

**UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAÏA
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES,
COMMERCIALES ET DES SCIENCES DE GESTION
DEPARTEMENT DES SCIENCES ECONOMIQUES**

Mémoire de fin de cycle

En vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences Economiques

Option : Économie Monétaire et Bancaire (EMB)

Thème :

**LA PROBLEMATIQUE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE
PROJET DANS LES DISPOSITIFS D'AIDE A LA CREATION
D'ENTREPRISE : CAS DE LA CNAC BEJAÏA**

Réalisé par :

AZIRI Djouad

ALLAF Boudjemaa

Encadré par :

M.CHALANE Smail

Membres du jury :

Président : KANDI Nabil

Examineur: Yessad Nassim

Rapporteur : CHALANE Smail

Année universitaire : 2017/2018

Remerciements

Au terme de notre travail, nous remercions d'abord « le bon Dieu » de nous avoir donné la foi et la volonté pour réaliser ce travail

*Nous tenons à remercier vivement **M.CHALANE SMAIL**, pour avoir bien voulu diriger notre mémoire, on tient aussi à lui exprimer notre profonde gratitude pour sa grande patience, sa disponibilité, ses conseils, ses remarques et ses corrections qui nous ont servi de guide durant toute la période de préparation jusqu'à l'achèvement de ce mémoire.*

Notre reconnaissance aux membres de jury qui ont fait l'honneur d'évaluer et de critiquer objectivement ce travail, et leurs pertinentes remarques sont des véritables clés de l'amélioration de sa qualité.

Toutes nos sincères gratitude et notre profond respect pour les responsables de la CNAC agence de Bejaia, et tout le personnel.

Nous adressons aussi nos remerciements à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce travail, commençant par nos chers parents qui ont été nos sources d'encouragements et de motivations et tous nos amis (e) pour leurs soutiens.

Dédicace

Je dédie ce modeste travail :

A la mémoire de mon grand père, que Dieu l'accueille dans son vaste paradis;

A Mes honorables parents, pour leur compréhension et leur soutien.

A mes sœurs et frère.

A tous mes amis(es) et tous ceux qui me sont chers

A mon binôme et sa famille.

Toute la promotion de sciences économie

Option (EMB)

Enfin à toutes les personnes qui mon soutenu et qui ont

participé à l'élaboration de ce travail.

Djouad

Sommaire

Introduction générale.....	1
Chapitre I : Cadre théorique sur l'entrepreneuriat.....	5
Introduction.....	5
SECTION 01 : LES CONCEPTS DE BASE SUR L'ENTREPRENEURIAT.....	5
SECTION 02 : CONCEPT THEORIQUE DE L'ENTREPRENEUR.....	11
SECTION 03 : LES DETERMINANTS DE LA CREATION D'ENTREPRISE.....	15
Conclusion.....	24
Chapitre II : la problématique de chômage en Algérie et les dispositifs publics d'aide a l'entrepreneuriat	25
Introduction.....	25
SECTION 01 : LE CHOMAGE EN ALGERIE.....	25
SECTION 02 : LES DISPOSITIFS PUBLICS D'AIDE A L'ENTREPRENEURIAT....	35
Conclusion.....	46
Chapitre III : Etude exploratoire du dispositif CNAC : Cas de la Wilaya de Bejaia.	
Aspect méthodologique de la recherche, analyse et interprétation des résultats.....	47
Introduction.....	47
SECTION 01 : PRESENTATION DES ORGANISMES D'ACCEUILS.....	47
SECTION 02 : ETUDES STATESTIQUE DU DISPOSITIF CNAC.....	52
SECTION 03 : PRESENTATION ET INTERPRETATION DES RESULTATS DU L'ENQUETES.....	58
Conclusion.....	89
Conclusion général.....	91

Liste Des Abréviations

ANEM : Agence Nationale De L'emploi

ANGEM : Agence Nationale De Gestion Du Microcrédit

ANSEJ : Agence Nationale De Soutien A l'Emploi De Jeune

BADR: La Banque Agricole De Développement Rural

BIT : Bureau Internationale De Travail

BNA : Banque National Algérienne

CAP : Croissance-Autonome-Pérennité

CATI : Centres d'Appui Au Travail Indépendant

CDD : Contrat Durable Et Déterminé

CDI : Contrat Pour Une Durée Indéterminée

CNAC : Caisse National Assurance De Chômage.

CNAS : Caisse National d'Assurance Sociale

CNES : Conseil National Economique Et Sociale

CRE : Centres De Recherche d'Emploi

CSVF : Le Comité De Sélection, De Validation Et De Financement

DA : Dinar Algériens

DRE : Direction Régionale

FCMG : Fond De Caution Mutuelle De Garantie

FMI : Fond Monétaire International

INT : Institution National De Travail

OCDE : Organisation Pour La Coopération Economique Et Le Développement

ONS : Office National De Statistique

PAS : Plan D'ajustement Structurel

PIC : Pérennité-Indépendance-Croissance

PNR : Prêt Non Rémunéré

TVA : Taxe Sur La Valeur Ajoute

VAP : Validation Des Acquis Professionnels

INTRODUCTION GENERALE

L'entrepreneuriat est un phénomène complexe qui existe depuis longtemps il reste très difficile d'en donner une définition qui fera l'unanimité. Plusieurs auteurs ont pris à la définition de concert parmi ces auteurs Therry Versta et à définit l'entrepreneuriat comme étant un phénomène combinant un individu et une organisation. Selon lui l'un définit par apport à l'autre et vice versa. L'entrepreneur agit, structure et engage. Son environnement à des fins socio-économique. La relation entre l'entrepreneur et l'organisation est de type symbiotique. L'acte de l'entrepreneur est une démarche de création qui nécessite la prise de risque à fin que l'entrepreneur puisse satisfaire ses besoins.

L'entrepreneuriat et la création de l'entreprise indique que nous avons fait le choix de nous intéresser à un seul des phénomènes qu'est la création d'entreprise. Cette création, se base sur deux éléments importants : d'abord l'entrepreneur qui considère comme la clé de cette richesse grâce à son travail et à la décision de création, s'occupe de mobilisation et l'allocation de ressource, la recherche d'opportunité, la recherche du position la plus profitable par son entreprise.

Face aux défis de la mondialisation, l'entrepreneur est devenu un moyen pour mieux assurer les capacités et l'innovation des compétitivités dans un pays, autrement dit l'engagement résolu du pays dans la voie de l'économie de marché libre les énergies entrepreneuriales, et une dynamique économique enclenchée, se caractérisant par un développement important et rapide des entreprises.

Le phénomène du chômage est sans aucun doute l'une des problématiques les plus importantes que peut connaître une nation. Il suscite une attention particulière de la part d'économistes, de politiques, de sociologues, de chefs d'entreprise..., il est un phénomène mondial crucial et peut être à tout moment un danger pour la sécurité et la stabilité économique d'un pays.

L'Algérie vit aujourd'hui une crise économique, financière et sociale majeure ; le problème de l'emploi et la dégradation du marché du travail figurent parmi les problèmes les plus délicats que connaît actuellement l'Algérie. D'autant plus, le chômage touche en Algérie essentiellement la catégorie des jeunes. La stabilité sociale du pays passe par leur insertion professionnelle. Ainsi, l'insertion des jeunes dans le milieu professionnel est l'un des enjeux qui s'imposent à l'Algérie aujourd'hui et pour les prochaines années afin de réaliser l'équilibre économique et social.

INTRODUCTION GENERALE

Face aux difficultés des secteurs économiques à créer des emplois stables, les pouvoirs publics ont recours à des solutions alternatives permettant de réduire la pression sur le marché de travail et d'amorcer la perspective d'une reprise durable de la croissance économique. En effet, le gouvernement a établi, les dispositifs publics d'aide à la création d'entreprise. D'abord Il y a eu le dispositif de la Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC), créée en 1994 pour soutenir les chômeurs âgés entre 30et 50 ans. En 1996, Ensuite il y a eu la mise en place du dispositif de l'Agence National de Soutien de l'Emploi de Jeunes (ANSEJ). Le dernier dispositif en date est l'Agence Nationale de Gestion des Micro-crédits (ANGEM) créé en 2004, qui octroi des crédits d'investissement à petites sommes.

Ces dispositifs ont surtout pour le but de mettre en place un climat économique général propice à la création d'entreprise et de stimuler l'entrepreneuriat par un ensemble de mesures spécifiques incitatives (accompagnement, aides financière et exonérations fiscales,..).

De la mise en œuvre de ces trois derniers dispositifs (CANAC, ANSEJ, ANGEM), il ressort que l'Algérie a opté pour un recentrage dans le sens d'un renforcement au profit de la petite entreprise. Nous assistons ainsi à une redéfinition du rôle de l'Etat facilitateur et acteur d'accompagnement de l'initiative privée. Après l'échec des entreprises publiques, les pouvoirs publics espèrent que l'encouragement de l'incitative privée va constituer un vecteur de croissance économique.

C'est dans cette perspective que s'inscrit la problématique de notre travail, après plus d'une vingtaine d'année de la mise en place de ces nouveaux programmes. Nous limiterons cependant notre étude au dispositif CNAC. Nous nous proposons ainsi d'évaluer l'apport de ce dispositif dans la wilaya de Bejaia, particulièrement sur l'aspect spécifique de l'accompagnement mis à la disposition des porteurs de projets. Plus concrètement, nous allons tenter de répondre à la problématique suivante : **Le financement et l'accompagnement dispensés par la CNAC aux jeunes entrepreneurs sont-ils aujourd'hui suffisants pour assurer la viabilité et porter à maturité leurs projets?**

Dans la suite de notre développement, le champ d'analyse sera limité aux aspects financement, accompagnement et aide au montage de projet (aides au murissement du projet, formation technique ou à la gestion des porteurs de projet, appui à l'étude du marché et réalisation de l'étude de faisabilité et chiffrage du projet), ainsi qu'au

INTRODUCTION GENERALE

suivi post création (aider le porteur de projet à mettre en place des outils de gestion adaptée et à définir sa stratégie commerciale). L'accompagnement et le financement est au centre de nos préoccupations.

Pour répondre à notre problématique, d'autres questionnes s'imposent :

- Quelles est le rôle des organismes créés par l'Etat pour aider au financement des entreprises en Algérie ?
- Peut- on considère le dispositif CNAC comme un levier de développement des entreprise ?
- Quelles sont les démarches qu'engage l'entrepreneur pour procéder à la création de son entreprise ?
- Quelle est la base de la sélection des projets des entrepreneurs que la CNAC se propose d'accompagnement ?

Dans le but de clarifie et cerner mieux notre problématique nous avons élaboré a ces hypothèses:

Hypothese1 : La CNAC joue un rôle accru en matière de suivi et d'accompagnement des porteurs de projet.

Hypothèse 2: le dispositif CNAC est aujourd'hui considéré comme un instrument de création d'emploi, avant d'être un instrument de promotion de l'entrepreneuriat, en réalité le dispositif CNAC considéré comme un simple dispositif d'absorbé le chômage.

Hypothèse 3 : La sélection des projets au sein du dispositif CNAC est une sélection qui se base sur des critères bien défini que le porteur de projet doit satisfaire.

Sur le plan méthodologique, notre travail a été mené en trois étapes :

D'abord, une recherche documentaire relative au thème à travers une consultation effectuée au niveau de la bibliothèque universitaire, contenant des ouvrages, des thèses, des mémoires, des articles, des revues. Le but étant de préciser les concepts et les considérations théoriques relatives à notre thème, ainsi que d'étudier les textes législatifs et réglementaires algériens relatifs au dispositif CNAC. Nous avons opté pour la conjugaison de trois techniques d'investigation : un stage pratique de 15 jours au niveau de l'antenne CNAC de Bejaïa, un second stage pratique de 15 jours au niveau de la banque du BNA.

Enfin, une enquête de terrain auprès des jeunes promoteurs à travers l'élaboration d'un

INTRODUCTION GENERALE

questionnaire regroupant une série de questions relatives à notre étude. L'enquête de terrain, qui a principalement pour objet de cerner les pratiques du CNAC en matière de suivi et d'accompagnement, a visé un échantillon de jeunes porteurs de projet financés dans le cadre du dispositif.

Dans le but de mener notre recherche, nous avons organisé notre travail en trois chapitres.

Le premier chapitre traite du cadre théorique l'entrepreneuriat et aux concepts de base De l'entrepreneur, ainsi que des déterminants de la création d'entreprise.

Le second chapitre porte sur la problématique du chômage en Algérie et les dispositifs publics d'aide à l'entrepreneuriat.

Enfin, le dernier chapitre sera consacré au travail de terrain, où nous tenterons de résumer l'enquête de terrain menée sur un échantillon d'entreprises créées dans le cadre du dispositif CNAC dans la wilaya de Bejaia. Les éléments essentiels de ce chapitre concerneront la Présentation de la méthodologie suivie dans l'accomplissement de l'enquête (population, questionnaire et entreprises enquêtés), puis l'analyse et la discussion des résultats de cette enquête.

INTRODUCTION

Dans la théorie économique, l'entrepreneur est considéré comme le vecteur de la croissance économique, à travers le développement de son entreprise, il crée de la richesse et permet de générer des opportunités d'emploi, il joue aussi un rôle particulier et indispensable dans l'évolution du système économique.

La théorie de l'entrepreneur admet l'existence d'une liaison positive entre la dynamique entrepreneuriale et la croissance économique ; elle explique cette liaison par l'intensité de l'activité des entrepreneurs sur le marché, ainsi l'entrepreneur devient le moteur de l'évolution économique, en inventant de nouvelles combinaisons des facteurs de production.

Ce chapitre, apportera dans la première section un éclairage sur Les concepts de base de l'entrepreneuriat, en soulignant la place importante occupée par l'entrepreneur dans la théorie économique, ainsi que les différents concepts et approches de base, dans la deuxième section nous nous intéressons aux concepts théoriques de l'entrepreneur. En fin dans la troisième section on citera les déterminants de la création de l'entreprise.

SECTION 01 : LES CONCEPTS DE BASE SUR L'ENTREPRENEURIAT

Le champ de l'entrepreneuriat est éclaté et ses multiples composantes sont observées et analysées par des économistes, des sociologues, des historiens, des spécialistes des sciences du comportement ou des sciences de gestion, en observent toutes ces analyses déjà fait nous allons essayer de répondre aux questions suivent : c'est quoi l'entrepreneuriat ? Quelles sont les approches de l'entrepreneuriat ? Et quelles ont les types de l'entrepreneuriat qui existe ?

1.1. Définition de l'entrepreneuriat

La définition de l'entrepreneur constitue l'un des aspects les plus importants et les plus difficiles de la théorie économique. Selon Julien et Marchesnay, le mot entrepreneuriat a été choisi au Québec par le conseil de la langue française, au détriment du terme anglais « entrepreneur ship ». Ce mot désigne « L'état (la qualité) de celui ou de ceux qui sont entrepreneurs. Cet état résulte de plusieurs facteurs plus ou moins complémentaire, l'esprit d'entreprise, la création de l'entreprise et l'action d'entreprendre ou de conduire une entreprise en étant entrepreneur. »¹

Selon T. Verstraet « l'entrepreneuriat est un phénomène combinant un individu et une organisation. L'un se définit par rapport à l'autre et vice versa. Ainsi, le terme entrepreneuriat décrit une relation symbiotique entre un entrepreneur et une organisation. Ainsi l'entrepreneur

¹ M HBoislandelle , « Dictionnaire de gestion : vocabulaire, concept et outils, Economica, Paris, 1998, P.146.

Chapitre I : cadre théorique sur l'entrepreneuriat

: agit, structure et engage son environnement à des fins socioéconomiques. Son action induit du changement et conduit à une modification partielle d'un ordre existant »²

Ainsi selon la Commission Européenne (CE, 2004) : « l'entrepreneuriat responsable désigne un mode de gestion qui accroît la contribution positive de l'entreprise à la société tout en minimisant son impact négatif sur les citoyens et leur environnement. Un entrepreneur responsable :

- Traite ses clients, ses partenaires commerciaux et ses concurrents en toute équité et honnêteté ;
- Se préoccupe de la santé, de la sécurité et du bien-être général des salariés et des consommateurs ;
- Motive son personnel en lui offrant des possibilités de formation et de développement ;
- Agit comme un bon citoyen au sein de la communauté locale ;
- Respecte les ressources naturelles et l'environnement». La Commission Européenne (CE, 2004).

1.2-Les approches de l'entrepreneuriat :

Nous focalisons sur l'émergence et l'hétérogénéité des principaux concepts en entrepreneuriat, cette subdivision servira successivement de fondement à l'approche fonctionnelle, l'approche sur les individus, l'approche sur les processus.

1.2.1. Approches fonctionnelles des économistes

Le concept de l'entrepreneuriat a été présenté historiquement par Richard Cantillon (Landstorm 1998, Filion 1997) qui a été le premier à présenter la fonction de l'entrepreneur et son importance dans le développement économique. Pour Cantillon, l'entrepreneur « prend des risques dans la mesure où il s'engage vis-à-vis d'un tiers de façon ferme, alors qu'il n'a pas de garantie certaine de ce qu'il peut en attendre »³.

Selon Jean-Baptiste Say « l'entrepreneur est avant tout un preneur de risques qui investit son propre argent et coordonne des ressources pour produire des biens. Il crée et développe des activités économiques pour son propre compte »⁴. Ensuite, la vision de Schumpeter qualifié de père du champ de l'entrepreneuriat (Filion, 1997), basée essentiellement sur l'innovation émergea. Pour lui, « L'essence de l'entrepreneuriat se situe dans la perception et l'exploitation de nouvelles opportunités dans le domaine de

²Verstraete T, « Histoire d'entreprendre, les réalités de l'entrepreneuriat », Ed. EMS, 2000, p. 12.

³Fayolle. A, « Introduction à l'entrepreneuriat ».Dunod, Paris, 2005. P.10.

⁴Idem P.10

l'entreprise... cela a toujours à faire avec l'apport d'un usage différent de ressources nationales qui sont soustraites de leur utilisation naturelle et sujettes à de nouvelles combinaisons »⁵.

1.2.2. Approche centrée sur les individus

Si l'approche des économistes vise à bien connaître les fonctions et le rôle de l'entrepreneur dans le développement économique. Les auteurs de cette approche sont basés sur les caractéristiques psychologiques de l'entrepreneur, sa personnalité son comportement sa trajectoire sociale et surtout ses motivations personnelles dans le domaine entrepreneuriale. McClelland, a proposé une théorie de besoin de réalisation. Pour lui les entrepreneurs sont des individus qui ont un besoin élevé d'accomplissement, « une forte confiance en eux, une capacité à résoudre seul les problèmes et qui s'orientent vers des situations caractérisées par des risques modérés et un retour rapide du résultat de leurs actions. »⁶. Mc Celland(1961) est le premier qui a critiqué la théorie du Schumpeter en disant que l'entrepreneur n'est pas forcément un preneur de risque, mais aussi un simple gestionnaire peut être un entrepreneur on prenant des bonnes décisions. Après il vient les recherches de Manfred Kets de Vries professeur à l'école psychanalytique qui s'est intéressée au côté psychologique des entrepreneurs, il dit que le comportement entrepreneurial est le résultat d'une expérience vécue dans l'enfance et caractérisée par un environnement familial hostile et de nombreux problèmes effectifs ce qui pousse l'individu à développer des formes de personnalité trop strictes et par la suite avoir une difficulté à accepter une autorité et à travailler en équipe avec d'autres personnes.

Plusieurs recherches ont été faites dans le domaine psychologique, sociologique, comportemental, mais sans pouvoir modéliser et expliquer le comportement complexe de l'entrepreneur ce qui a conduit les chercheurs de se lancer dans l'étude de processus entrepreneurial.

1.2.3. Approche sur les processus

Ces approches ont proposé aux chercheurs de s'intéresser à ce que font les entrepreneurs et non pas à ce qu'ils sont. Ainsi, les recherches se sont orientées vers (comment) : «Comment les nouvelles entreprises sont-elles établies ? », « Comment les entrepreneurs agissent ? ».

⁵ Fayolle. A, « Introduction à l'entrepreneuriat ». Dunod, Paris, 2005. P.10.

⁶Idem, P.12

Chapitre I : cadre théorique sur l'entrepreneuriat

L'apparition de ce courant est justifiée par la grande diversité dans les situations entrepreneuriales et dans les créations d'entreprises. Gartner (1985) a identifié six comportements décrivant très largement les activités entrepreneuriales. Ces comportements pourraient s'apparenter au processus :

- L'entrepreneur localise une opportunité d'affaire ;
- L'entrepreneur accumule des ressources ;
- L'entrepreneur marchand des produits et des services ;
- L'entrepreneur construit une organisation ;
- L'entrepreneur répond aux exigences du gouvernement et de la société.⁷

Le processus entrepreneurial peut être défini de la façon suivante : « le processus entrepreneurial englobe toutes les fonctions, activités et actions associés avec la perception d'une opportunité et la création d'une organisation » (Bygrave et Hofer, 1991). La vision de Gartner (1985 et 1988) est assez similaire. Après ces approches, Schmitt (2004) et Hernandez (1999) sont apparus avec la théorie de contingence (définition de l'entrepreneur par la diversité et complexité des organisations et des formes de l'entrepreneuriat) et la théorie processuelle (remplacement du créateur comme un des acteurs illustrant l'entrepreneuriat).

L'entrepreneuriat renvoie à des situations tellement hétérogènes qu'il n'est pas possible de se limiter à une seule définition.

1.3-Les types d'entrepreneuriat

La forme la plus connue de l'entrepreneuriat c'est celle du démarrage d'une nouvelle entreprise, mais le terme a été étendu pour inclure des formes sociales et politiques de l'activité entrepreneuriale.

1.3-1-l'entrepreneuriat individuel et l'entrepreneuriat collectif

L'entrepreneuriat individuel c'est la volonté d'une personne de se démarquer, d'acquiescer plus d'indépendance et de liberté sans qu'intervienne une autorité, les individus qui prennent cette voie cherchent à se réaliser sur les plans personnels, professionnels et financiers. Tandis que l'entrepreneuriat collectif consiste à un regroupement d'individus qui décèlent un même besoin et qui choisissent d'unir leur effort afin de répondre à ce besoin. Ces individus partagent les bénéfices et les risques, ils ont envie d'entreprendre ensemble et non d'être en concurrence, ils veulent partager leadership, généralement dans le but de créer des retombées sociales et de développer leur milieu.

⁷ Traduit à partir de A. FAYOLLE « Introduction à l'entrepreneuriat ».DUNOD, Paris, 2005, P.14.

1.3-2-l'entreprendrait féminin et l'entrepreneuriat masculin

L'entrepreneuriat féminin concerne certaines activités qui peuvent être exclusivement exercées par les femmes. Il est défini comme un ensemble d'activités mises sur pieds et gérées par les femmes elles même indépendamment de la taille de l'entreprise.

L'entrepreneuriat féminin désigne ainsi les activités des femmes qui se prennent en charge, qui s'organisent pour créer les activités économiques rentable dans les secteurs formels ou informels. L'entrepreneuriat masculin, concerne les activités qui peuvent être spécifiques aux hommes.

1.3-3-l'entrepreneuriat public

Les entreprises publiques et les différents établissements des gouvernements au niveau national ou local, orienté vers le service citoyens, constituent l'essentiel de l'entrepreneuriat public, ils contribuent à la création des ressources collectives nécessaires au développement économique.

1.3-4-l'entrepreneuriat social

Un entrepreneur social est motivé par le désir d'aider, d'améliorer et de transformer la société, l'environnement, le système éducatif et les conditions économique.

1.3-5- L'entrepreneuriat de type autocréation ou d'emploi

L'entrepreneuriat d'emploi constitue généralement une alternative, voire une solution, pour ceux qui éprouvent des difficultés à trouver un emploi.

1.3-6- L'entrepreneuriat :(entrepreneuriat organisationnel)

On qualifie généralement l'acte d'entrepreneuriat les activités entrepreneuriales au sein d'une même organisation établie, ainsi une entreprise confie à un de ces cadres la mission de créer et développer un centre d'activité spécifique.

1.3-7-Essaimage ou entrepreneurial

C'est la création d'entreprise par les salariés. Ce phénomène concerne en premier lieu des sociétés technologiques et innovantes. En effet, il s'agit de la création d'une entreprise à partir de technologies développées, essentiellement dans l'organisation d'où provient cette entreprise. L'essaimage technologique est considéré par ceux qui sont attentifs au développement économique comme un moyen de créer des emplois bien rémunérés.

1.4- Les risques liés à l'entrepreneuriat

Le risque peut être défini comme le degré de probabilité attaché à l'échec. On peut exprimer le problème de risque d'une autre façon : si l'entrepreneur avait placé son argent en lieu sûr (à la banque ou en emprunt de l'Etat), il aurait touché un revenu correspondant au

Chapitre I : cadre théorique sur l'entrepreneuriat

loyer « normal » de l'argent. S'il prend des risques en entreprenant, il doit escompter toucher un revenu supérieur à ce taux « normal ».

On distingue plusieurs types de risques : le risque financier, le risque stratégique et le risque opérationnel.

1.4.1-le risque financier

Est celui supporté sur les capitaux engagés dans l'entreprise. Normalement, l'entrepreneur engage ses propres capitaux, et sa responsabilité s'étend, peu ou prou, à ses biens personnels et familiaux. Il peut également faire appel à des capitaux extérieurs (amis, banques institutions de prêts à risques soutenus ou non par l'Etat...). Le risque est alors celui de non remboursement des emprunts. On voit ainsi que le risque financier peut s'analyser en trois sous-types : le risque de non rentabilité (le profit ne rémunère pas suffisamment les capitaux investis), le risque de non solvabilité (les résultats ne permettant pas de rembourser les emprunts), le risque d'illiquidité (la trésorerie ne permet pas de faire face aux échéances). Lorsque l'entrepreneur fait appel à des actionnaires, la société par action entraîne une séparation entre la fonction d'entrepreneur et celle de « capitaliste ». L'entrepreneur doit alors s'efforcer de gérer au mieux l'affaire, afin d'assurer une rémunération convenable pour les actionnaires. On dit alors qu'il y a séparation de la propriété et de pouvoir dans les sociétés anonymes (ou à responsabilité limitée) : ainsi, l'esprit d'entreprise va se trouver disséminé entre plusieurs catégories de personnes.

1.4.2-le risque stratégique

Est supporté par l'entrepreneur seul, dans le cas d'une entreprise personnelle, plus ou moins pour le compte des actionnaires dans le cas d'une société de capitaux. Ce risque est lié au choix des activités, en fonction des compétences de l'entrepreneur, des ressources dont il dispose (matériels, humains et financières) et du positionnement sur le marché. L'échec de la stratégie se traduit bien souvent par la cessation de l'activité, le dépôt de bilan, voire la faillite. Aussi, est évident que l'entrepreneur doit être un bon stratège, disposer de capacités à établir une vision cohérente et faisable de son affaire, à construire un plan d'action. Le coût de l'échec est d'abord constitué de toutes les dépenses qui ne pourront être récupérées et d'un point de vue économique, du coût d'opportunité (le revenu qui aurait été gagné dans un placement sûr).

1.4.3-les risques opérationnels

Sont constitués de tous les dysfonctionnements possibles dans la gestion des ressources. Ils relèvent en principe de qualités de manager, de gestionnaire professionnel. Mais bien souvent, l'entrepreneur doit en assumer seul une large partie, et ne peut faire la distinction

entre les risques stratégiques et les risques opérationnels, qu'il traite simultanément, au jour le jour. Ainsi, l'attitude l'entrepreneur vis-à-vis de risque ne peut être appréhendée de façon simpliste.

Il n'en reste pas moins que les vertus cardinales de l'esprit d'entreprise reposent sur la prise de risque, mâtinée de prudence, de lucidité d'expertise gestionnaire. Combien de PDG de grandes groupes possèdent tous ces vertus et pourraient gérer à ce compte une petite entreprise avec souvent peu de ressources.

SECTION 02 : CONCEPT THEORIQUE DE L'ENTREPRENEUR

La complexité du phénomène entrepreneuriat et ses différentes facettes rend la définition du concept de l'entrepreneur encore le plus difficile. Nous présenterons sa définition, ses caractéristiques, sa typologie et son but économique.

2.1. Définition de l'entrepreneur

Selon le grand dictionnaire, l'entrepreneur est définie comme étant une « personne ou un groupe de personnes qui crée, développe et implante une entreprise dont il assume le risque, et qui met en œuvre des moyens financiers, humains et matériels pour en assurer un succès et réalise le profit »⁸

Pour SCHUMPETER « l'entrepreneur est une personne physique qui veut et qui est capable de transformer une idée ou une invention en innovation réussie »⁹.

J.B.Say il a attribué le rôle de combiner les facteurs de production, justifiant ainsi leur profit. Mais à cette époque où la pensée néoclassique était dominante, la figure de l'entrepreneur était presque absente, bien que quelques auteurs aient fait exception en réaffirmant toujours comme acteur essentiel de l'activité économique. Une autre définition pour lui « l'entrepreneur avant tout un preneur du risque qui investit son propre argent et coordonne des ressources qu'il se procure pour produire des biens. Il crée et développe des activités économiques à son propre compte »¹⁰

2.2. Les caractéristiques

Il n'existe pas de profil type d'entrepreneur, il n'est pas d'âge de lancer dans l'aventure de la création de l'entreprise, ni le niveau du revenu. Cependant des études récentes montrent que la plupart des entrepreneurs ont des caractéristiques et des traits de personnalité similaires que nous allons examiner. Selon Julien P.A et Marchesnay M. 1996

⁸<http://www.granddictionnaire.com/>.

⁹Fayolle. A, 2005, op. cit., P.14.

¹⁰Fayolle. A, 2005, op. cit., P.10.

2.2.1. La tolérance à l'ambiguïté, la confiance et l'optimisme :

L'ambiguïté est inhérent ou phénomène d'entrepreneuriat. L'avenir est incertain, indéterminable ou inconnu.

L'optimisme et la confiance en soi permettent d'accepter l'incertitude, tout fois des espaces ambigus subsistent.

La tolérance pour les erreurs est également de mise, elle constitue de variables expériences sur lesquelles on pourra capitaliser par la suite.

2.2.2. La perception est l'estimation du risque

L'entrepreneur s'engage personnellement ou d'autres personnes ne s'y risqueraient pas. Il a faculté de percevoir et de concéder le degré de l'incertitude liée entre autre au changement interne (pour l'individu) et externe (l'événement dont s'inscrit le projet de la création de l'entreprise).

2.2.3. Une forte capacité du travail et la résistance au stress

En amont du processus entrepreneurial l'accumulation d'énergie est nécessaire car elle sera déposée par la suite pour attirer la différence de ressources dont les créateurs ont besoin pour faire décoller leur entreprise.

2.2.4. La créativité

La créativité constitue la base du processus d'innovation. Elle se révèle et s'apprend.

2.2.5. La capacité de convaincre et de communiquer

La création de l'entreprise requiert à l'entrepreneur, une capacité, de communication et un exercice permanent de conviction pour pouvoir mener à terme ses échanges et convaincre les processeurs de ressources d'adhérer au projet d'entreprendre.

2.2.6. Le sensé d'initiatives et de la responsabilité

Prendre l'initiative de créer l'entreprise est la responsabilité de l'entrepreneur. Sa responsabilité est engagée vis-à-vis de toute la partie prenante qu'il aura convaincue, au premier chef. Sa famille, puis les salariés, les actionnaires, les prêteurs des capitaux.

2.2.7. L'ouverture d'esprit et la capacité d'apprentissage

Il n'est pas difficile d'imaginer qu'un créateur d'entreprise pour la première fois doit apprendre beaucoup durant la première fois de son entreprise. Outre sa capacité intrinsèque à l'apprentissage, son ouverture d'esprit, sa curiosité et sa capacité d'écoute serviront.

2.3. Typologies d'entrepreneurs et Laufer

Il y a plusieurs types d'entrepreneur :

2.3.1. Entrepreneur artisan

Il possède peu d'éducation mais une forte compétence technique. Le travail constitue le centre d'intérêt de cet entrepreneur et il adopte volontairement une attitude paternaliste au sein de son entreprise. Il craint de perdre le contrôle de son entreprise et refuse généralement la croissance pour celle-ci.

2.3.2. Entrepreneur opportuniste

Ses caractéristiques sont un peu différentes de celle de l'artisan, il possède. En effet, un niveau d'instruction, une bonne intégration sociale et environnementale, il est plus âgé et expérimenté, particulièrement en matière de gestion, cherche toujours à développer l'affaire qu'il a créée.

2.4. La typologie selon Laufer

Jacqueline Laufer (1975), dans une étude réalisée entre 1950 et 1970, a analysé soixante cas de création d'entreprises. En croisant la motivation dominante à la création d'entreprise et les buts de l'entreprise, elle met en évidence quatre types d'entrepreneurs :

2.4.1. L'entrepreneur manager ou innovateur

Formé dans une grande école, il a déroulé une carrière brillante dans des grandes entreprises. Ce type d'entrepreneur est motivé par les besoins de création et de réalisation et de pouvoir. Ses buts s'articulent prioritairement autour de la croissance et de l'innovation.

2.4.2. L'entrepreneur propriétaire orienté vers la croissance

L'objectif de croissance est également présent pour cet entrepreneur, mais l'autonomie financière représente également un objectif important et la recherche d'équilibre entre croissance et autonomie constitue une préoccupation permanente.

2.4.3. L'entrepreneur refusant la croissance mais recherchant l'efficacité

Cet entrepreneur choisit clairement un objectif d'indépendance et refuse la croissance qui l'amène à ne pas atteindre ce but prioritaire. Ses motivations sont beaucoup plus centrées sur les besoins de pouvoir et d'autorité.

2.4.4. L'entrepreneur artisan

On trouve dans cette approche clairement un objectif d'indépendance déjà évoquée. La motivation centrale et le besoin d'indépendance et l'objectif essentiel est la survie de l'entreprise. A cet égard, l'indépendance est plus importante que la réussite économique

2.5. Les PIC et les CAP

Julien et Marchesnay (1988) distinguent deux grands types d'entrepreneurs basés sur la pérennité de l'unité créée, l'indépendance et la croissance.

2.5.1. L'entrepreneur PIC (Pérennité-Indépendance-Croissance)

Dont le comportement dominant est, analogue à ceux de l'entrepreneur artisan. Le développement de l'entreprise est soumis aux conditions de pérennisation et d'indépendance, c'est-à-dire à la capacité de l'entrepreneur et sa famille à créer des richesses qui seront réinvesties.

2.5.2. L'entrepreneur CAP (Croissance-Autonomie-Pérennité)

Visent premièrement la croissance et développement de son affaire. Ils cherchent aussi l'autonomie sur toutes les prises de décision, mais ne font pas de la pérennisation de son affaire à un objectif primordial.

2.6. L'approche de Schumpeter

D'autres typologies apparaissent complémentaires de celle que nous venons de voir. Nous allons, pour terminer notre tour d'horizon, présenter l'approche de Schumpeter (1935) qui repère quatre types historiques d'entrepreneurs.

2.6.1. La fabrication commerçant

Présente un projet capitaliste de plus en plus souvent. Les fonctions exercées par ce type d'entrepreneur sont multiples et ce dernier transmet sa position essentiellement de façon héréditaire.

2.6.2. Le directeur salarié

Possédant un statut particulier, et qui peut être intéressé ou non aux résultats de l'entreprise. Dans tous les cas, son comportement n'est pas celui d'un capitaliste.

2.6.3. Le fondateur

S'implique très fortement au tout début de la vie de l'entreprise. Il lance l'affaire, puis assez rapidement se retire.

2.7. Les buts économiques de l'entrepreneur

Plus les entreprises sont petites plus les objectifs fixés par des entrepreneurs sont limités, ce qui conditionne les choix stratégiques. Pour Julien P.A. : « il existe trois buts qui ressortent de la littérature consacrée à la typologie d'entrepreneurs : la recherche d'indépendance, de l'autonomie de décision et enfin la recherche de la croissance et du pouvoir »¹¹

2.7.1. La pérennité

L'entreprise créée et développée de sorte qu'elle se pérennise, qu'elle survive à son créateur qu'il a transmis à ses héritiers, ce but apparaît déterminant lorsque l'affaire repose sur des capitaux familiaux.

2.7.2. L'indépendance

Le désir d'être « son propre patron », « de rien à voir à personne » marque, parfois de façon viscérale, le comportement des chefs des PME. Il se manifeste dans la logique financière, industrielle et institutionnelle.

2.7.3. La puissance

Un autre thème de la littérature consacrée à l'entrepreneuriat accordant une place essentielle au désir d'accomplissement, puis le goût du pouvoir.

SECTION 03 : LES DETERMINANTS DE LA CREATION D'ENTREPRISE

La création et le développement des entreprises est le fait des entrepreneurs, c'est-à-dire, de ceux qui mobilisent et gèrent les ressources humaines et matérielles, dans le but de créer, de développer et d'implanter des solutions permettant de répondre aux besoins des individus. Dans cette section nous allons procéder à la présentation des différents facteurs de la création de l'entreprise qui vont permettre de mieux appréhender les déterminants de l'entrepreneuriat. Le premier point sera consacré à définir la motivation dans le domaine de l'entrepreneuriat, et le deuxième point fera l'objet de présenter les facteurs déclencheurs de la création d'entreprise.

3.1-La motivation de l'entrepreneur

La personnalité des dirigeants, avec leurs expériences, leurs compétences, leurs motivations et leurs goûts personnels, joue un rôle particulièrement fondamental dans la mesure où la création de l'entreprise est pour eux un acte essentiel dans lequel ils s'expriment personnellement et se projettent dans l'avenir.

¹¹ Julien P.A. la mesure de l'entrepreneuriat, Rapport d'étude, Institut de la Statistique du Québec, 2010. P, 68

3.1-1- Définition de la motivation

La motivation est une notion complexe à expliquer car son usage est fréquent et elle est utilisée dans de nombreux domaines. Cependant, nous nous intéresserons uniquement à la motivation dans l'entreprise.

Selon Vallerand et Thill (1993) : «Le concept de motivation représente le construit hypothétique utilisé afin de décrire les forces internes et/ou externes produisant le déclenchement, la direction, l'intensité et la persistance du comportement »¹².

Louart (1997) rappelle que le « concept de motivation sert à traduire les aspects dynamiques de la conduite humaine. Il explique les liens entre l'activation de l'énergie interne et son orientation vers des buts particuliers. L'homme agit selon des directions qu'on peut interpréter de façon causale ou projective. Dans le premier sens, la motivation est le fruit de déterminations plus ou moins conscientes. Dans le second, elle mobilise le sujet vers des finalités construites à partir de représentations et des enjeux qu'il y voit pour lui-même. Les deux façons de voir sont complémentaires.»¹³

Dans le cadre de l'entrepreneuriat ces forces qui poussent à créer l'entreprise sont de deux sortes, des forces endogènes à l'individu (ses caractéristiques innées) et des forces exogènes contenant l'ensemble des facteurs qui constituent le milieu et l'entourage de l'individu. Ces deux formes constituent les motivations qui incitent l'individu à être entrepreneur.

3-2- les facteurs de motivation des entreprises

Pierre-André Julien et Marchesnay (1996)¹⁴, stipulent que le bon choix de la stratégie et les décisions de l'entrepreneur seront marqués par le profit, qui est l'un des grands objectifs de l'investisseur. La théorie économique a toujours dit que le profit est rarement le premier objectif de l'entrepreneuriat. Ce profit peut être d'une part une contrainte pour compenser les coûts et surtout assurer la survie de l'entreprise et d'autre part il permet de faire face à de nouveaux défis pour soutenir la croissance et les nouveaux investissements.

3.2-1. Les Facteurs économiques

Les facteurs économiques sont les ressources informationnelles, humaines, cognitives, technologiques, financières et matérielles. Ils occupent une position clé dans la démarche entrepreneuriale. Ce sont les ressources auxquelles doit accéder l'entrepreneur afin de créer son entreprise.

¹² FENOUILLET, Fabien, « La motivation », Edition Dunod, éd, 2eme, 2012, P 19.

¹³ E, Christophe , « motivation entrepreneuriale » P46.

¹⁴ J Pierre-André et M snay (1996) op. , cit p 53- 54

3.2-1-1. Les ressources humaines

La présence d'une main d'œuvre qualifiée dans la zone d'implantation favorise l'entrepreneuriat. Une région, où la main d'œuvre est bon marché, voit forcément son taux de création d'entreprise s'accroître.

3.2-1-2 .Les ressources financières :

La disposition d'un capital financier de départ encourage l'entrepreneuriat. Ainsi, une entrepreneur ne disposant pas des moyens financiers nécessaires rencontrera plusieurs difficultés.

3.2-1-3 .Accessibilité au marché

L'existence de marchés ouverts influence positivement la création d'entreprise, Cependant, il existe des marchés ouverts mais encombrés, d'autres sont fermés ou très réglementés, l'implantation d'une nouvelle entreprise y quasiment impossible.

Les réseaux personnels et professionnels constituent des éléments facilitateurs et des catalyseurs qui permettent de gagner du temps et de l'efficacité face à la complexité des situations et à la multiplication des démarches et procédures. Ceci justifie parfaitement le vieux dicton : « ce que vous connaissez est bien moins utile que les personnes que vous connaissez. »¹⁵

3.2.2 : les Facteurs psychologie

Plusieurs études récentes sur les entrepreneurs naissants (Menziez et al, 2002) viennent confirmer l'importance de la dynamique psychosociologique dans la création des nouvelles entreprises Les auteurs s'entendent généralement pour reconnaître que les entrepreneurs font preuve de beaucoup de motivation et de persévérance dans leurs efforts.

3.2-2.1 : Les intentions entrepreneuriales

Bird (1988) note que « l'intentionnalité est un état d'esprit guidant l'attention d'un individu (et donc ses expériences et ses actions) vers un objet spécifique (but) ou un chemin conduisant à accomplir quelle que chose (moyens) »

Les intentions entrepreneuriales ont un impact sur toutes les organisations. Dans les entreprises existantes, les valeurs personnelles des managers affectent les stratégies (Guth & Taguiri, 1965). L'intuition joue un rôle important dans la recherche de la résolution de problèmes et de la planification (Isenberg, 1984 ; McGinnis, 1984). Les croyances et les perceptions des cadres sont présentes dans les décisions qui concernent la marche globale de l'entreprise. (Hambrick & Mason, 1984; Walsh & Fahey, 1984).

¹⁵ A FAYOLLE, « Le métier de créateur », Editions d'Organisation, 2003, P 67.

Les intentions entrepreneuriales se rencontrent à la fois dans le cadre de la création d'une entreprise et dans le contexte d'une organisation existante. Katz & Gartner (1986) intègrent les dimensions de locus interne (intention de l'entrepreneur) et externe (intention des autres acteurs comme les partenaires, les fournisseurs, etc.).

3.2-2-2 : Historiques personnels

La personnalité des individus, des besoins psychologiques spécifiques (contrôle (McClelland, 1961), accomplissement (Brockhaus, 1982) ou les Contexte politique, économique et social histoire personnelle, personnalité actuelle et compétences rationalité analytique et réflexion causes effets pensée contextuelle intuitive et holistique intentionnalité actions compétences prédisposent les individus face à l'intention d'entreprendre.

3.2-2-3. Le Besoin d'indépendance

Nombre d'études de cas d'entrepreneuriat révèlent que le désir d'être indépendant et autonome est l'explication fréquemment donnée comme motif de création d'une nouvelle entreprise. Le besoin d'indépendance et d'autonomie sont considérés comme attribut des entrepreneurs. Ils ont été reconnus comme des motivations à entreprendre.¹⁶

Selon A. Shapero, Les premiers mobiles de l'entrepreneur sont le besoin d'indépendance, le désir d'être son propre patron et l'aspiration à l'autonomie.¹⁷

La notion d'entrepreneur est liée à la capacité de pouvoir régler soi-même son travail (Donckels, 1984). Autrement dit, la personne détermine les tâches à effectuer et le planning à respecter pour parvenir aux résultats escomptés. Certains traits de la personnalité des entrepreneurs peuvent faire en sorte que "leur indépendance est la chose la plus désirable au monde" (Sweeney, 1982).

Pour Stevenson(1987)¹⁸, les jeunes sont motivés pour entreprendre depuis assez longtemps, souvent dès leur enfance. La motivation des jeunes entrepreneurs est l'indépendance, d'échapper aux ordres des supérieurs et le besoin de réalisation personnelle pour gagner de l'argent. A ce titre, la motivation première des entrepreneurs, pour Guillaume (1998), c'est d'être son propre patron. Ils créent surtout par défis avec eux-mêmes (désir d'accomplissement, indépendance...) que par opportunité pour un marché ou à cause de pressions diverses.

¹⁶ : G Yvon, Tremblay Maripier « L'impact des antécédents sur les perceptions, attitudes et intentions des étudiants collégiaux et universitaires à l'égard d'entrepreneuriat », P 9.

¹⁷Fayolle. A, 2003, op. cit. , P 61.

¹⁸E Baccari, « Les motivations entrepreneuriales des jeunes entrepreneurs Tunisiens : Etude exploratoire », P8

Enfin, le fait d'être son propre patron (Albert, Mougenot, 1988) est également la garantie d'un emploi stable pour l'entrepreneur.

3.2-2-4 .Le Besoin d'accomplissement

Le besoin d'accomplissement peut se voir associé à une volonté de créer quelque chose de nouveau (Donckels, 1989) ou d'appliquer des connaissances acquises antérieurement. Par exemple, un manager ayant acquis des compétences et un savoir-faire dans une structure professionnelle antérieure décide de créer son affaire pour y développer des applications.

De même, la volonté d'être fier de sa profession, d'être satisfait de son travail (Bragard, 1987) peut se ranger dans cette volonté d'accomplissement. Cela suppose qu'une personne préfère devenir entrepreneur et créer sa propre affaire plutôt que de poursuivre un emploi frustrant ou de subir des tensions dans son entourage professionnel. Enfin, cette motivation peut encore s'interpréter comme un besoin de prouver sa valeur personnelle (Albert, Mougenot, 1988) ou comme la volonté de faire mieux que les autres.

3.2-2-5. L'expérience et l'âge

L'expérience et l'âge du fondateur au moment où il est intéressé à lancer une affaire entrent également en jeu des gens de tous âges se lancent en affaires, les plus jeunes manquent souvent d'expérience, de contacts et de financement; les plus âgés, eux, ont des contraintes familiales et professionnelles. Car l'entrepreneur est un véritable parcours du combattant, aussi le fait d'être jeune, dynamique et en bonne santé .La jeunesse et les qualités qui y sont généralement associées peuvent constituer un plus. La carrière d'entrepreneur commence dans la plupart des cas entre 22 et 55 ans .Sans doute, elle peut débuter plus tôt ou plus tard mais l'âge est moins probable puisqu'il faut à l'entrepreneur de l'expérience, le savoir –faire pertinent une assise financière et beaucoup d'énergie pour lancer et gérer avec succès une nouvelle entreprise.

3.2-3 : les Facteurs sociologiques et culturels

Les motivations sociologiques et culturels sont des éléments directement liés aux différents milieux connus et fréquentés par les individus, et qui peuvent jouer un rôle sur leur propension à entreprendre.

3.2-3-1 : Le milieu familial

La famille peut avoir des stratégies qui peuvent expliquer les différences d'orientation set de réussite scolaire : des parents pauvres peuvent se contenter d'un niveau moins élevé de qualifications, alors que des parents instruits vont pousser leurs enfants jusqu'au bout.

Il semble que les entrepreneurs proviennent le plus souvent de familles où les parents ou autres personnes proches sont eux-mêmes dans les affaires, ou encore, à leur compte; ainsi,

plusieurs recherches indiquent que c'est le cas de 50 % d'entre eux⁵. On peut penser que Lejeune, grandissant dans ce genre de famille ou d'entourage, considère ses parents ou ses proches comme des modèles à imiter. La même constatation a été faite récemment par Diochon et ses collègues⁶ dans une étude canadienne sur les entrepreneurs activement impliqués dans une création d'entreprise (entrepreneurs naissants), alors que 46 % de ceux-cavaient des parents entrepreneurs ou propriétaires d'entreprise. Plusieurs recherches indiquent que les entrepreneurs proviennent le plus souvent de familles où les parents ou autres personnes proches sont eux-mêmes dans les affaires. Les jeunes grandissant dans ce genre de famille ou d'entourage, considèrent leurs parents ou ses proches comme des modèles à imiter.

L'incidence du rang de naissance a fait l'objet de plusieurs études¹⁹, notamment dans celle de Henning et Jardim, qui ont découvert par exemple, que les femmes cadres dirigeant sont tendance à être des aînées. Ainsi, un aîné ou un enfant unique est entouré d'une attention particulière et acquiert plus de confiance en lui. Hisrich et Brush ont, par exemple, trouvé 50% d'aînées au sein d'un échantillon national de 408 femmes entrepreneurs.

3.2-3-2 : L'éducation et l'expérience antérieure

L'éducation des entrepreneurs a fait l'objet d'abondantes recherches. Ces dernières ont montré que l'éducation joue un rôle important dans l'éveil des entrepreneurs. Elle permet de doter l'entrepreneur de compétences et de connaissances qu'il estime très utiles, même décisives pour la concrétisation de son projet. De plus, L'expérience antérieure joue un rôle déterminant dans la création, la croissance et la réussite de l'entreprise. Il s'ensuit que la connaissance d'une technique et d'un secteur d'activité a une influence non moins importante sur l'activité entrepreneuriale.

3.2-3-3 : Le territoire

Le territoire dans lequel l'entrepreneur passe sa vie personnelle ou professionnelle joue un rôle non négligeable. Un territoire peut, en effet, constituer un pôle d'attraction entrepreneuriale²⁰. Il est considéré comme un déterminant grâce à la disponibilité d'atouts naturels tels que la taille, la qualité et la diversité du territoire, la richesse des sols et des sous-sols, la disponibilité en eau, la douceur du climat. Nous pensons aussi aux diverses infrastructures de base (réseaux routiers, aéroport, télécommunication, réseaux d'énergie, tissu économique, ...), ainsi qu'aux ressources humaines, financières et technologiques.

¹⁹ D. Hisrich, M. Peters : « entrepreneur ship : lancer, élaborer et gérer une entreprise », *Economica*, 1991, P 57.

²⁰ Fayolle. A, op. cit. , 2003, P 66.

La disponibilité de ces dotations matérielles et immatérielles en quantités suffisantes est un puissant facteur d'attraction des entreprises auxquelles elle confère de réels avantages. A l'inverse, leur rareté relative ou leur absence joue comme un sérieux frein à l'émergence de ces entreprises et à leur développement.

3.2-4 : les Facteurs technologique

Les mécanismes de coopération entre les établissements d'enseignement supérieur et les entrepreneurs devront être renforcés afin de favoriser une culture de l'innovation au niveau local. De même, il ya aura lieu de mettre en place des mécanismes réingénierie financier adaptés aux projets innovants développés par les entreprises locales.

Par innovation on doit comprendre la capacité qu'ont les entreprises à introduire sur le marché de nouveaux produit ou services, sans nécessairement opérer dans les secteurs de la haute technologie. Il ya donc lieu de distinguer l'innovation de la recherche technologique. Donc la compétitivité des entreprises de taille moyenne ne sera assumée que si celle-ci est capable d'innover.

3.2-5 : les Facteurs contextuels

Shapero (1975) a observé que la plupart des créateurs d'entreprises ont, au départ, subi un déplacement, c'est-à-dire un accident dans leur vie personnelle ou professionnelle .Cet auteur a parlé aussi des facteurs positifs qui résultent notamment de l'identification d'occasions d'affaires ,du besoin d'exploiter ses connaissances et de les appliquer en pratique ou d'une proposition d'association ou d'essaimage. Ainsi que des facteurs négatifs qui sont imposés de l'extérieur par exemple, le licenciement, insatisfaction au travail, des conflits, un revers professionnel ou encore un accident dans la vie familiale, comme un divorce ou la disparition d'un être cher.

. On peut les résumer schématiquement par le contrôle et la maîtrise des prix de revient, la surveillance des niveaux

3.3- Les étapes des créations d'entreprise

Les étapes de création d'entreprise sont :

- Evaluation de l'opportunité de création d'entreprise
- Conception et formulation du projet
- Montage juridique et financier du projet
- Lancement des activités

3.3.1. Evaluation de l'opportunité de création d'entreprise

La problématique de l'évaluation d'une opportunité d'affaire a fait déjà l'objet d'un développement conséquent. Il ne s'agit donc pas de revenir sur ce thème sous le même angle de vue. Notre objectif ici, est de compléter quelque peu ce premier apport et surtout d'insister sur des éléments clés propre à la situation de la création d'entreprise

La transformation une idée en opportunité de création réaliste nécessite de définir l'idée initiale le plus précisément possible : que veut-on vendre ? à qui veut-on vendre ? Quelle valeur cela peut-il apporter ? Telles sont les premières questions qu'il convient d'étudier en priorité. Pour y répondre, il va falloir rechercher les informations, recueillir l'avis et le conseil d'experts et de spécialistes. Tester l'idée auprès de personnes extérieures et analyser les contraintes inhérentes au projet. A ce stade, il est impératif de donner des ordres de grandeur : chiffre d'affaire visé, effectifs, type et niveau de compétences, moyens et capitaux nécessaires. Si des incompatibilités apparaissent au cours de ce travail, entre les exigences du projet et les possibilités du créateur, mieux vaut modifier le projet au lieu de le différer.

L'analyse de situation et l'approche globale constituent des outils très efficaces pour réaliser ce travail d'évaluation.

Dans certains cas et notamment pour des projets innovants. L'évaluation d'opportunité passe par des phases de recherche et développement, de prototypage, d'essais et d'expérimentation destinés à vérifier la faisabilité du concept.²¹

3.3.2. Conception et formulation du projet de création

Après avoir identifié l'opportunité et défini les grandes lignes du projet, il faut tout mettre en œuvre pour faire de l'opportunité une activité économiquement rentable.

De jouable et réaliste, le projet doit se déplacer vers la position de réalisable. A ce stade, différentes études doivent être conduites : l'étude de marché, l'étude industrielle, l'étude financière et l'étude juridiques. Toutes ces études permettent de répondre aux nombreuses questions qui se posent et d'apporter de la matière à l'élaboration de l'offre, de la stratégie d'affaires ou business plan. Ces études permettent également de positionner le projet, de le dimensionner et de formaliser une stratégie pertinente.²²

3.3.2.1. Comment positionner le projet ?

Le positionnement du projet dépend de la CSIP (configuration stratégique instantanée perçue) du créateur. Il est fonction d'un croisement entre les aspirations et les buts du créateur, ses ressources et compétences et les possibilités de l'environnement. Pour cela, il est

²¹ Fayolle. A, op. cit. , 2004, P. 118

²² Fayolle. A, op. cit. , 2004 P.119.

nécessaire que le créateur puisse identifier dans l'environnement, les facteurs de succès, les contraintes et les marges de manœuvre possible, pour affiner le positionnement, il faut que le créateur développe, d'autre part, une vision du couple individu/jeune entreprise à l'horizon 3/5 ans. Où en sera l'entreprise à cette date ? Quels seront la position et le rôle de l'entrepreneur ? Pour réaliser ce travail de positionnement, les analyses liées à la recherche de la meilleure adéquation possible entre le créateur et son projet s'avèrent très utiles.

3.3.2.2. Comment calibrer et structurer le projet ?

Structurer le dans ce projet implique dans certains types de création d'entreprise de constituer une équipe présentant des complémentarités et des compatibilités de caractère et de motivation. Calibrer le projet revient à apprécier dans quelles mesure les ressources mobilisées constituent une bonne rampe de lancement et de développement des activités. Ces ressources sont bien évidemment financiers, mais aussi technologique, industrielle et commerciales.

3.3.2.3. Comment formaliser une stratégie pertinente ?

La stratégie de démarrage et la stratégie de développement doivent se retrouver dans le business plan. Elle expose avec précision, le positionnement de l'entreprise, sa vocation et son métier.

La stratégie doit montrer le degré de cohérence entre les facteurs clés de succès identifiés et leur contrôle/maitrise par l'entreprise, à travers ses compétence et ses ressources.

3.3.3. Montage juridique et financement du projet

Le montage juridique est important. Le choix d'une structure juridique a des conséquences fiscales et sociales sur le créateur et sa famille. Il est souhaitable de décider en parfaite connaissance des tenants et des aboutissants. D'autre part, la du statut juridique de l'entreprise doit être faite en fonction du contexte stratégique, financier et humain.

Mais le montage juridique ne se limite pas ou seul choix d'une structure juridique .il est nécessaire aussi de sécuriser, autant que possible, les relations avec les tiers : salariés, investisseurs, partenaires, fournisseurs et sous-traitants. Enfin dans le cas de la création d'entreprise innovante, il faut maitriser les techniques de protection et de valorisation-négociation de l'innovation et des savoir-faire immatériels.

Le financement du projet peut prendre plus ou moins de temps en fonction de l'importance des besoins et de la complexité du dossier. Le business plan permet d'engager le dialogue avec les banquiers et les investisseurs. A de, le créateur doit parfaitement maitriser

son projet et être capable de répondre à toutes les questions posés par les partenaires financier éventuels.²³

3.3.4. Lancement des activités

Le lancement des activités démarre avec la mise en ordre de marche de l'entreprise. Pour cela, il est indispensable que tout l'engagement pris par le créateur et ses partenaires soient concrétisés. Sur le plan légal, le dossier de constitution de l'entreprise a été déposé au centre de formalité des entreprises. Au niveau financier, les comptes courant bancaires sont ouverts et les ressources financières utiles au démarrage (apports en capital, prêts bancaires ...) sont disponibles.

Cette période va de la création juridique jusqu'à l'atteinte du point d'équilibre opérationnel ou point mort opérationnel. Le point mort étant le niveau du chiffre d'affaires ou l'ensemble des charges, variable et fixes, est complètement absorbé par les marges dégagées. Dans certain cas, cela peut prendre plusieurs années d'où l'importance d'un suivi régulier des affaires et de l'application de principe et règles de gestion stricts de stock, la maîtrise des investissements et la gestion de la qualité. Le but du jeu est d'éviter les écarts et les dérapages trop importants entre les prévisions et les réalisations. Si les écarts sont inévitable il faut engager le plus rapidement possible les actions correctrices.²⁴

CONCLUSION

En conclusion, il faut signaler que Les apports de l'entrepreneuriat à la société et à l'économie sont nombreux, comme on vient de le voir ; l'entrepreneuriat est à l'origine de la création d'entreprise, d'emplois, d'innovation. C'est en fait une force motrice et un levier stratégique pour la création de l'emploi, la croissance économique et la cohésion sociale.

L'entrepreneur, pour bien diriger son propre affaire, il a besoin d'un capital financier certes, mais aussi de compétences multiples, c'est pourquoi les pouvoirs publics et les acteurs économiques ont développés des actions visant à répondre aux différents besoins de l'entrepreneur, au tours notamment de l'appui financier, du conseil, de la formation et surtout l'accompagnement et le suivi des entrepreneurs a fin d'augmenter le nombre de création d'entreprise et d'assurer leurs pérennités.

Le deuxième chapitre de ce travail ont tentera de faire le point sur les différentes politiques publiques misent en œuvre par l'Etat algérien pour maîtriser le chômage.

²³ A.FAYOLLE « entrepreneuriat apprendre à entreprendre », DUNOD, paris, 2005, P .120.

²⁴ Fayolle. A, 2005, op. cit. , P. 121.

Chapitre II : la problématique de chômage en Algérie et les dispositifs publics d'aide à l'entrepreneuriat.

INTRODUCTION

Le chômage en Algérie reste un problème majeur, où diverses catégories de la population sont contaminées par ce phénomène et les différentes interventions de l'Etat pour lutter contre ce dernier. Pour mieux comprendre cette situation en Algérie, ce chapitre sera l'objectif, en premier lieu on parlera de la réalité du chômage, et en second sur les dispositifs publics.

SECTION 01 : LE CHOMAGE EN ALGERIE

Dans cette section on va présenter le chômage en Algérie, les typologies et les conséquences

1.1. Définition et typologie

Le chômage est défini économiquement comme étant un excédent de main d'œuvre, une situation où l'offre est supérieure par rapport à la demande sur le marché du travail. En 1982, une autre définition est donnée par le Bureau International du Travail (BIT)¹ : «... Est considéré chômeur toute personne ayant dépassé un âge spécifique qui, au cours de la période de référence, satisfait les critères suivant :

- Etre sans emploi ;
- Etre disponible pour le travail ;
- Recherche activement un emploi, c'est-à-dire avoir pris des dispositions spécifiques au cours d'une période récente spécifiée pour rechercher un emploi salarié ou non salarié ».

Cette définition est reconnue et acceptée pratiquement dans la plupart des pays du monde dont l'Algérie, mais pour ne pas y avoir des divergences concernant la durée dans laquelle ces conditions seront vérifiées, les différents pays de l'union européenne se sont accordés sur une seule interprétation de cette définition. Le chômage est donc défini relativement à une semaine donnée dite semaine de référence, alors, est considéré chômeur toute personne

- Qui n'a pas travaillé, et ce, même pour une heure pendant la semaine de référence ;

¹ Bureau International du Travail, 1954, précisée en 1982, mise à jour 2011.

Chapitre II : la problématique de chômage en Algérie et les dispositifs publics d'aide à l'entrepreneuriat.

- Qui était disponible à travailler dans un délai de deux semaines ;
- Qui a entrepris des démarches spécifiques pour trouver un emploi au cours des quatre semaines précédant la semaine de référence².

1.2 Les types de chômage

Il existe plusieurs types de chômeurs parmi lesquels nous allons citer les plus importants ;

1.2.1. Le chômage frictionnel

C'est le chômage provoqué par le temps qu'il faut aux travailleurs pour trouver les emplois correspondants le mieux à leur capacités et à leur goûts, c'est un chômage de plein emploi. Il peut être dû aux décalages entre les qualifications disponibles et demandées mais aussi au problème de mobilité géographique et au manque d'information.

2.1.2. Le chômage conjoncturel

Chômage associé aux fluctuations de l'activité économique et son ralentissement à court terme, provoquent l'écart du taux de chômage à son taux naturel. C'est un type de chômage transitoire, il apparaît dans la période de dépression quand le volume de production excède la demande, ce qui pousse les entreprises à licencier les travailleurs, ce type de chômage disparaît dans la période de reprise quand les entreprises ébauchent plus de leurs mains d'œuvre.

1.2.3. Le chômage structurel

C'est le type de chômage le plus important de tous les autres types, il résulte des mutations des structures de l'économie, suite à l'évolution technologique qui rend inemployable une partie de la population active qui ne trouve pas l'emploi correspondant à ses qualifications. En effet, nous remarquons le déclin de certaines activités traditionnelles ; l'internationalisation des économies ; développement du secteur tertiaire. Il ne peut être absorbé que lentement d'où son caractère durable.

² Olivier Chardon et Dominique Goux, « la nouvelle définition du chômage BIT » économie et statistiques n°362, 2003.

Chapitre II : la problématique de chômage en Algérie et les dispositifs publics d'aide à l'entrepreneuriat.

1.3. Les caractéristiques du chômage en Algérie

L'évolution de la structure du chômage en Algérie fait apparaître quelques caractéristiques qui peuvent être résumé par :

1.3.1. L'évolution du taux de chômage en Algérie

Tableau n°01 : l'évolution du taux du chômage en Algérie de 2006 à 2017 en %

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2014	2015	2016	2016	2017
Période de référence	oct	oct	déc	Sept	sept	sept	sept	sept	avri	sept	sept	avri	sept	avri
Taux d'activité chez les femmes	14,8	13,6	14,1	13,9	14,2	14,2	15,8	16,6	16,3	14,9	16,4	17,3	16,6	17,4
Taux de chômage chez les femmes	14,4	18,3	17,4	18,1	19,1	17,2	17	16,3	14,2	17,1	16,5	16,6	20	20,5
Taux d'activité chez les hommes	60,9	67,8	69	68,7	68,9	65,3	67,8	69,5	66,3	66,2	66,8	66,3	66,6	66,3
Taux de chômage chez les hommes	11,8	12,8	10,1	8,6	8,1	8,4	9,6	8,3	8,8	9,2	9,9	8,2	8,1	10,1

Source : Réalisé à partir des données l'ONS, Avril 2017, p. 2

On constate d'après le tableau N°01 que durant l'année 2006 le taux de chômage atteint 12.3%, à partir de 2007 le taux de chômage a été de 13,8%, jusqu'à avril 2014 on remarque une légère baisse du taux de chômage de 9,8%, puis ce taux augmente pour atteindre 12.3% en avril 2017.

Quoiqu'il soit et au-delà des controverses relatives à sa mesure, le chômage est une réalité tangible en Algérie, ce qui pousse à s'interroger sur les performances des politiques économiques dans ce domaine sensible de la création d'emploi productifs.

Chapitre II : la problématique de chômage en Algérie et les dispositifs publics d'aide à l'entrepreneuriat.

La participation des femmes au marché du travail a connu une progression durant la période 2006-2017 pour atteindre 17,4% de la population active total en 2017. Contre 14,8% de la population active total en 2006, correspondant à une augmentation de presque 2.6%.

D'après le tableau N°01, nous remarquons une augmentation du nombre des chômeurs de sexe féminin de presque de 14.4% en 2006 à 20.5% en avril 2017, alors que le chômage de sexe masculin a baissé presque de 11.8% en 2006 jusqu'à 10.1% en avril 2017

1.3.1. Le chômage des jeunes

Tableau n°02 : Le chômage par groupe d'âge et sexe en Algérie du 2011 à 2017 (en%)

Age	Sexe	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
16-20	Masculin	23,4	30,8	29,3	29,9	38,1	30,7	37,7
	Féminin	28,1	39,1	37,4	42,6	43,1	38,2	48,7
20-24	Masculin	17,8	23,2	19,3	20,4	23,5	19,3	24,4
	Féminin	39,2	39,2	40	35,9	45,7	40,2	44,7
25-29	Masculin	14,1	14,5	11,7	12,7	15,9	13,4	15,5
	Féminin	22,4	20,5	18,8	18,7	25,4	25,4	33,4
30-34	Masculin	7,2	7,5	7,1	7,4	8,9	7,2	9,4
	Féminin	13,3	12,2	13,3	10,9	13,2	13,3	19,2
35-39	Masculin	4,5	5,2	4,7	5,9	5,3	5	5,9
	Féminin	10,9	12	10,8	9,1	7,5	10,3	11,1
40-44	Masculin	2,7	3,5	2,4	4,2	4,1	3,2	4,5
	Féminin	4,9	9	8,3	6,6	7	9,2	8,8
45-49	Masculin	2,7	2,7	2,1	2,3	3	2,4	3,4
	Féminin	4,2	5,8	6,1	4,4	1,7	5,5	7,7
50-54	Masculin	1,7	2	2,5	2	2,9	2,4	3,4
	Féminin	3,1	3	2,9	2,4	0	3	3,2
55-59	Masculin	2,4	3,1	2,4	2	3	2,8	3,7
	Féminin	2,2	3,6	1,6	1	0	4,4	8,4
Total	Masculin	8,4	9,6	8,3	8,8	9,9	8,2	10,4
	Féminin	17,2	17	16,3	14,2	16,6	16,5	20,5

Source : réalisé à partir des données de l'ONS.

Chapitre II : la problématique de chômage en Algérie et les dispositifs publics d'aide à l'entrepreneuriat.

La distribution des chômeurs selon l'âge indique qu'ils sont majoritairement des jeunes, une situation qui est très inquiétante car il s'agit d'un chômage de jeune primo demandeurs d'emploi.

D'après le tableau N° 02, on assiste à des disparités significatives selon l'âge et le sexe ; le chômage touche principalement les jeunes entre 16 ans et 24 ans, il attendre en 2011 :20,6% chez le sexe masculin et 33,65% pour le sexe féminin, par contre en 2017 en remarque une hausse du taux de chômage est estimé à 31,05% chez le sexe masculin et 46,7% pour le sexe féminin.

En remarque une régression du taux de chômage chez les femmes entre 2011 et 2014 (de 17,2% à 14,2%), puis le taux de chômage augmente du 2014 à 2017 (de 14,2% à 20,5%).

Par ailleurs, en constante une léger progression du taux de chômage chez les hommes entre 2011 et 2017 (de 8,4% à 10,4%).

1.3.2. Le chômage des diplômés

Tableau N° 03 : Taux de chômage selon le niveau d'instruction, le diplôme obtenu et le sexe (en %)

	Masculin	Feminin	Total
Niveau d'instruction			
Sans instruction	3,5	5,1	3,8
Primaire	7,5	14,5	8,2
Moyen	12,6	21,9	13,6
Secondaire	9,5	18,1	11,3
Supérieur	10,1	24,2	17,1
Diplôme obtenu			
Aucun diplôme	9,5	14,6	10,1
Diplômé de la formation professionnelle	12,4	22,6	14,8
Diplômé de l'enseignement supérieur	10,1	24,2	17,6
Total	10,1	20,5	12,3

Source : Réaliser à partir des données de l'ONS, avril 2017, p.6

Selon les études faites par l'office national des statistiques, le chômage touche d'avantage les universitaires et plus particulièrement les diplômés : alors que le taux de chômage parmi la population n'ayant aucun diplôme est estimé à 10,1%, celui des diplômés de l'enseignement supérieur atteint 17,6% (10,1% chez les hommes et 24,2% chez les femmes) selon l'enquête de l'ONS en avril 2017. Les statistique montrent donc que le chômage des jeunes diplômés

Chapitre II : la problématique de chômage en Algérie et les dispositifs publics d'aide à l'entrepreneuriat.

est beaucoup plus important que celui des non-instruits devient, pour nombre d'analystes, impuissant élément des révoltes sociales, voire un puissant combustible pour les revendications violentes.

1.4. Les principaux facteurs qui alimentent le chômage en Algérie

Des nombreux facteurs sont à l'origine du chômage en Algérie. Certains remontent aux années soixante-dix, comme le cas des défaillances de l'économie nationale et les faiblesses du système éducation et formation. Les autres facteurs surviennent plus tard, citant à cet effet la chute brutale des cours du pétrole ainsi que l'ouverture des réformes économiques.

D'autres sont de l'ordre démographique, à l'observation de l'augmentation de la population active celle qu'est poussée par la croissance démographique et l'évolution des comportements d'activité.

1.4.1. Le facteur démographique :

L'amélioration de niveau de vie, plus précisément les conditions sanitaires ainsi que la politique nationaliste ont caractérisé la décennie 1970, avec un accompagnement évolution rapide de la population. Ou l'Algérie à enregistrer une croissance démographique qui dépasse les 3%. face à cette situation de crainte, entravent le développement économique, ; inciter les pouvoirs publics à mettre en œuvre en février 1983 un programme de planning familial pour but de faire baisser la fécondité à travers l'espacement de naissance, que indique l'indice synthétique de fécondité. L'indice fécondité des femmes âge entre 15-49 ans était de 7,9 en 1970 a chuté à 4 en 1995. Alors que le taux de croissance de la population se ralentit qu'est de 2,3% entre 1990 et 1997 jus que ce qu'il atteint 1,5% vers 2000 et 1,165% en 2012. qu'elle que années plus tard, cette évolution se manifeste au niveau des effectifs et de la structure des actifs, notons particulièrement l'intégration massive des jeunes à la population active on remarque aussi la pression exercée sur le marché du travail entre 1980 et 2000, sachant que le nombre des actifs augmente avec un rythme annuel de 3,8%, dépassant l'accroissance démographique. EN 1966 la population active est évaluée à 2,564 million et 9,968 million en 2007 et plus de 10 million en 2012.³

³ B. Arhab, « Contribution à la réflexion sur la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage en Algérie, étude analytique et empirique », Thèse de Doctorat, Université de Bejaïa, 2010, p. 239-242.

Chapitre II : la problématique de chômage en Algérie et les dispositifs publics d'aide à l'entrepreneuriat.

1.4.2. L'arrivée massive des femmes sur le marché de travail

L'emploi féminin en Algérie a connu depuis l'indépendance un développement important l'effectif des femmes occupées est passé de 90 500 au lendemain de l'indépendance à 1 474 000, un effectif qui a été multiplié par 8 en l'espace de trois décennies (entre 1977 et 2010). Dès lors, leur taux d'activités est passé de 1,8% en 1966 à 9,6% en 1998 et atteint 14,2% en 2010. Mais il reste faible par rapport aux taux de l'activité féminine mondiale qui était de 52,5% en 2007, et le taux de la région de l'Afrique du Nord qui est estimé à 26% toujours pour la même année.

Les femmes marquent de plus en plus leur présence sur le marché du travail. Cette présence accrue peut être expliquée par différentes raisons ; la progression de la pauvreté, la dynamique du secteur informel qui a permis au travail à domicile d'augmenter sensiblement, l'élévation du niveau d'éducation qui a contribué au recul de l'âge du mariage ce qui a pesé dans la modification de la valeur attachée au travail des jeunes filles dont l'insertion au monde du travail est plus facile que les femmes mariées. D'autres facteurs ont contribué à l'arrivée des femmes sur le marché de travail, notamment à partir de la fin de la décennie 1980. D'abord, la libéralisation, après l'effondrement de l'économie planifiée, qui a créé de sérieuses perspectives d'emploi pour les femmes. Ceci est dû au déclin de l'emploi industriel, au développement du secteur des services et du rétrécissement du secteur public productif qui a toujours occupé une grande part de la main-d'œuvre masculine. Ensuite la crise qui a causé le licenciement de beaucoup de pères de famille, a obligé les femmes de travailler même sans avoir aucune qualification ni diplôme, l'essentiel c'est d'avoir une autre source de revenu. Ce qui a contribué au développement du chômage féminin d'une part et de l'emploi informel d'une part.

1.4.3. Les défaillances des systèmes éducatifs et formation

L'éducation est un facteur capital pour le développement, dans la mesure où elle permet la construction du capital humain et les compétences dotées de la créativité requise pour la production de connaissance, la formation d'une main-d'œuvre qualifiée capable de l'exploiter dans divers domaines et la préparation des consommateurs susceptibles de les utiliser dans la vie courante. En Algérie le système éducatif/formation n'est pas utilisé pour aboutir à ces fins, mais plutôt pour reproduire et perpétuer les choix politiques et idéologiques. Car ce système est

Chapitre II : la problématique de chômage en Algérie et les dispositifs publics d'aide à l'entrepreneuriat.

utilisé comme un instrument pour mener le projet socialiste et la réhabilitation de l'islam et la langue arabe.

1.4.4. L'incidence des chocs exogènes

Toute économie peut être surprise par des chocs exogènes qui déstabilisent et perturbent son bon fonctionnement. L'économie algérienne, jusqu'à présente, n'est pas dotée de la flexibilité et de la réactivité nécessaire pour faire face et résister à ces chocs et reprendre après les crises. La baisse des cours pétroliers survenue en 1986 a eu des conséquences lourdes pour la croissance et le développement de l'Algérie. D'ailleurs l'effondrement des cours des hydrocarbures et l'assèchement des recettes de financement extérieurs, ont causé l'abandon de l'Etat algérien, de plusieurs objectifs visés au programme du second plan quinquennal. Par exemple, il est prévu de créer 950 000 postes de travail mais à cause de ce choc, seul 347 000 ont été créés, car l'Algérie n'avait pas suffisamment de financement pour importer des matières premières et équipements, ce qui a été un obstacle pour l'investissement productif et la création de nouveaux emplois, les entreprises finissent donc par libérer leur travailleurs.

Ainsi, la réforme du secteur public telle la dissolution de plusieurs unités publiques déficientes et la privatisation d'autres, a causé pour sa part un déficit en emplois. Selon le CNES⁴ entre 1994 et 1998, 360 000 licenciements ont eu lieu, toutes formes confondues. Toujours dans le cadre des allègements des effectifs, le FMI a trouvé que c'est nécessaire de réduire le personnel du secteur public non marchand, et ceci à travers le gel des recrutements et le non remplacement des fonctionnaires sortant en retraite. Tout simplement, le choc pétrolier et les restructurations qui l'ont suivi quelques années plus tard, ont fait faire à l'économie algérienne un changement complet en matière de politique d'emploi. Le licenciement trouvé comme seule et importante solution pour la réduction des effectifs a été accepté et même pratiqué au sein du secteur public.

Evoquer ces facteurs ne veut pas dire qu'ils sont les seuls, mais il existe d'autres facteurs structurels tels que la carence du secteur productif et le ralentissement de l'investissement public et conjoncturels tel que le progrès technique, le déséquilibre intersectoriel. D'autres facteurs dont il reste à vérifier la part de responsabilité dans le chômage tels que l'exigence salariale élevée, la mobilité géographique limitée... etc.

⁴ CNES, rapport du premier semestre 1999.

Chapitre II : la problématique de chômage en Algérie et les dispositifs publics d'aide à l'entrepreneuriat.

1.5 Les conséquences du chômage en Algérie

Le chômage a engendré des conséquences désastreuses, que ce soit l'économie en générale (l'informatisation de l'économie), ou sur la société (l'apparition du travail des enfants)⁵, et notamment sur l'individu (vol, suicide, émigration) car c'est le plus touché et le plus concerné.

1.5.1. L'informatisation de l'économie

En Algérie, le travail informel, est identifié sur la base du non affiliation à la sécurité sociale et l'absence d'enregistrement administratif et fiscal. L'incapacité de l'Etat à répondre aux besoins de sa population en matière de revenus, logements, de travail, et les difficultés de financement rencontrées par ceux qui souhaitent créer une entreprise, et autres conditions ont incité les gens à exercer des activités non déclarées. Ceci a engendré une informatisation de l'économie, une situation qui s'est de plus en plus aggravée, surtout à partir de la décennie 1990. La plupart des chômeurs, n'ont pas le choix et sont prêts à accepter n'importe quel emploi, l'essentiel est de gagner un revenu. Aussi, l'une des causes principales de la dynamique de secteur informel, c'est le chômage masculin, qui a causé le travail des femmes même sans aucune qualification ou diplôme (travail à domicile,...etc.). La répartition de la population occupée selon le lieu de travail relève que 24.4% des femmes travaillent à domicile. Pour la même année, l'enquête emploi enregistre plus de 38% des femmes occupent un emploi qui ne sont pas affiliées à la sécurité sociale.

Jusqu'à présent, l'extension de l'emploi informel est visible, même dans le secteur structure. Il apparaît à travers les nombreuses entreprises commerciales qui s'adonnent à des activités parallèles des productions dans l'arrière boutique ou de vente de produits fabriqués par les ménages, d'une part, et les nombreux employés d'entreprises et administration qui exercent un second emploi dans l'informel, d'autre part. Cette informatisation de l'économie obéit à de nombreux mécanismes, parmi lesquels on peut citer la non déclaration des employés et la non facturation des opérations. Et même si l'emploi informel procure des revenus aux ménages démunis, la contribution à la résorption du déséquilibre du marché du travail, mais il reste toujours un véritable danger au double plan économique et social

⁵Dj. BENAOUZIA « essai d'analyse des principaux déterminants du chômage en Algérie »: cas de wilaya de Bejaia »université de Bejaia, 2012, p.33

Chapitre II : la problématique de chômage en Algérie et les dispositifs publics d'aide à l'entrepreneuriat.

(échapper à la fiscalité, le risque de vie des travailleurs, le travail des enfants et leurs exploitations,... etc.)

1.5.2. La réapparition du travail des enfants

Le chômage engendre la réduction du niveau de vie des familles et l'apparition de la pauvreté, ce qui pousse tous les membres de la famille à travailler même ses membres les plus jeunes, afin d'élever les revenus et améliorer les conditions de la vie. En Algérie, et notamment entre 1988 et 1995, la pauvreté est réapparue à cause entre autre du développement massif du chômage et elle a produit des effets importants sur l'offre du travail. Ma conséquence la plus inquiétant est la réapparition du travail des enfants, qui a été favorisée par l'aggravation de l'échec scolaire.⁶ En 1998, il y'a que 22 000 enfants, âgés de moins de 15 an, qui travaillent en Algérie, 60% d'entre eux se trouvant dans des zones rurales, mais l'observation de la réalité indique que l'emploi des enfants connaît aussi un essor dans les grandes villes. D'après une enquête réalisée par l'institut National du Travail (INT), en 2003, les enfants travailleurs qui ne fréquentent plus ou pas l'école représentent 85.5% de l'ensemble des enfants qui travaillent (46.3% ont quitté l'école et 39.5% ne l'ont jamais fréquentée). Contrairement aux enfants qui ne travaillent qu'occasionnellement et en dehors de la période de l'école, ceux évoqués par l'enquête de l'INT vont définitivement intégrer le marché de travail.

1.5.3. Les effets du chômage sur les chômeurs

Nous savons que la catégorie la plus touchée par ce phénomène par cet épineux est celle des jeunes, qui se trouvent en face de situation inévitables, et ils deviennent par tentation ou par besoin des voleurs, agresseurs jusqu'à commettre des actes odieux et criminels. Pour noyer leur ennui, certains d'entre eux choisissent l'émigration même clandestine, pour chance ailleurs dans l'espoir d'améliorer leurs conditions de vie hors de leurs pays. Selon les statistiques de l'OCDE (2000/2001), la part de migrants algériens en France est estimée à 91%⁷ de l'ensemble des pays de l'OCDE. Les autres qui ne trouvent pas de moyens d'émigration, se trouvent dans le dénuement complet, commentent le pire à savoir jusqu'à se suicider par désespoir, car ils n'ont aucune perspective d'avenir pour mener une vie décente à

⁶DJ, BENAOUZIA, 2012, Op. Cit, p. 34

⁷ DJ, BENAOUZIA, 2012, Op. Cit, p.34

Chapitre II : la problématique de chômage en Algérie et les dispositifs publics d'aide à l'entrepreneuriat.

savoir, obtenir un logement, fonder une famille...etc. ils s'autodétruisent en consommant de l'alcool, et même deviennent prisonniers de drogue.

SECTION 02 : LES DISPOSITIFS PUBLICS D'AIDE A L'ENTREPRENEURIAT

Dans cette section nous allons présenter les dispositifs publics d'aide à l'entrepreneuriat (CNAC, ANGEM et ANSEJ) leurs missions et objectifs

2.1 La caisse nationale d'assurance chômage (CNAC)

Dans cette partie nous entamerons la présentation du dispositif CNAC, tout en expliquant, sa mission, sa primauté, les conditions d'éligibilité ainsi les aides et avantages alloués.

2.1.2. Présentation de la CNAC

La caisse Nationale d'assurance Chômage a été créée en 1994 conformément au décret exécutif n°99-37 du 24 chaouel 1419 correspondant au 06 juillet 1994 portant statut de la caisse nationale d'assurance chômage conformément au décret exécutif n°94-188 du 06 juillet 1994 en tant qu'une institution publique de sécurité social du ministère de l'emploi, du travail et de la sécurité social, ayant pour vocation d'amortissement les conséquences du licenciement massif des travailleurs salariés.⁸

Dans le cadre du programme de lutte contre le chômage, la CNAC a pris en charge les promoteurs âgés entre 30 et 50 ans par le décret N°04-01 du 03 janvier 2004 modifié et complété, portant le statut de la caisse national d'assurance chômage. C'est un organisme étatique chargé de la gestion d'un dispositif d'aide à la création et l'extension d'activité de production, dans le but de soutenir les jeunes chômeurs pour des raisons économiques, des contraintes d'effectif ou décisions d'entreprise. Les principaux objectifs de ce dispositif consiste à réduire le chômage à travers le renforcement des encouragements à la création d'emploi et l'accompagnement des sans emploi à la recherche d'un travail, spécialement par des plans de formation et de réinsertion pour développer leur domaine de compétence, et élever leur niveau de professionnalisme à travers des institutions de formation, mais aussi par une aide organisée et propre à la création d'un travail autonome par des centres d'aide au

⁸ Journal officiel n°07 du 13 février 1999

Chapitre II : la problématique de chômage en Algérie et les dispositifs publics d'aide à l'entrepreneuriat.

travail indépendant. Pour atteindre à mieux ces objectifs, les précédés suivant sont mis au service de la CNAC.

Ce dispositif a été créé dans le but de préserver les postes d'emplois, chargé de sa mise en œuvre, développe une démarche opérationnelle visant les objets suivants :

- ✓ Promouvoir l'esprit entrepreneurial ;
- ✓ Offrir des crédits adoptés à des conditions avantageuses.⁹

2.1.3. Les missions et l'organisation de la CNAC

Plusieurs missions principales associées à la CNAC comme le soutien à la création d'activité par les chômeurs promoteurs âgés de 30ans à 50ans ; l'encouragement des allocataires dans leurs recherche d'emploi notamment par des programmes de formation de reconversion pour élargir leur domaine de compétences et élever leur niveau de professionnalisme à travers des institutions de formation, mais aussi par une aide organisée et spécifique à la création d'un travail indépendant à travers les centres d'aides au travail indépendant.

A partir de 1998 et jusqu'en 2004, la CNAC a mis en œuvre les mesures actives destiné à la réinsertion des chômeurs allocataires que sont l'aide à la recherche d'emploi et l'aide au travail indépendant par un personnel spécialement recruté et formé –les conseillers animateurs- et dans les centres dotés d'infrastructures et d'équipement également destinés à cette fin.

La caisse vise les chômeurs de la tranche d'âge entre 30 et 50 ans, qui investissent dans des activités industrielles, artisanales, agriculture, hydraulique et des services, sauf la revente en l'Etat, pour des montants d'investissement pouvant atteindre 10 millions de dinars(DA). Il inclut un système de prêts, un fonds de caution mutuelle couvrant 70% du crédit consenti par la banque, et un accompagnement.¹⁰

Le financement du projet est constitué de :

- L'apport personnel du chômeur promoteur;
- Le prêt non rémunéré de la CNAC. Le montant varie selon le niveau d'investissement;

⁹ www.cnac.dz

¹⁰ Journal officiel n°34,1994.

Chapitre II : la problématique de chômage en Algérie et les dispositifs publics d'aide à l'entrepreneuriat.

- Le crédit bancaire dont une partie des intérêts est bonifiée par la CNAC, garanti par le Fond de Caution Mutuelle de Garantie (FCMG) à hauteur de 70%.

Le financement est structuré en deux niveaux différents selon le seuil de l'investissement :

Niveau 01 : Seuil d'investissement inférieur ou égal à cinq (05) millions de dinars :

- Un apport personnel de 1% ;
- Un Prêt Non Rémunéré (classique) de la CNAC de 29% ;
- Un crédit bancaire à taux bonifié à hauteur de 70%.

Niveau 02 : Seuil d'investissement supérieur à cinq (05) millions de dinars et inférieur ou égal à dix (10) millions de dinars:

- Un apport personnel de 2% ;
- Un Prêt Non Rémunéré (classique) de la CNAC de 28% ;
- Un crédit bancaire à taux bonifié à hauteur de 70%¹¹

La caisse assure également les tâches suivantes :

- Propose un crédit sans intérêts ;
- Accompagnement personnel aux porteurs de projets ;
- Franchise de la Taxe sur la Valeur Ajoutée(TVA) pour l'acquisition de biens d'équipement et de services entrant directement dans la réalisation de l'investissement ;
- Exemption du droit de mutation à titre onéreux sur l'acquisition immobilière effectuée dans le cadre de la création de l'activité ;
- Application du taux réduit de 5% en matière de droits de douane pour les biens d'équipements entrant directement dans la réalisation de l'investissement.

2.1.3.1. La mission d'assurance chômage

Le 26 mai 1994, deux décrets législatifs signés et publiés au journal officiel n° 34 créaient le régime d'assurance chômage destiné aux salariés du secteur économique qui perdent leur emploi de façon involontaire, pour raison économique dans le cadre soit d'une compression d'effectif, soit d'une cessation d'activité de l'employeur.

¹¹ Etablir à partir des données de la CNAC.

Chapitre II : la problématique de chômage en Algérie et les dispositifs publics d'aide à l'entrepreneuriat.

Le chômage pour raison économique est depuis l'année 1994 considéré comme un risque indemnifiable au même titre que les autres risques de sécurité sociale (maladie, accidents de travail, etc.).

Le régime d'assurance chômage ne se limite pas au versement d'une indemnité. Des mesures actives destinées à augmenter les chances du travailleur ayant perdu son emploi de façon involontaire à reprendre sa place sur le marché du travail ont été développées par la CNAC, Il s'agit :

- De l'aide à la recherche d'emploi ;
- De l'aide au travail indépendant ;
- De la formation reconversion ;

En effet, le système mis en place garantit aux ex salariés une indemnité d'assurance chômage leur permettant de préparer dans les meilleures conditions possibles leur réinsertion dans la vie active.

Depuis l'avènement du dispositif, environ 200 000 ex salariés ont bénéficié d'une indemnité d'assurance chômage pendant une durée moyenne de 23 mois. Le régime d'assurance chômage mis en place permet aux employeurs publics et privés de disposer d'un instrument pour faire face aux difficultés économiques, financières et techniques pouvant amener à réduire les effectifs afin d'éviter de mettre en péril l'avenir des entreprises et de voir ainsi disparaître la totalité des emplois salariés.

2.1.3.2. La Mission Du Dispositif De Soutien A La Création Et A l'extension d'activités par les Chômeurs Promoteurs Agés De 30 A 50 Ans

Dans le cadre du programme de lutte contre le chômage et la précarité, la Caisse Nationale d'Assurance Chômage CNAC a pris en charge en 2004 le dispositif de soutien à la création d'activités, en fin Juin 2010 les pouvoirs publics, suite à une évaluation de son parcours, ont pris de nouvelles dispositions pour mieux répondre aux attentes et aspirations de la population concernée.

Visant sans cesse le développement et la transmission « de la culture entrepreneuriale », les aménagements de ce dispositif ont porté sur :

- La réduction d'inscription à l'ANEM, un (01) mois au lieu de six (06) mois ;
- Le relèvement du niveau d'investissement de 5 MDA à 10 MDA ;

Chapitre II : la problématique de chômage en Algérie et les dispositifs publics d'aide à l'entrepreneuriat.

- L'accès au dispositif de 30 ans (au lieu de 35 ans) à 50 ans ;
- Et outre la création, l'extension des capacités de production des biens et services.

Forte de son expérience dans le domaine de l'accompagnement et de son réseau des Centres d'Appui au Travail Indépendant (CATI), lancé en 1998 à travers tout le territoire national, la Caisse nationale d'Assurance Chômage se mobilise et se prépare dans la perspective d'offrir à tout porteur de projet un espace adéquat pour l'accomplissement tant professionnel que social en adéquation avec le nouvel ancrage juridique régissant le dispositif de soutien à la création et à l'extension d'activités par les chômeurs promoteurs âgés de 30 à 50 ans :

Un décret présidentiel n°03-514 du 30 Décembre 2003 modifié et complété par le décret présidentiel n°10-156 du 20 Juin 2010 relatif au soutien à la création et à l'extension d'activités par les chômeurs promoteurs âgés de trente (30) à cinquante (50) ans.

Un décret exécutif n°04-02 du 10 dhou el kaada 1424 correspondant au 03 Janvier 2004 modifié et complété par le Décret exécutif n°10-158 du 20 Juin 2010 fixant les conditions et les niveaux d'aides accordées aux chômeurs promoteurs, âgés de trente (30) à cinquante (50) ans.

Cette assise juridique a permis à la CNAC de s'atteler avec la plus grande célérité à la mise en place de tous les mécanismes internes avec la construction concomitante d'un partenariat avec plusieurs ministères et institutions devant optimiser la concrétisation de ses nouvelles prérogatives.

Les services assurés aux promoteurs par ces centres spécialisés intègrent, à la fois, l'accompagnement personnalisé durant toutes les phases, la validation des acquis professionnels et l'assistance lors de l'examen des projets par les comités de sélection et de validation.

Les investissements à réaliser dans ce cadre repose exclusivement sur un mode de financement de type triangulaire, qui met en relation le promoteur, la banque et la CNAC. Le seuil maximum du coût de l'investissement est fixé à 10 millions de dinars. Il est prévu, en outre, toute une batterie d'aides ainsi que des avantages financiers et fiscaux en direction de toute personne qui satisfait aux conditions d'accès au dispositif notamment l'âge, la situation de chômage, la qualification ou le savoir-faire en relation avec l'activité projetée et la possibilité de participer financièrement au montage de son

Chapitre II : la problématique de chômage en Algérie et les dispositifs publics d'aide à l'entrepreneuriat.

projet (accompagnement).

Concernant la Validation des Acquis Professionnels (V.A.P), elle constitue une autre mesure mise en œuvre en partenariat avec le Ministère de la formation et de l'Enseignement Professionnel ainsi que d'autres secteurs en vue de valoriser l'expérience professionnelle des futurs promoteurs dans le montage de leurs projets d'investissement. Cette opération est prise en charge financièrement par la CNAC. Et dans le souci de préserver les micro-entreprises nouvellement créées d'une mortalité précoce, des sessions de formation à la gestion d'entreprise en direction des chômeurs promoteurs sont assurées périodiquement par nos conseillers animateurs.

En plus de cet appui, il est prévu d'octroyer aux promoteurs éligibles, plusieurs avantages qui sont :

- La bonification des taux d'intérêts pour les prêts bancaires ;
- La réduction des droits de douanes ;
- L'exonération fiscale et parafiscale ;
- Le bénéfice d'un prêt non rémunéré (sans intérêts) de la part de la CNAC ;

S'agissant des risques crédits des investissements, un fonds de garantie accompagne les banques partenaires et couvre les créances restant dues en principal et les intérêts à hauteur de 70% (avantages financiers).

2.1.3.3. Les mesures d'encouragement

Parmi les mesures d'encouragement que la CNAC propose on trouve :

a. Avantages consentis à l'employeur

Différents niveaux d'allègement de la part patronale ;

Exonération de la cotisation globale de la sécurité à la charge de l'employeur ;

Subvention mensuelle à l'emploi ;

b. Niveaux d'allègement de la part patronale

L'employeur bénéficie d'abattement en cas de recrutements pour une durée au moins de 12 mois :

Chapitre II : la problématique de chômage en Algérie et les dispositifs publics d'aide à l'entrepreneuriat.

- De 20% de sa quote part, pour les demandeurs d'emploi ;
- De 28% de sa quote part pour les primo demandeurs ;
- De 36% pour les recrutements effectués dans les régions des hauts plateaux et du sud ;

L'employeur bénéficie aussi d'abattement en cas de recrutements pour une durée au moins de 6 mois :

- De 20 à 28% de sa quote part, en cas de recrutement des demandeurs d'emploi et primo-demandeurs dans les secteurs du tourisme, de l'artisanat, de la culture de l'agriculture, dans les chantiers du bâtiment et travaux publics ainsi que les sociétés de services ;
- De 36% de sa quote part patronale, en cas de recrutement de toutes catégories de demandeurs d'emploi dans les régions des hauts plateaux et du sud ;
- En cas de doublement d'effectif initial par l'employeur occupant 9 travailleurs au moins, déclarés à la CNAS, bénéficie d'un abattement fixé à 8 % pour une durée d'une année.

c. Exonération de la part patronale

Tout employeur qui engage des actions de formation et de perfectionnement en faveur de ses travailleurs, bénéficie de l'exonération de la cotisation globale pour des périodes modulées comme suit :

- Un (01) mois pour une durée allant de 15 jours à 1 mois ;
- Deux (02) mois pour une durée supérieure à 1 mois et égale à 2 mois ;
- Trois (03) mois pour une durée supérieure à 2 mois ;
- La CNAC prend en charge la cotisation globale de l'employeur évaluée à (25%) pendant une période pouvant aller jusqu'à trois (03) mois.

d. Subvention mensuelle à l'emploi

Pour chaque demandeur d'emploi recruté sur la base d'un contrat pour une durée indéterminée (C.D.I), l'employeur bénéficie d'une subvention mensuelle à l'emploi d'un montant de 1000 dinars pour une durée maximale de trois (03) ans¹².

¹² CNAC «La Caisse Nationale d'assurance chômage » Agence de Bejaia, p.5-8.

Chapitre II : la problématique de chômage en Algérie et les dispositifs publics d'aide à l'entrepreneuriat.

2.1.4. Accompagnement personnalisé de la CNAC

Le dispositif CNAC compte accompagner les porteurs de projets comme suite :

2.1.4.1. La CNAC propose un accompagnement personnalisé

Dispensé par des conseillers à la création d'activité qui mettront à disposition tout le capital d'expérience et de savoir-faire pour aider la réalisation des projets d'investissement de la formulation de l'idée jusqu'à la post-crétion.

Ajouté à ça une qualité d'accueil avec une discrétion dans le traitement de vos dossiers remarquable ; accompagné par des informations fiables ainsi que des conseils avisés ; qui soutient et accompagne la création de l'activité promulgué par des conseillers animateurs qui vont mettre à la disposition des promoteurs leurs compétences pour répondre à leurs préoccupations.

Elle propose en plus :

- Des entretiens individuelles sont programmées en vue de déceler leurs potentiel entrepreneurial ;
- Un accompagnement personnalisé tout au long de processus de création d'activité ;
- Une disponibilité d'informations sur l'environnement socio-économique pour un choix ajusté du secteur d'investissement ;
- Une méthode d'approche de l'étude du marché.

2.1.4.2. Les phases de l'accompagnement dans le processus de création

L'accompagnement de la CNAC permet aux promoteurs d'entamer le processus de création de leurs activités sur des bases fiable et évaluer vers des entreprises viables avec l'aide des conseils qui permet d'accélérer le processus de création ; l'accompagnement personnalisé du processus de création se déroule en quatre phases comme suite :

a. Phase 1 : Maturation du projet

Au cours de cette phase la CNAC vérifie concordance entre la nature du projet et les qualifications professionnelles du promoteur.

b. Phase 2 : Montage financier

Au cours de cette phase, il sera procédé à l'élaboration du plan d'affaires et à la définition de la structure du financement du projet.

Chapitre II : la problématique de chômage en Algérie et les dispositifs publics d'aide à l'entrepreneuriat.

c. Phase 3 : Validation du projet par le CSVF

Cette phase sera consacrée d'abord à la finalisation de l'étude technico-économique. Cette étape est achevée lorsque le chômeur-promoteur assiste à son conseiller animateur soumet son projet à l'examen par le Comité de Sélection, de Validation et de financement (C.S.V.F). Si le projet est validé par ce comité, le porteur du projet bénéficie d'une attestation d'éligibilité et de financement.

d. Phase 4: Accompagnement post-crétion

Pendant cette phase, vous devenez un gestionnaire de projet que vous venez de créer, le suivi de la micro-entreprise se fait par un planning de visites périodiques que le centre d'accompagnement met en place spécialement les premières années afin de vous initier aux techniques de gestion et de vous assister de faire face aux certains risques, dans l'objectif d'entretenir sa viabilité de son développement.

2.2. Présentation de l'ANGEM

Créée en 2004 par le décret exécutif n°04-14 du 22/01/2004, l'ANGEM vise à favoriser l'auto-emploi, le travail à domicile et les activités artisanales dans les zones urbaines et rurales, encourager l'émergence d'activités économiques et culturelles de production de biens et services génératrices de revenus dans les zones rurales, en développant l'esprit d'entrepreneuriat dans un souci d'intégration économique et sociale. Ses principales missions sont la gestion du dispositif du microcrédit conformément à la législation et la réglementation en vigueur, soutenir et accompagner les bénéficiaires, octroyer de prêts sans rémunération et le suivi des activités réalisées.¹³

2.2.1. Missions de l'ANGEM

Instrument de réalisation de la politique du gouvernement pour la lutte contre le chômage et la précarité, l'Agence Nationale de Gestion du Micro-crédit a pour missions :

- Soutenir, conseiller et accompagner les bénéficiaires dans la mise en œuvre de leurs activités ;
- Octroyer des prêts non rémunérés ;
- Notifier aux bénéficiaires dont les projets sont éligibles aux dispositifs, les aides qui leur sont accordés ;

¹³ www.angem.dz

Chapitre II : la problématique de chômage en Algérie et les dispositifs publics d'aide à l'entrepreneuriat.

- Assurer le suivi des activités réalisées par les bénéficiaires en veillant au respect des clauses des cahiers de charge qui lient à l'agence et en les assistant, en cas de besoins auprès des institutions et organismes concernés par la mise en œuvre de leurs projets ;
- Passer des conventions avec des organismes et institutions ayant pour objets de faire réaliser pour le compte de l'agence, des actions d'information, de sensibilisation et l'accompagnement des bénéficiaires du microcrédit dans la mise en œuvre de leurs activités ;
- Conseiller et assister les bénéficiaires du dispositif du microcrédit dans le processus de montage financier et mobilisation des crédits.

2.2.2. Les objectifs de l'ANGEM

Cette agence a pour objectifs :

- Le micro crédit vise l'intégration économique et sociale des populations ciblées à travers la création d'activités de production des biens et services ;
- Il est destiné aux femmes au foyer et les citoyens sans revenus en disposant des revenus instables et irréguliers, il compte deux types de financement ;
- Un crédit destiné pour les projets dont le coût ne dépasse pas 1.000.000 DA au titre de la création d'activités par l'acquisition de petit matériel, matière première de démarrage et au paiement des frais nécessaires au lancement de l'activité.

Son délai de remboursement peut aller jusqu'à 8 ans avec un différé de :

- Trois (03) années pour le remboursement du principal du crédit bancaire.
- Une (01) année pour le paiement des intérêts.
- Un prêt sans intérêt, au titre de l'achat des matières premières, dont le ne dépasse pas 100.000 DA, celui-ci peut atteindre 250.000 DA au niveau des wilayas du sud et, il est remboursable entre 24 et 36 mois¹⁴

2.3. Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ)

L'Agence Nationale du Soutien à l'Emploi des Jeunes a été créée par le décret 96-296 du 08 septembre 1996, régie d'un caractère spécifique, et destinée aux personnes âgées de 19 à 35 ans¹⁵.

¹⁴ ANGEM, « le micro crédit mécanisme d'aide à la création de micro-entreprise », agence de Bejaia, 2014, P1.

¹⁵ Décret exécutif n°96-296 du 8 septembre 1996.

Chapitre II : la problématique de chômage en Algérie et les dispositifs publics d'aide à l'entrepreneuriat.

L'agence est placée sous l'autorité du chef du gouvernement, le suivi opérationnel de l'ensemble des activités de l'agence est exercé par le ministère chargé de l'emploi.

Elle est dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Son siège est fixé à Alger, il peut être transféré en tout autre lieu de territoire national par un décret exécutif pris sur rapport du ministère chargé de l'emploi. L'ANSEJ avec 48 agences et près de 100 annexes est présente sur tout le territoire national, sur une décision de son conseil d'orientation suite au décret exécutif N° 96-296.¹⁶

Elle est chargée de mettre en œuvre les solutions pratiques pour lutter contre le chômage et de favoriser l'insertion des jeunes, leur soutien, conseil et accompagnement tout au long de la création de leurs projets d'investissement, et surtout assurer le suivi et le contrôle de ces projets. Elle est chargée notamment, de mettre à la disposition des promoteurs toutes les informations de nature économique, technique, législative et réglementaire relative à l'exercice de leurs activités de création de biens et services. Principalement, son but est d'encourager toutes formes d'actions et de mesures visant à promouvoir l'emploi des jeunes.

2.3.1. Les Missions de l'ANSEJ

Le but de l'ANSEJ est de créer des entreprises qui sont économiquement viables et socialement utiles. Dans ce cadre l'agence est chargée de¹⁷ :

- Soutenir, conseiller et accompagner des jeunes promoteurs durant le financement de leurs projets ;
- Gestion de la réglementation en vigueur et les dotations de fonds national de soutien à l'emploi des jeunes par l'augmentation des taux d'intérêt dans la limite de mise à sa disposition par le ministre chargé de l'emploi ;
- Annoncer aux jeunes promoteurs dont les projets sont éligibles aux crédits des banques ;
- Contrôler les promoteurs pour assurer le suivi des investissements réalisés ;
- Conseiller et assister les jeunes promoteurs dans le processus de montage financier et la mobilisation des crédits ;

¹⁶ Décret N° 96-296 du 24 RABIE ETHANI 1417 correspondant au 8 septembre 1996 portant création et fixant les statuts de l'ANSEJ (complété par le décret exécutif N°98-231 du 19 RABIE ELAOUAL correspondant au 13 Juillet 1998.

¹⁷ Article 6, dispositions relatives à L'ANSEJ, recueil des textes législatifs et réglementaires ; disposition de soutien à l'emploi des jeunes, 2004, P 29.

Chapitre II : la problématique de chômage en Algérie et les dispositifs publics d'aide à l'entrepreneuriat.

- Elle est chargée notamment de mettre à la disposition des jeunes promoteurs pour toutes les informations de nature économique, technique législative et réglementaire relatives à l'exercice de leurs activités ;
- Encourager toutes les formes d'actions et de mesure tendant à promouvoir l'emploi des jeunes à travers notamment des programmes de formation d'emploi et de pré embauche.

2.3.2 Les objectifs de l'ANSEJ

Le dispositif d'aide de soutien à l'emploi des jeunes vise des objectifs principaux:

- La réinsertion des jeunes dans la vie économique et sociale du pays ;
- La réhabilitation des institutions financières dans leurs missions originales et classiques d'intermédiation financière, d'évaluation des risques et de prise de décision quant au financement des projets ;
- Le recentrage de l'intervention des pouvoirs publics sur les missions d'assistance et de conseil aux jeunes promoteurs, par la création d'une agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes chargée de ces missions ;
- Favoriser la création d'activité des biens et services par des jeunes promoteurs.¹⁸

Conclusion

La situation nuisible qu'a touché le marché algérien, plus précisément la population du jeune, En plus, des autres facteurs prés cite qu'ont joué un rôle important et néfaste sur alimentation la gravite de ce phénomène désastreux.

Ceci à rendre nécessaire l'intervention de l'Etat sur le marché avec des politique d'aide publics (CNAC, ANSEJ et ANGEM) leur but si de lutte contre le chômage.

Malgré toutes ces interventions, le taux de chômage reste toujours élève. Car ces intervention ne sont pas vraiment des stratégies a long terme visant à réduire progressive le taux de chômage.

¹⁸ Lanseur Chehrazad « Le financement bancaire des investissements dans le cadre de l'ANSEJ », 2011, p.32.

INTRODUCTION

Pour mieux examiner la réalité de l'accompagnement à l'entrepreneuriat, plus précisément celui de la CNAC dans la wilaya de Bejaia, et en raison de l'absence des données relative à ce sujet, nous avons dû recourir à une enquête de terrain par questionnaire. Cette enquête a pour objet d'étude de ce dispositif dans la wilaya pour ce faire, nous avons interrogé des entrepreneurs qui ont bénéficié des avantages de ce dispositif dans cette wilaya.

Le présent chapitre sera divisé en trois parties. La première section présentera les organismes d'accueils (CNAC ET BNA de Bejaia), dans la deuxième section nous proposons une étude statistique du dispositif CNAC et la troisième section sera consacrée à la présentation de la démarche méthodologique de l'enquête suivie d'une discussion des principaux résultats de l'enquête de terrain.

SECTION 01 : PRESENTATION DES ORGANISMES D'ACCEUILS

Pour mieux éclairer la présentation de l'organisme d'accueil, nous commençons d'abord par l'historique de la banque nationale d'Algérie et ensuite la présentation de l'agence BNA 587 Bejaia.

1.1. Présentation de la BNA –Banque :

Pour mieux éclairer la présentation de l'organisme d'accueil, nous commençons d'abord par l'historique de la banque nationale d'Algérie, ensuite la présentation générale de l'agence BNA 587 Bejaia.

1.1.1. L'historique de la BNA

La banque nationale d'Algérie est créée en 13 juin 1996, par l'ordonnance N° 66-178 et elle fut la première banque en Algérie créée après l'indépendance. La BNA exerçait toutes les activités d'une banque de dépôts aux termes de ses statuts originels. Elle est chargée du financement des groupements professionnels et des entreprises évoluant dans le secteur agricole et industriel.

La restriction de la BNA en Mars 1982, date à laquelle les pouvoirs publics ont décidé de mettre en place une institution bancaire spécialisée « la banque agricole de développement rural (BADR) » ayant pour vocation principale le financement et la promotion de

l'agriculture, a mis un terme au monopole de la BNA quant au financement de ce secteur. Cette restriction avait concerné aussi d'autres aspects partant sur la politique d'implantations, réorganisations des structures de la direction générale et la création des directions de réseaux d'exploitation.

1.1.2. La succursale (direction du réseau d'exploitation)

La direction du réseau d'exploitation a pour objet la gestion et l'administration des agences de la BNA, se situant dans les limites administratives de la direction du réseau d'exploitation. Aujourd'hui, la BNA dispose d'un réseau de 190 agences bancaires encadrées par 17 groupes d'exploitation.

La DRE de Bejaia 191 se situe dans la zone industrielle, boulevard Karim Belkacem Ihaddaden. Elle présente le lien hiérarchique entre les structures et sept(07) agences réparties comme suit:

- **Agence Bejaia 356** : Cité Tombal-BP 60 TER Bejaia.
- **Agence El-Ksour 585** : Rue Abdelkader Mohamed El-Ksour.
- **Agence Ihaddaden 587**: Boulevard Kari Belkacem Iheddadan Bejaia².
- **Agence Bejaia 588** : 04 place du premier Novembre BP 86 (06000).
- **Agence Aokas 589**: BP 05-06130 A okas.
- **Agence Tazmalt 586** : Cité DES 602 logements N° 15 Tazmalt.
- **Agence Jijel 671** : 1 Avenu Emir Abdelkader BP 92 (18000) Jijel centre.

1.1.3. Présentation de l'agence d'accueil (BNA Agence 587) :

Les agences de l'établissement bancaire que constitue la BNA, sont classées, selon le volume d'activité qui est fonction des pouvoirs conférés, en trois catégories :

- Les agences « principale ».
- Les agences « catégorie A ».
- Les agences « catégorie B ».
- Les agences « catégorie C ».

En se référant à la lettre n° 1741 du 10 novembre 1997, relative à la monnaie et au crédit l'agence BNA 587 est une agence de catégorie « C » pouvant, sous réserve du respect

de la réglementation bancaire en vager, effectuer toute opération de banque, au sens de la loi de la monnaie et de crédit.

Dans ce cadre, l'agence 587 de Bejaia, comme tout autre agence BNA, doit par le biais des moyens d'accueil et de traitement, dont elle dispose, d'être en mesure de satisfaire la clientèle, quel que soit sa nature et son secteur d'activité. En outre elle est tenue de traiter toutes les opérations de commerce extérieur requises, dans la limite des prérogatives conférées, de recevoir, d'étudier et de mettre en place les crédits dans la limite de ses pouvoirs et d'assurer la gestion et le suivi.

1.3. Les objectifs de la BNA :

Parmi les finalités de la BNA on trouve :

- L'amélioration et l'efficacité de la gestion ;
- L'introduction des nouvelles techniques managériales et marketing ;
- L'élargissement de la gamme de produits ;
- Une gestion plus performante des ressources de la clientèle ;
- L'amélioration de système d'information ;
- Se rapprocher de la clientèle.

1.2. Présentation de l'organisme d'accueil (CNAC)

A partir de 26 mai 1994, la CNAC met en application le régime juridique d'indemnisation du chômage au profit des travailleurs salariés ayant perdu involontairement leur emploi pour des motifs économiques.

Premier métier de la CNAC dès sa création, l'indemnisation du chômage, a effectivement bénéficié à la fin 2006, à 189.830 chômeurs allocataires sur un total de 201.505 travailleurs licenciés dont les dossiers d'inscription ont été réceptionnés. Parmi les 189.830 allocataires pris en charge, 176.769 – soit 94% du total des allocataires admis - ont épuisé leurs droits à la fin 2006. Les allocataires en situation de suspension de leurs droits, c'est-à-dire les allocataires ayant retrouvé un emploi en contrat durable et déterminé CDD ou bien maintenus dans les entreprises en voie de liquidation, sont au nombre de 5275.

La plus grande partie des entrées à l'assurance chômage s'étant produite entre 1996 et 1999, période de mise en œuvre intensive des mesures prévues par le plan d'ajustement structurel (PAS), une tendance à la baisse des effectifs des chômeurs inscrits à la CNAC s'est amorcée depuis.

La CNAC est placée sous l'autorité du chef de gouvernement, le suivi opérationnel de l'ensemble des activités de la CNAC est exercé par le ministère chargé de l'emploi.

Elle est dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Son siège est fixé à Alger, il peut être transféré à un autre lieu de territoire national par un décret exécutif pris sur rapport du ministère chargé de l'emploi.

Sous Tutelle du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, la CNAC compte un effectif de 1497 salariés, elle est opérationnelle sur l'ensemble du territoire.

- Le Siège de la Direction Générale
- Treize (13) Agences Régionales
- Quarante-huit (48) Agences de wilaya

A Chaque Agence Régionale sont reliées une (01) ou plusieurs Agences de Wilaya L'institution a développé également des mesures actives d'aide au retour à l'emploi (voir mesures). A cet effet il a été créé :

- Vingt-deux (22) Centres de Recherche d'Emploi ou « C.R.E ».
- Quarante-huit (48) Centres d'Aide au Travail Indépendant ou « C.A.T.I. ».

Ces structures dépendent des Agences Régionales (voir l'annexe n°03, tableau01)

La CNAC est chargée principalement des émissions de conseil, d'assistance, de soutien et d'accompagnement aux porteurs de projets, notamment dans le choix, l'orientation, les études, l'assistance et le suivi de leurs projets pendant les différentes phases (réalisation et exploitation).

Elle veille également à la réunion de toutes les conditions de réussite des projets liés à la viabilité, la rentabilité et les garanties susceptibles d'emporter l'adhésion des organismes bancaires chargés de financement.

1.2.1. L'agence CNAC de Bejaia

L'agence régionale de Bejaia a été créée en 1997, avant cette date les dossiers sont pris en charge par la caisse nationale d'assurance sociale (CNAS).

L'agence CNAC de Bejaia, a comme objectif l'accueil et l'accompagnement des jeunes promoteurs dans le cadre de dispositifs de création d'entreprise.

Cette agence est située en plein centre du quartier de la cité SEGHIR, L'agence de Bejaia depuis sa création n'a pas cessé de contribuer à l'insertion des jeunes éligibles de la wilaya de Bejaia. Dans tous les cas. Depuis 1997, l'agence de Bejaia a connus une évolution très importante dans tous les secteurs d'activités.

L'agence est administrée par un conseil d'orientation. Elle est dirigée par un directeur et dotée d'un comité de surveillance. L'organisation de la CNAC est proposée par le directeur et adoptée par le conseil d'orientation.

Le président du conseil est élu par ses compétences pour une période d'un an, il est assisté d'un vice-président élus dans les mêmes formes et pour la même période. Ce conseil se réunira au moins une fois tous les trois mois.

1.2.1.2. Organigramme de la CNAC Bejaia

L'agence CNAC de Bejaia est composé de personnel suivant :

Le directeur: le directeur de l'agence est nommé par un décret sur proposition du ministre chargé de l'emploi. Il a pour fonction de :

- assurer la réalisation des objectifs assignés a l'agence et a l'exécution des décisions du conseil d'orientation.
- établir et soumettre à l'approbation du conseil d'orientation le bilan et le compte de résultat.

Le service administratif : le rôle principale de se service c'est la gestion du personnel et les moyens généraux, il se compose des services suivant :

- service d'accueil
- service contrôle
- service contentieux
- le fond de caution mutuelle de garantie
- service informatique

Le service financière : sont rôle se défini dans le financement les projets et la gestion du fonctionnement du budget.

Le service prestation : se compose des conseillers animateurs et des conseillers poste création (voir l'annexe N°03, figure N°01).

SECTION 02 : ETUDES STATISTIQUE DU DISPOSITIF CNAC

Dans cette études, nous allons présenter les données collectées auprès du dispositif CNAC de Bejaia, afin d'évaluer la contribution de ce dernier à la création d'emploi.

2.1. La répartition sectorielle des dossiers déposés en création d'entreprise entre 2010 et 2017

Tableaux N°04 : La répartition des dossiers déposés en création d'entreprise entre 2010 et 2017

Année	Nombre des dossiers déposés	Pourcentage
2010	426	
2011	1880	341.31%
2012	644	-65.74%
2013	775	20.34%
2014	814	5.03%
2015	589	-27.64%
2016	169	-71.31%
2017	101	-40.24%
Totale	5398	100,00%

Source : Réalisé par nous même à partir des données recueillies auprès de l'agence CNAC Bejaia

D'après le tableau ci-dessus nous constatons que les dossiers déposés évoluent avec une croissance aléatoire de la prise en charge de CNAC.

En 2010 le gouvernement a porté des changements sur ce dernier comme par exemple le relèvement du niveau d'investissement de 5 million dinar à 10 million dinar...Elle a enregistré en 2011 le taux le plus élevé équivalant 34,83% des dossiers déposés, c'est -a- dire une évolution de 341,31% correspondre a 1454 dossiers déposés en plus.

2.2. Répartition des dossiers déposés par sexe et secteurs d'activité en 2017

Tableaux N°05 : Répartition des dossiers déposés par sexe et secteurs d'activité en 2017

Secteur	dossiers dépose	En %
Agriculture	29	28,71%
Pêche	2	1,98%
Artisanat	19	18,81%
Service	36	35,64%
BTPH	7	6,93%
Industrie	8	7,92%
Transport	0	0%
Totale	101	100%

Source : Réalisé par nous même à partir des données de l'annexe N°3.

Le tableau N°05 nous démontré que les secteurs les plus sollicité en 2017 par les promoteurs sont : le secteur de service qui représente 35,64% de l'ensemble des dossiers déposés suivie par l'agriculture de 28.71% et l'artisanat de 18.81%.

Les secteurs les moins sollicité sont le secteur de la pêche et du transport.

Nous constatant que les hommes sollicitent les mêmes secteurs d'activité mentionné avant par contre les femmes sollicite plus les secteurs : l'artisanat et le service (voir l'annexe N°3 tableau N°01)

2.3. Evolution du nombre d'attestation d'éligibilité délivrée par la CNAC

D'âpre le tableau n°06, nous constatent que le nombre d'attestation d'éligibilité pour les promoteurs des porteurs de projets accordé par la CNAC n'a été que 307 en 2010, et ce malgré le seuil d'investissement a 10 million DA. En 2011 il ya une explosion du nombre d'attestation accordé, qui est passé a 1865, soit une évolution de507,49% des attestations délivrés.

Cette explosion s'explique très largement par la facilitation de l'accès au crédit bancaire décidé par le gouvernement de l'époque suite aux émeutes urbaines ayant secoué le pays durant l'année 2010.

En 2011, il y a eu une évaluation remarquable du nombre d'attestation délivrée pour les porteurs de projets, qui a représenté 40,40% du totale des attestations délivrées sur la période 2010 à 2017. Ce taux a diminué à -69,97% en 2012, avant d'augmenté à nouveau en 2014 pour atteindre 23,12%, à partir de 2014 le nombre d'attestation délivrés a baissé à nouveau de 2015 à 2017 respectivement -39,01% à -39,42%.(voir l'annexe N°3tableauN°02)

Tableaux N°06: Evolution du nombre d'attestation d'éligibilité délivrée par la CNAC de 2010 à 2017

ANNEE	Nombre d'attestation d'éligibilité	%
2010	307	
2011	1865	507.49%
2012	560	-69.97%
2013	558	-0.36%
2014	687	23.12%
2015	419	-39.01%
2016	137	-67.30%
2017	83	-39.42%
Totale	4616	5461.45%

Source : Réalisé par nous même à partir des données de l'annexe N°03

2.4. La répartition des projets financier et emploi créés par secteur d'activité

D'après l'annexe N°03, tableau N°03 nous constatons la domination de secteurs de service dans la totalité des projets financier par la CNAC de 2010 à 2017 est de 701 projets créant 1399 emplois, en suit vient le secteurs de transport dans la totalité des projets financier est de 764 projets créant 1295 emplois, suivie par l'artisanat , BTPH et l'agriculture.

Les autres secteurs tels que la pêche, l'agriculture et l'industrie, représentent une proportion faible des projets financés. Alors que ces secteurs sont d'importance considérable pour relancer l'économie algérienne. Ainsi, le secteur de la pêche vient en dernier position par rapport aux autres secteurs. Malgré la bonne position géographique de la willaya de Bejaia en tant que willaya littorale.

Signalons que certains porteurs de projets dans les secteurs nous ont affirmé que le problème vient surtout des banques qui ne veulent pas financées ce secteur. Nous constatons aussi l'absence du secteur de tourisme dans les projets financés par le dispositif CNAC, malgré les potentialités touristiques de la région qui restent malheureusement inexploitées .

2.5. Réparation des entreprises financées par la CNAC par niveau d'instruction

Tableaux N°07: Répartitions annuelle des porteurs de projet financés par la CNAC selon leur niveau d'instruction de 2010 à 2017

Niveau d'instruction	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	total
Analphabète	5	6	22	9	3	4	4	0	53
Primaire	35	52	146	88	66	45	26	17	475
Moyen	64	126	309	222	187	173	126	37	1244
Secondaire	47	80	206	155	144	112	98	17	859
Formation professionnelle	3	0	2	1	0	0	3	0	9
Universitaire	5	19	58	60	57	53	51	29	332
Total	159	283	743	535	457	387	308	100	2972

Source : Réalisé par nous même à partir des données recueillies auprès de l'agence CNAC Bejaia

D'après le tableau ci-dessous nous constatons durant la période de 2010 à 2017, que le nombre des entreprises financées dans le cadre de dispositif CNAC par niveau d'instruction que le niveau moyen enregistre le nombre le plus élevé par un total de 1244 entreprises créées, suivie par le niveau secondaire de 859 entreprises financées, en dernier lieu la formation professionnelle occupe la dernière position de 09 entreprises financées.

2.6. Répartition des entreprises financées par la CNAC par sexe entre 2010 et 2017

Tableaux n°08: Répartition annuelle des entreprises financées par la CNAC par sexe entre 2010 et 2017

Année	Homme	Femme	Total	en %
2010	146	13	159	05%
2011	254	29	283	9,53%
2012	671	70	741	25%
2013	472	65	537	18%
2014	409	50	459	15,50%
2015	335	52	387	13%
2016	240	61	301	10,15%
2017	71	29	100	3,80%
total	2598	369	2967	100%

Source : Réalisé par nous même à partir des données recueillies auprès de l'agence CNAC Bejaia

D'après le tableau ci-dessus, nous remarquons qu'une grande partie du financement est destinée au sexe masculin. Toutefois, la création d'entreprise est en croissance continue pour les deux sexes. En 2010, le nombre d'individus ayant créés des entreprises était de 146 promoteurs du sexe masculin et 13 du sexe féminin, En 2013, nous avons passés à 472 entreprises créées par les hommes et 65 entreprises créées par les femmes, en 2017 le nombre d'entreprises financées par la CNAC était de 100 entreprises créés, soit 29 entreprises créés par les femmes et 71 entreprises créés par les hommes.

Cette situation peut s'expliquer par le fait que les femmes réussissent dans leurs études plus que les hommes. Elles arrivent ainsi à achever leur cursus d'étude, elles sont donc écartées plus longtemps du marché de travail. Cela peut s'expliquer aussi par le fait qu'elles trouvent plus facilement un emploi, dans la mesure où elles acceptent de travailler avec un revenu minimal.

Par ailleurs, elles ont souvent une aversion plus grande au risque et cherchent une position sociale stable, avec un simple emploi de préférence dans la fonction publique. Par contre, les hommes sont souvent pressés d'entrer dans la vie active, d'avoir une situation personnelle et de gagner plus d'argent. Cela s'explique aussi par le poids des responsabilités, imposé surtout par la tradition et les valeurs sociales, à l'égard de leur famille et qui les poussent à prendre davantage de risque.

2.7. Répartition par commune des entreprises financées et les emplois générés en 2017

Nous constatons une répartition inégalitaire des projets financés entre les communes. Ainsi, la majorité des entreprises créées se situent dans la commune de BEJAIA et cela durant l'année 2017, avec 800projets financés et 1601 emplois créés, soit 24,51% des projets financé et 24,65% des emplois créés. Vient ensuite la commune d'AKBOU, EL KSEUR et d'AMIZOUR, avec respectivement 466, 333 et 292 postes d'emploi créés.

En dernière position, nous trouvons la commune de TIBANE, avec seulement 8 projets financés et 14 emplois créés en 2017, ce qui représente seulement 0.22% du total des emplois créés. Cette relative inégalité entre zones urbaine et zones rurales est due probablement au faite que la zone urbaine dispose d'infrastructures et d'institutions nécessaires au bon fonctionnement des entreprises, d'une croissance démographique importante et aussi au faite que les individus sont plus informés sur les nouvelles réglementation et dispositions mises en œuvre par l'Etat.

Nous pouvons expliquer aussi cette répartition inégalitaire par la localisation les agence de la CNAC, qui sont relativement loin et difficile à atteindre par les jeunes issus des zones rurales. (Voir l'annexe N°03, tableau°04)

2.8. Répartition par la forme juridique des entreprises financées en 2017

Tableaux N°09 : Répartition par la forme juridique des entreprises créent en 2017

Forme juridique	Nombre d'entreprise créée
Agriculteur/ Eleveur	74
Artisan	251
EURL	26
Entreprise individuel	2753
Profession libérale	56
SARL	6
SNC	9
Total	3166

Source : Réalisé par nous même à partir des données recueillies auprès de l'agence CNAC Bejaia

D'après le tableau N°09, nous constatons que la répartition des projets créés durant l'année 2017 selon les formes juridique est focalisée beaucoup plus sur les personnes physiques qui présente 2753 entreprises créés, suivie par l'artisan, l'agriculteur, la profession libérale, EURL et SARL.

SECTION 03 : PRESENTATION ET INTERPRETATION DES RESULTATS DU L'ENQUETES

Dans ce qui suit, nous présenterons les résultats de notre enquête de terrains, réalisé auprès d'un échantillon des jeunes promoteurs ayant sollicité la CNAC de Bejaia.

3.1. L'objectif de l'enquête, confection d'un questionnaire et son mode administration

Notre enquête vise principalement à recueillir l'appréciation des porteurs de projet en ce qui concerne les pratiques de la CNAC en matière d'accompagnement et de suivi sur la base de la partie théorique et des enseignements méthodologiques, Nous avons élaboré d'un questionnaire de 35 questions, repartis en 3 axes.

AXE1 : Information concernant le profil de jeune créateur

Ce premier axe concerne le profil de jeune promoteur, considère comme l'acteur incontournable de l'acte de l'entrepreneuriat. Les questions de 1 à 10 traitent de son origine, de son niveau de formation, des motivations l'ayant conduit à crée son entreprise et les avantage dont il éventuellement bénéficie. Il s'agit ici d'avoir une idée sur le parcours de l'entrepreneur, mais aussi sur l'ambition car c'est de lui que dépend en partie la réussite de l'acte de l'entrepreneurial.

Axe2 : Identification de l'entreprise et le processus de création

Ce deuxième axe revient de façon répétitive dans tout questionnaire, car il vise à recueillir des informations générales sur l'entreprise enquêtée, ainsi, les questions de 11 à 16 nous renseignent respectivement sur son adresse (lieu d'implantation) sa forme juridique, l'année d'entrée d'activité, sa taille, et le secteur d'activité, et localisation de son entreprise.

AXE3 : Accompagnement et appui à la création de l'entreprise par la CNAC

Ce troisième axe regroupe des éléments relatifs au dispositif de la CNAC, ainsi que la banque partenaire, les questions de 17 à 35 ont pour l'objectif de recueillir les perceptions des porteurs de projets en ce qui concerne l'accompagnement, le suivi et l'orientation dont ils ont bénéficié aussi bien la CNAC et la banque.

3.2. Le déroulement de l'enquête

Notre enquête de terrain a débuté vers le mois d'avril 2018, pour durer jusqu'à la fin de mois de mai. Après avoir administré le questionnaire auprès de 43 porteurs de projet, nous avons procédé par la suite au contrôle des questionnaires avant d'analyser, et ce dans un souci de la fiabilité des résultats.

Le dépouillement de notre enquête a été informatisé en utilisant le logiciel Google Forms et Excel. Plus concrètement, nous avons procédé à la numérotation de tous les questionnaires de l'enquête, à la saisie de la réponse contenue dans le questionnaire de la matrice de données déjà préparée, et enfin à leur traitement informatique afin d'aboutir à l'analyse des données.

La réalisation de l'enquête n'a pas été facile, suite à de nombreuses difficultés rencontrées. En premier lieu, on relève la non disponibilité de certains participants (certains même semblent redouter l'épreuve de l'entretien).

Le niveau d'instruction de quelques enquêtés est très bas ou carrément analphabète, ce qui nous a conduit à faire quasiment des entretiens semi-directifs avec la plupart des porteurs de projets questionnés. Signalons que nous avons beaucoup de difficultés à expliquer les questions du 3^{ème} axe du questionnaire.

Malgré toutes ces difficultés, nous ne sommes pas découragés pour aller au bout de notre enquête, qui a duré plus d'un mois. Les informations complètes de l'enquête de terrain sont récapitulées dans le tableau suivant :

Tableau N°10 : donnée relative à l'enquête de terrain

Nombre	Nombre d'entreprises dans l'échantillon	Taux(%)
Récupérés	35	81,4%
Non récupérés	5	11,6%
Non exploitable	3	7%
Distribués	43	100%

Source : réalise par nos soins à partir des résultats de l'enquête de terrain

3.3. Résultats de l'enquête

L'objectif de cette section est d'exposer des résultats d'enquête, signalons sur 43 questionnaire distribués, nous avons pu récupérer que 35 questionnaires exploitables, a cause d'incohérente dans certain questionnaire.

3.3.1. Information concernant le profil de jeune créateur

Dans cet axe, nous traitons de dresser le profil de la population enquêtée.

3.3.1.1. Sexe

Nous avant souhaité, pour garantir un certain équilibre dans la représentativité de notre échantillon interrogé un certain nombre de femme et d'homme.

Par conséquent, 24 hommes (68,6%) et 11 femmes (31.4%) ont répondu favorablement à notre questionnaire

A travers cette représentation, nous constatent clairement à la prédominance des hommes, sur les femmes dans l'activité entrepreneuriale créés dans le cadre de la CNAC.

Les femmes s'orientent plus vers la recherche d'une position sociale stable concrétisée par l'emploi ou la fondation d'une famille, que vers le gout de prendre des risques. Ainsi, ce

résultat est largement influencé par les normes et les traditions culturelles (voir l'annexe N°02, tableau01)

3.3.1.2. L'âge :

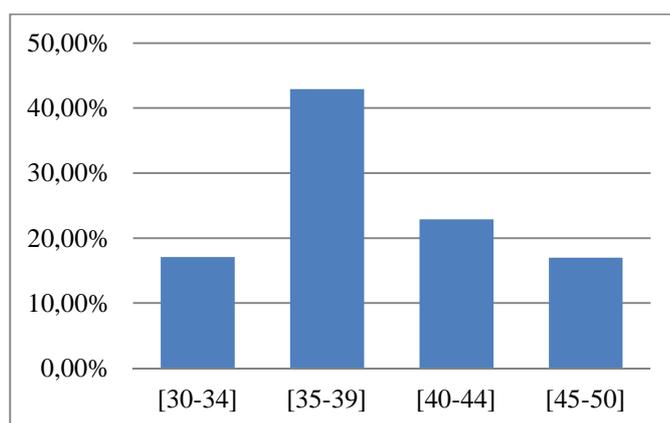
Le tableau N°11 Représente les différentes tranches d'âge des entrepreneures au moment de la création effective de l'entreprise. La majorité de la population enquêtée est âgée entre 35 et 39 ans (42,9%), suivi par la catégorie 40 et 44ans qui représentent (22.9%). Enfin, en retrouve la catégorie de 30 a 34 ans et 45 à 50ans qui représente (17.1%) de la population enquêtée.(Cf. tableau N°11 et figure N°01)

Tableau N°11:Répartition des jeunes entrepreneur selon l'âge

L'âge	Effectifs	Pourcentage
[30-34]	6	17.1%
[35-39]	15	42.9%
[40-44]	8	22.9%
[45-50]	6	17.1%
Total	35	100%

Source : Réalisé par nos soins à partir des résultats de notre de notre enquête, Mai 2018

Figure N°01 :Répartition des jeunes entrepreneurs selon l'âge



Source : Réalisé par nos soins à partir des résultats de notre enquête, Mai 2018

3.3.1.3.Situation matrimoniale

Sur les 35 porteurs de projets étudiées, il y'a que trois situation matrimoniale qui sont développées : marié (71.4%), célibataire (25.7%), en suite divorcé avec (2.9%), la majeure partie des promoteurs enquêtés sont marié parce que la population enquêtée est âgé, leur âge varie entre 30 et 50 ans. (Voir l'annexe N°02, tableau N°02)

3.3.1.4. Le niveau d'instruction

On peut supposer raisonnablement que pour développer un esprit entrepreneurial, il est nécessaire d'avoir un certain niveau d'étude. En effet, le niveau d'instruction peut être d'un

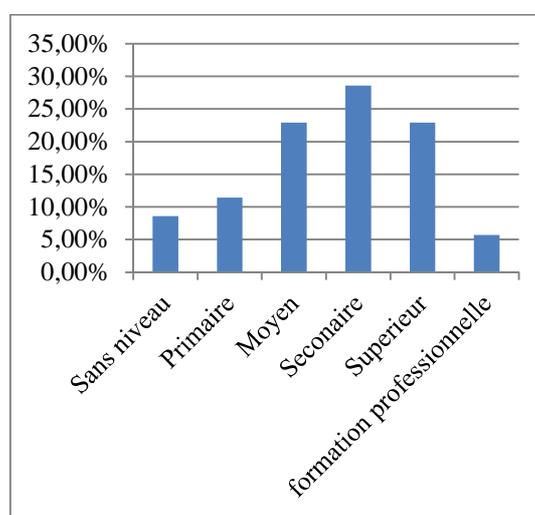
apport important dans le développement de l'entreprise, dans le sens où l'individu dispose de compétences et de connaissances dans un domaine précis lui permettant de mieux gérer son affaire.

Le tableau N°12 fait apparaître que la majeure partie des entrepreneures enquêtées ont un niveau secondaire à 29%, 23% un niveau supérieur et moyen, enfin 6% formation professionnelle.

Tableau N°12 : Répartition des jeunes enquêtés **Figure N°02** : Répartition des jeunes enquêtées selon leur niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Effectifs	Pourcentage
Sans niveau	3	8.60%
Primaire	4	11.40%
Moyen	8	22.90%
Secondaire	10	28.60%
Supérieur	8	22.90%
formation professionnelle	2	5.70%
Total	35	100%

Source : Réalisé par nos soins à partir des des résultats de notre enquête, Mai 2018



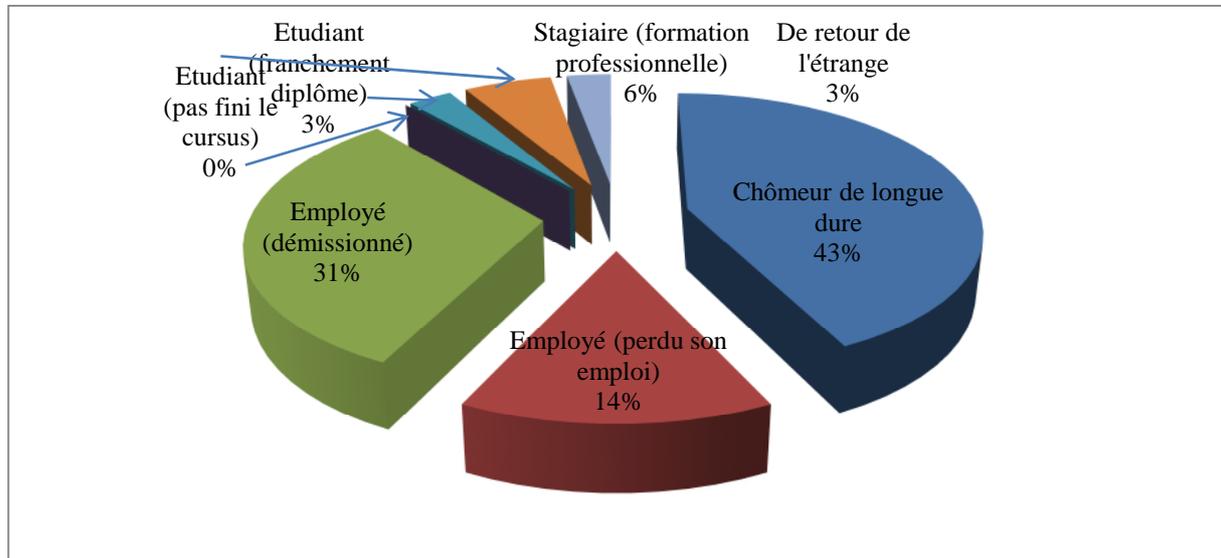
Source : Réalisé par nos soins à partir des résultats de notre enquête, Mai 2018

3.3.1.5. Situation professionnelle de l'entrepreneur avant la création de l'entreprise :

42.85% des jeunes entrepreneurs interrogés étaient des chômeurs de long dure (plus 02 ans) au moment de faire leur demande, cela peut expliquer par l'une des conditions d'éligibilité imposée par la CNAC pour avoir l'accès au crédit, suivi par 45.7% son des employés qui représente respectivement 31.4% des employés (ayant démissionné) et 14.28% des employés (ayant perdu son employeur) la plupart ils ont travaillé dans le secteur privé, ou ils déplorent les conditions de travail difficile, de faible salaire, la non déclaration à la sécurité sociale et de facile licenciement ce qui les a poussés à créer leur propre entreprise. Et 6% des stagiaires sortis des centres des formations. Et 1 étudiant

(fraichement diplômé), retours de l'étranger .représente respectivement 2.9%. En fin 0% pour l'étudiant (n'ayant pas fini le cursus).(voir l'annexe N°02, tableau N°03)

Figure N°03 : Situation professionnelle de l'entrepreneur avant la création de l'entreprise



Source : Réalisé par nos soins à partir des résultats de notre enquête, Mai 2018

3.3.1.6. Expérience de création d'entreprise

En ce qui concerne l'expérience personnelle en matière de création d'entreprise, 43% des enquêtés n'ont pas voulu se justifier. Ils ont aucune expérience entrepreneuriale. 25.7% des enquêtés déclarent qu'ils ont issu d'une famille entrepreneur.

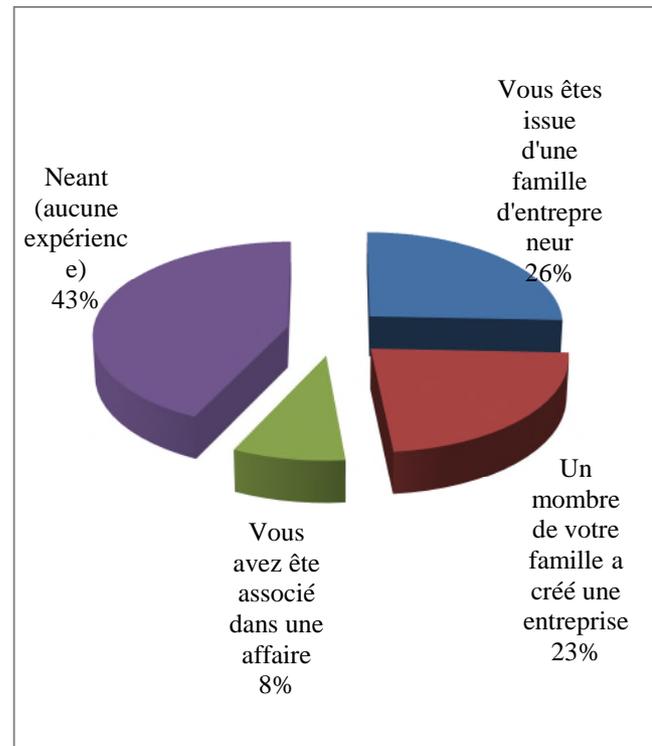
Avec ce résultat, on peut déduire aisément que l'individu issu d'une famille où un parent proche était ou est entrepreneur, puisse avoir une vision valorisée de l'entrepreneuriat et donc une capacité accrue à favoriser l'acte d'entreprendre (Cf. Tableau N°13).

Tableau N°13 : expérience de l'entrepreneur en matière de création d'entreprise

Expérience des entrepreneurs	Effectifs	Pourcentage
Vous êtes issue d'une famille	9	25,70%
Un membré de votre famille a créé une entreprise	8	22,90%
Vous avez été associé dans une affaire	3	8,60%
Neant (aucune expérience)	15	43%
Totale	35	100%

Source : Réaliser par nos soins a partir des résultats de notre enquête, Mai 2018.

Figure N°04 : expérience de l'entrepreneur en matière de création d'entreprise



Source : Réaliser par nos soins a partir des données De notre enquête, Mai2018

3.3.1.7. Les motivations de création de l'entreprise

La motivation, considérée comme une force matrice, constitue une variable à plusieurs dimensions qui nous permet d'expliquer l'amplitude et la persistance de l'engagement dans les efforts. Selon le tableau N°14 et la figure N°5, les personnes interrogées ont donné des réponses multiples par rapport à la question relative aux motivations personnelles ; c'est une combinaison de plusieurs causes et facteurs qui les ont menés à investir et à solliciter les services de la CNAC. La motivation qui revient le plus, avec plus de 60% des cas, est «Être indépendant», La seconde motivation en fréquence de réponse est «Crée son propre emploi vu le chômage », avec 45,5% des enquêtés, en troisième position vient le fait d'«Bénéficier des avantages de la CNAC» avec 37,1% des cas, en quatrième position, avec 17,1% des interrogés, vient le motif «Goût Bénéficier des avantages de la CNAC», ensuite vient le motif

«Valoriser mon expérience professionnelle »et le motif «Goût d’entreprendre et prise de risque » avec 14,3%. 8,6% des interrogés avance le motif «Nouvelle(s) opportunité(s) décelée(s) sur le marché», et le motif «Créer des emplois dans la région » et une autres motivations : «Mettre en pratique des connaissances acquises à l’école ou à l’université» qui représentant 2,5% des cas.

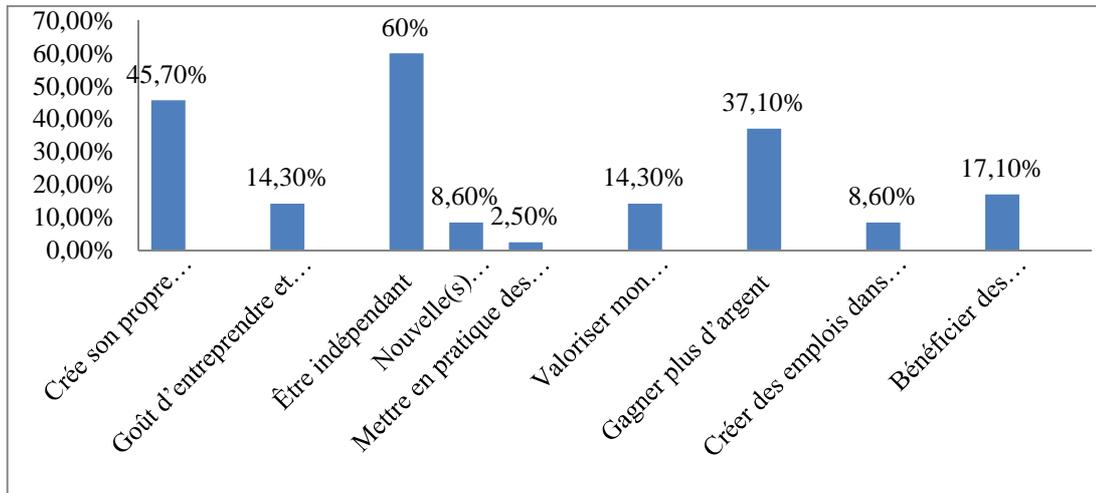
Ces résultats s’expliquent par la pression du chômage qui pousse les jeunes à envisager une carrière entrepreneuriale par la création de leurs propres boites. Gagner leur vie et satisfaire les besoins de leurs familles constituent la deuxième motivation. Ainsi que beaucoup de personnes rêvent de devenir entrepreneurs parce qu’elles ont un très fort besoin d’indépendance et parce qu’elles ne supportent plus la hiérarchie dans les grandes entreprises.

Tableau N°14 : les motivations a la création d’entreprise des jeunes entrepreneurs

Les motivations	Effectifs	Pourcentages
Crée son propre emploi vu le chômage	16	45,7%
Goût d’entreprendre et prise de risque	5	14,3%
Être indépendant	21	60%
Nouvelle(s) opportunité(s) décelée(s) sur le marché	3	8.60%
Mettre en pratique des connaissances acquises à l’école ou à l’université	2	2.50%
Valoriser mon expérience professionnelle dans le domaine	13	14,3%
Gagner plus d’argent	24	37,1%
Créer des emplois dans la région	3	8,6%
Bénéficier des avantages de la CNAC	6	17,1%

Source : Réaliser par nos soins a partir des résultats de notre enquête, Mai 2018

Figure N°05 : Les motivations à la création d'entreprise des jeunes entrepreneur



Source :figure réaliser par nos soins a partir des résultats de notre enquête, Mai2018

3.3.1.8. Les ressources de financement :

Tableau N°15 : Les ressources pour la création d'entreprise

Les ressources à la création	Effectifs	Pourcentages
Emprunt auprès des membres de la famille ou des amis	11	31,40%
Capitaux propres (personnels)	18	51,40%
Prêts auprès du circuit informel	6	17,10%
Total	35	100%

Source : Réalisé par nous même à partir des résultats de notre enquête Mai 2018

En dehors des aides de la CNAC, on constate à travers la lecture du tableau N°15, l'existence de deux (2) autre sources de financement : l'apport personnel du promoteur et le crédit bancaire reçus dans le cadre d'un financement triangulaire.

En effet, les capitaux propres constituent les premières ressources de financement avec (51,4%) des réponses, et puis il ya le recours au financement informel (emprunts auprès des membres de la famille ou des amis). Le recours à ce type de financement constitue une

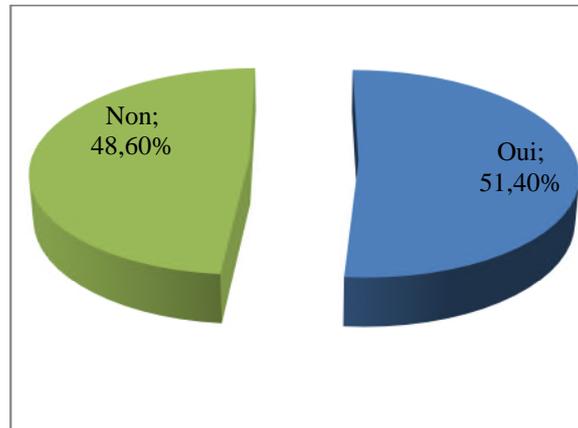
source de financement appréciable selon les jeunes entrepreneurs interrogés (31,4%) compte tenu de ses caractéristiques : pas de formalité à remplir, pas de démarches effectuées et surtout pas de garanties à avancer. Enfin, seuls 17.1% ont eu recours aux prêts auprès de circuit informel.

3.3.1.9. Réalisation d'une étude de marche

51.4% des porteurs de projet enquêtes déclarent avoir fait une étude de marche par contre le reste se contentent d'une observation quotidienne de marché potentiel qu'ils pénètrent (Cf. Tableau n°16)

Tableau N°16 : Réalisation d'une étude de marché par les promoteurs interrogés

Etude de marche	Effectif	pourcentage
Oui	18	51,40%
Non	17	48,60%
Totale	35	100%



Source : Réaliser par nos soins a partir des résultats de notre enquête, Mai 2018.

Source :figure réaliser par nos soins a partir des Données de notre enquête, Mai2018

3.3.1.10. Le croisement entre réalisation d'une étude de marché par apport au niveau d'instruction

D'après les résultats du tableau N°17, nous remarquons que la majorité des universitaires et c'eux de niveau moyen de notre échantillon (5/8) ont effectué une étude de marché avant la création de leurs entreprises. Cela s'explique par le fait qu'ils ont conscience de l'intérêt d'une telle étude. Leur objectif se résume à la recherche d'un financement pour répondre à leur besoin, mais aussi pour les niveaux de notre échantillon contrairement au

niveau des secondaires (6 /10) qui ne voit aucun intérêt de réalisé une étude de marché avant la création de leurs entreprises.

Tableau N°17 : La réalisation d'une étude de marché par apport au niveau d'instruction.

croisement	Réalisation d'une étude de marché		Total général
	Non	Oui	
Le niveau d'instruction			
Formation professionnelle	0	2	2
Moyen	3	5	8
Primaire	3	1	4
Sans niveau	2	1	3
Secondaire	6	4	10
Supérieur	3	5	8
Total général	17	18	35

Source : réalise par nos soins à partir des données de notre enquête, Mai 2018

3.3.1.11. Le croisement entre réalisation d'une étude de marché par apport a la situation professionnelle

D'après les résultats du tableau N° 18, nous remarquons que la majorité des chômeurs de longue durée de notre échantillon (8/15) ont réalisé l'étude de marché avant la création de leurs entreprises. Cela s'explique par le fait qu'ils ont consciences de l'intérêt d'une telle étude. Leur objectif se résume à la recherche d'un financement pour répondre a leur besoin urgent de financement, contrairement aux autres niveaux de notre échantillon, comme les employés (ayant démissionné), Employé (ayant perdu son emploi) ou ceux qui sont de retour de l'étranger, où presque la totalité d'entre eux n'ont pas effectué une étude de marché avant la création de leur entreprise.

Tableau N°18 : La réalisation d'une étude de marché par rapport à la situation professionnelle.

Croisement	Etude de marché		Total général
	Non	Oui	
La situation professionnelle de l'entrepreneur avant la création de l'entreprise			
Stagiaire (formation professionnelle)	1	0	1
Chômeur de longue durée (plus de 2 ans)	7	8	15
De retour de l'étranger	1	0	1
Employé (ayant démissionné)	5	6	11
Employé (ayant perdu son emploi)	3	2	5
Etudiant (fraîchement diplômé)	0	1	1
Stagiaire (formation professionnelle)	0	1	1
Total général	17	18	35

Source : réalisée par nos soins à partir des données de notre enquête, Mai 2018

3.3.1.12. Les conditions de réussite de l'entreprise

D'après le tableau, on constate que 71% des jeunes entrepreneurs interrogés estiment que la réussite entrepreneuriale dépend de certaines qualités personnelles (confiance en soi, beaucoup d'efforts et de dynamisme, savoir-faire, bonne connaissance du métier et du marché...); elle reste aux yeux de plusieurs jeunes la clé de la réussite vue leur jeune âge et le manque d'expérience. Ensuite, en deuxième position, se classe le fait qu'il faut beaucoup de préparation (expérience dans le domaine, maturation du projet,..) soit à (37%). « Avoir un financement suffisant » revient dans 31% des cas. « Avoir un suivi et un accompagnement » et « Créativité et capacité à innover » vient dans 23% des cas. Enfin, 11,4% et 3% des interrogés avancent les motifs « Beaucoup de chance » et « Connaître des gens influents » respectivement.

Tableau N°19 : La réussite entrepreneuriale pour les jeunes entrepreneurs

Réussir dans la création	Effectifs	Pourcentages
Beaucoup de chance	4	11,40%
Beaucoup de préparation	13	37,10%
Certaines qualités personnelles	25	71,40%
Avoir un suivi et un accompagnement	8	22.90%
Avoir un financement suffisant	11	31.40%
Connaître des gens influents	1	2.90%
Disposition à prendre des risques	6	17.10%
Créativité et capacité à innover	8	22.90%

Source : Réaliser par nos soins a partir des résultats de notre enquête, Mai 2018

3.3.2. Identification de l'entreprise et processus de création

Dans ce deuxième axe, nous allons exposer quelques questions concernant l'identification de l'entreprise et du processus de création.

3.3.2.1. Forme juridique

D'après le tableau N°20, 68,6% des porteurs de projet interrogés déclarent avoir opté pour le statut d'entreprise individuelle. La prédominance de cette forme peut s'expliquer par la facilité d'entrer dans les affaires des petites entreprises en créant des micro-entreprises.

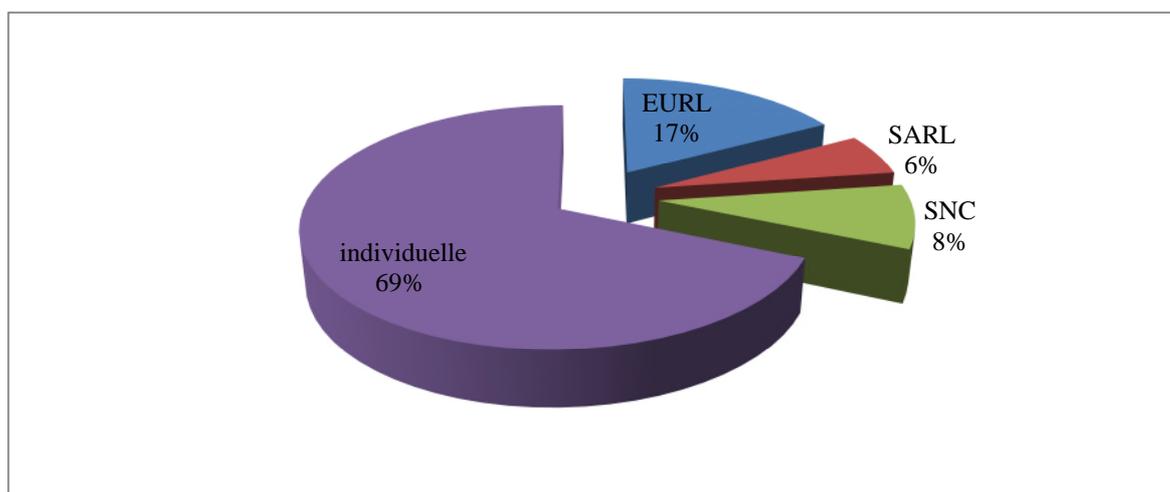
Vient en deuxième position les EURL, avec 17,1% des interrogés, suivi par les SNC avec un taux de 8,6%. Remarquons que les entreprises créées par des associés, qui sont considérées comme des entreprises familiales, sont assez marginales. (Tableaux n°20 et Figure n°07).

Tableau N° 20: Répartition des entreprises enquêtées selon le statut juridique

	EURL	SARL	SNC	individuelle
Effectifs	6	2	3	24
Pourcentage	17,1%	5,7%	8,6%	68,6%

Source : Réaliser par nos soins a partir des résultats de notre enquête, Mai 2018

Figure N°07 : Répartition des entreprises enquêtées selon le statut juridique



Source :Figure réalisé par nos soins à partir des résultats de notre enquête, Mai 2018

3.3.2.2. L'année d'entrée en activité

La grande majorité des entreprises enquêtées ont été créées ces dernières années. Le rythme de création s'est accéléré d'une manière nette. Cela peut s'expliquer par les modifications apportées au dispositif à partir de 2010. Dans notre échantillon, 14,3% des entreprises ont été créée en 2012, 20% en 2013 et 2014. Ainsi, 31,4% entreprise interrogées ont été créée durant les 3 dernières années (Cf. tableau N°21).

Tableau N°21: Répartition des entreprises enquêtées selon l'année de création

Année	Effectifs	Pourcentage
2007	1	2.9%
2010	1	2,9%
2011	3	8,6%
2012	5	14,3%
2013	7	20%
2014	7	20%
2015	4	11,4%
2016	3	8,6%
2017	4	11,4%
Total	35	100%

Source : Réaliser par nos soins a partir des résultats de notre enquête, Mai 2018

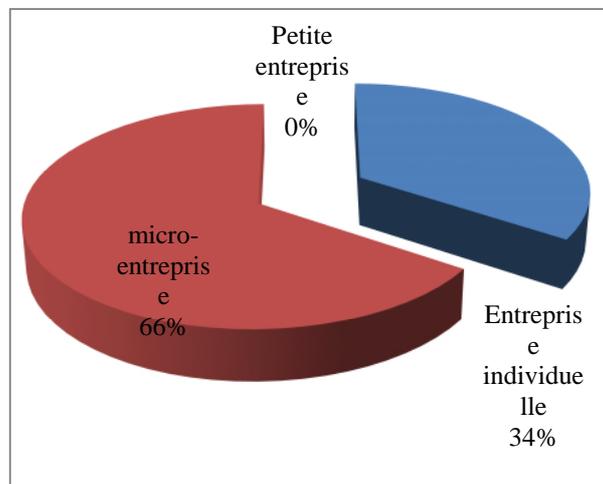
3.3.2.3. La taille de l'entreprise

Tableau N°22: Répartition selon l'effectif des entreprises enquêtées

La taille de l'entreprise	Effectifs	Pourcentage
Entreprise individuelle	12	34,3%
micro-entreprise (1 à 9 salariés)	23	65,7%
Petite entreprise (10 à 49 salariés)	0	0%
Total	35	100%

Source : Réaliser par nos soins a partir des résultats de notre enquête, Mai 2018.

Figure N°08: Répartition selon l'effectif des entreprises enquêtées



source :figure réaliser par nos soins a partir des Résultats de notre enquête, Mai2018

On remarque à travers la lecture du tableau ci-dessus que sur les 35 entreprises enquêtées, 12 entreprises possèdent le statut d'« entreprise individuelle ». La plupart sont donc des micro-entreprises de moins de 9 salariés.

3.3.2.4. Le secteur d'activité des porteurs de projets

A partir du tableau N°23 et la figure N°10 nous remarquons que sur les 35 porteurs de projets de notre échantillon, 20% entreprises activent dans le secteur BTPH, 21% dans le secteur des services, 14% dans le Secteur artisanat, 11% des entreprises créés dans le commerce, l'agriculture et la profession libérale, 9% dans le secteur de transport. Signalons que seules 3% des entreprises créées activent dans le secteur de l'industrie et la maintenance.

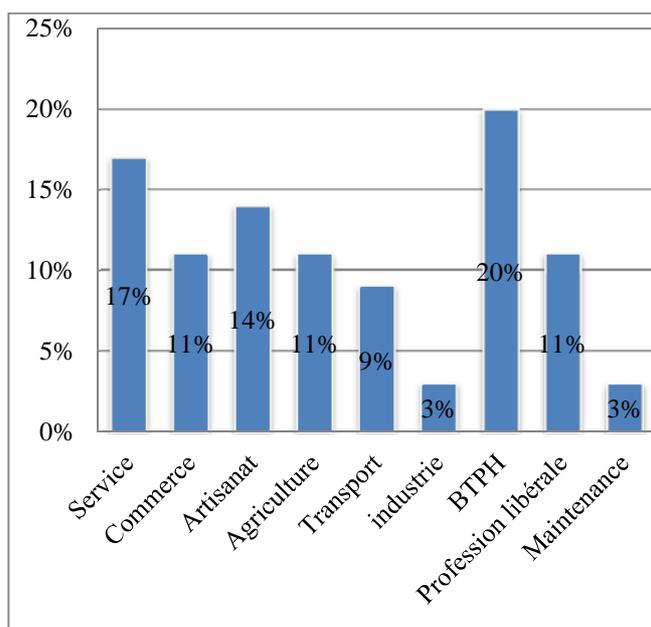
Ces résultats sont quasiment semblables aux statistiques sur la répartition sectorielle des entreprises financées par la CNAC au niveau de l'agence de Bejaïa ville, ce qui confirme la relative représentativité de notre échantillon (Cf. Section 2 de ce chapitre).

Tableau N°23 : Répartition des entreprises enquêtée par secteur d'activité

Secteur d'activité	Effectifs	Pourcentage
Service	6	17%
Commerce	4	11%
Artisanat	5	14%
Agriculture	4	11%
Transport	3	9%
Industries	1	3%
BTPH	7	20%
Profession libérale	4	11%
Maintenance	1	3%
Total	35	100%

Source :figure réaliser par nos soins a partir des Résultats de notre enquête, Mai2018

Figure N°09 : Répartition des entreprises enquête par secteur d'activité



Source : Réaliser par nos soins a partir des résultats de notre enquête, Mai 2018.

3.3.2.5. Le croisement entre secteur d'activité choisi par les enquêtés par apport au niveau d'instruction

Tableau N°24: Croisement de niveau d'instruction par apport à l'activité choisi par les enquêtés

Le niveau d'instruction	Secteur d'activité									
	Maintenance	Agriculture	Artisanat	BT PH	Commerce	Industrie	Profession libérale	Service	Transport	Total
Formation professionnelle	0	0	0	1	0	0	0	1	0	2
Moyen	0	2	1	2	1	0	0	2	0	8
Primaire	0	0	0	0	2	0	0		2	4
Sans niveau	0	2	1	0	0	0	0	0	0	3
Secondaire	1	0	3	3	1	0	1	1	0	10
Supérieur	0	0	0	1	0	1	3	2	1	8
Total	1	4	5	7	4	1	4	6	3	35

Source : réalisée par nos soins à partir des données de notre enquête, Mai 2018

D'après les résultats du tableau ci-dessus, nous remarquons que la majorité des enquêtés de notre échantillon ont un niveau secondaire, et ce pour pratiquement tous les domaines d'activité. Les jeunes ayant un niveau secondaire ont surtout une inspiration pour les activités nécessitant une simple qualification professionnelle. Ainsi, les jeunes relevant de ces activités ne viennent souvent pas des grandes écoles ou des grandes universités, mais bien d'écoles technique et de centres de formation professionnelle, où ils ont acquis un métier pratique. Qui est le cas de métiers comme la menuiserie, la plomberie, la restauration rapide, la boulangerie, l'agriculture, la coiffure. Le niveau supérieur (universitaire) domine par contre les activités de professions libérales, l'industrie, service et l'informatique, Pour le niveau moyen le secteur de l'agriculture, l'artisanat, BTPH, le commerce et le service sont les plus dominants. Le niveau primaire concerne surtout les activités de transport et de commerce.

Remarquons que la domination du niveau moyen est vérifiée dans tous les secteurs, sauf dans celui de l'agriculture, l'industrie et transport. Ainsi... Enfin, la plupart des jeunes « sans

niveau » et « formation professionnelle », qui généralement n'ont aucune formation et aucune expérience, paraissent avoir une préférence pour le secteur d'agriculture, l'artisanat et transport dans la mesure où ce dernier est facilement accessible ; il n'exige ni qualification professionnelle, ni un local, uniquement un permis de conduire.

3.3.2.6. La localisation des porteurs de projets

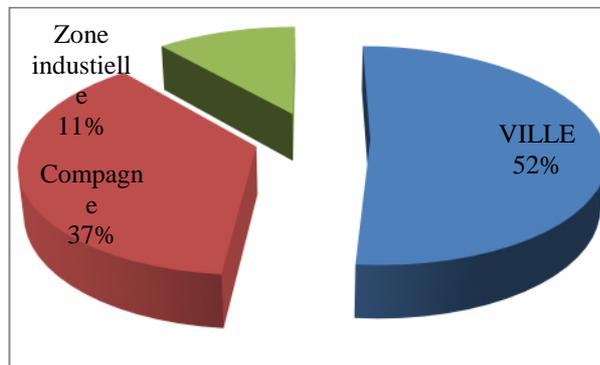
Selon les résultats de notre enquête, 18 entreprises sont implantées dans les villes (zones urbaines), soit 51,4% de notre échantillon. Seules 13 entreprises sont implantées dans les campagnes, soit un taux de 37,1%. Ce qui confirme la relative préférence des jeunes entrepreneurs pour les zones urbaines. Ce constat revoit à la nécessité impérieuse de réorienter le dispositif afin de favoriser la création et le maintien des emplois ruraux afin de limiter l'exode rural des jeunes. Signalons enfin que seules 4 porteurs de projets se trouvent dans des zones industrielles, soit 11,4% des porteurs de projets de notre échantillon. (Cf. tableau N°25).

Tableau N°25 : Localisation des entreprises enquêtés

	Effectifs	Pourcentage
Ville	18	51.40%
Compagne	13	37.10%
Zone industrielle	4	11.40%
Total	35	100%

Source : Réaliser par nos soins a partir des résultats de notre enquête, Mai 2018.

Figure N°10 : Localisation des entreprises enquêtés



Source :figure réaliser par nos soins a partir des résultats De notre enquête, Mai2018

3.3.2.7. Le dispositif CNAC finance

Le rythme de création de micro-entreprises s'est accéléré surtout pour ces dernières années, en effet la plupart des porteurs de projets soit 91,4% sont en phase de démarrage, et que 3% en phase d'extension. (Cf. tableau N°26).

Tableau N°26 : La situation actuelle des entreprises enquêtées

Le dispositif CNAC finance	Effectifs	Pourcentage
Le démarrage d'une nouvelle activité	32	91,4%
Redémarrage d'une activité mise à l'arrêt	0	0%
Un projet d'extension des capacités de production de l'entreprise.	3	8,6%
Total	35	100%

Source : Réaliser par nos soins a partir des résultats de notre enquêtés

3.3.3. Accompagnement et appui à la création d'entreprise.

Dans ce de troisièmes axe, nous allons exposer quelques questions concernant l'accompagnement et appui à la création de l'entreprise par la CNAC.

3.3.3.1. La création de l'entreprise sans l'influence du dispositif CNAC

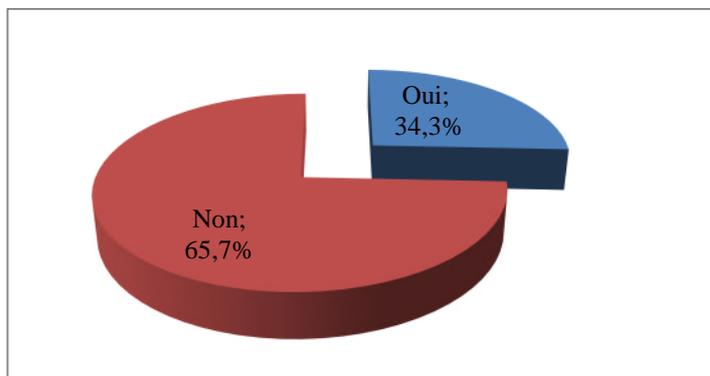
On remarque toute suite à travers la lecture des résultats du tableau que le dispositif CNAC par le biais des divers avantages a poussé les jeunes pour devenir entrepreneurs. 65.7% qui ont déclaré que la CNAC a exercé influence sur leur choix d'une carrière entrepreneuriale.

Parce que c'est très difficile de créer une entreprise car ils ont trouvé des difficultés de financement de fonds de roulement et de localisation.

Et 34.3% ont déclaré que même sans les aides, les avantages et les allégements accordés par le dispositif, ils ont tous confiance en soi et le dynamisme pour lancer la création, car la création d'une entreprise est un rêve d'enfance pour les jeunes entrepreneurs.

Tableau N°27 : création de l'entreprise sans l'aide de la CNAC **Figure N°11** : création de l'entreprise sans l'aide de la CNAC

	Effectif	Pourcentage
Oui	23	65.7%
Non	12	34.3%
Totale	35	100%



Source : Réaliser par nos soins a partir des données de notre enquête en Mai 2018.

Source : Figure réaliser par nos soins a partir des données de Notre enquête en Mai, 2018

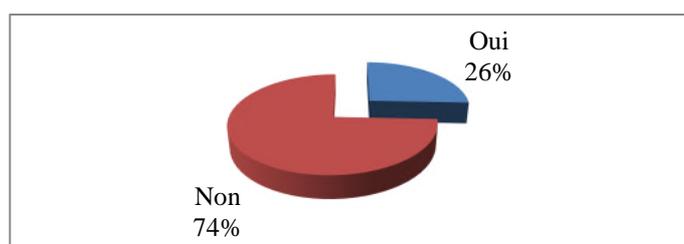
3.3.3.2. Difficultés pour constituer le dossier nécessaire

A travers le tableau N°28, nous constatons que 25.7% des porteurs ont rencontre des difficultés durant la création de leur entreprises,

Tableau N°28 : les promoteurs ont rencontré des difficultés lors de création sans entreprise

Figure n°12 : les promoteurs ont rencontré des difficultés lors de création sans entreprise

	Effectif	Pourcentage
Oui	9	25.70%
Non	26	74.30%
Totale	35	100%



Source : Réaliser par nos soins a partir des résultats de notre enquête en Mai 2018.

Source : figure réaliser par nos soins a partir des données De notre Enquête en Mai2018

3.3.3.3. Les difficultés de création de l'entreprise

Nous remarquons que 10/35 des promoteurs ont déclare qu'ils ont trouve des difficultés réelle à constitue le dossier administratif .ils se sont plein aussi des lenteurs et lourdeurs administrative (Bureaucratie). Ils affirment ainsi qu'ils avaient trop de papiers à faire, le dossier de demandé était difficile à constituer a nécessite beaucoup de déplacement.

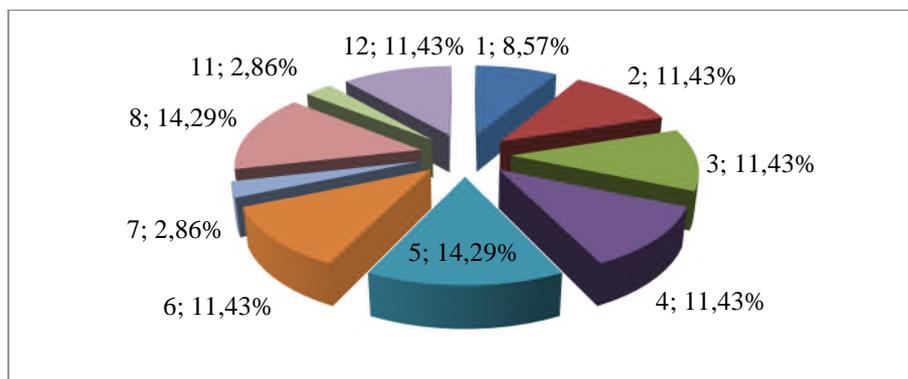
Ainsi la bureaucratie constituer un énorme problème qui démotive les jeunes à se lancer dans la création de leur entreprise

3.3.3.4. Durée d'attente après le dépôt de dossier

Au moment de déposer leur dossier, la CNAC annonce un délai d'attendre maximum d'un (01) mois, nous constatons d'après la figure n°13 .9% des postulantes avoir attendu 1mois.

Ainsi, c'est près de 60% des postulant un délai d'attente situe entre deus a six mois. Par ailleurs, plus 20% des postulants ont dû attendre entre sept et onze mois, et plus de 11% d'entre eux ont dû attendre carrément une année

Figure N°13: Durée d'attendre pour avoir l'accord de la CNAC



Source : figure réalise par nos soins à partir des données de notre enquête, Mai 2018

3.3.3.5. L'appréciation de délai de la repose de la CNAC

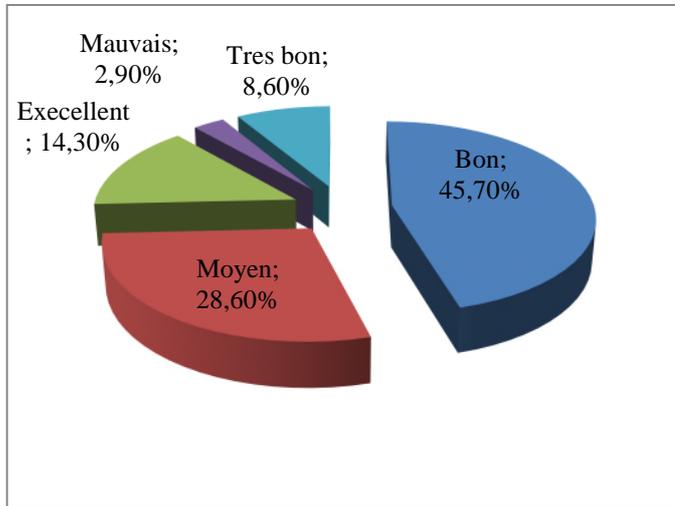
D'après le tableau N°29, c'est 45,7% des enquêteurs qui jugent le délai de la réponse de la CNAC comme étant bon, et 28.6% d'entre eux estime comme étant moyen, 14.3% en juge qu'il est excellent et la minorité pensent qu'il est mauvais.

Tableau N°29: l'appréciation de délai de la CNAC

	Effectif	Pourcentage
Bon	16	45,70%
Moyen	10	28,60%
Excellent	5	14,30%
Mauvais	1	2,90%
Très bon	3	8,60%
Totale	35	100%

Source : Réalise par nos soins a partir des résultats de notre enquête, Mai 2018

Figure N°14 : l'appréciation de délai de la CNAC



Source : figure réalise par nos soins a partir des données de notre enquête, Mai 2018

3.3.3.6. Difficulté d'avoir l'accord bancaire

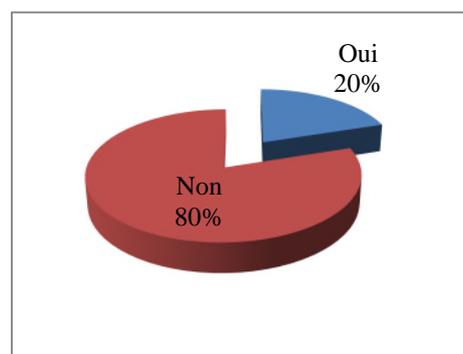
D'après le tableau N°30, nous constatons 80% des porteurs de projet n'ont pas des difficultés pour avoir l'accorde bancaire.

Tableau N°30 : les promoteurs ont rencontré des difficultés lors de création de leur entreprise

	Effectif	Pourcentage
Oui	7	20,00%
Non	28	80,00%
Totale	35	100%

Source : Réaliser par nos soins a partir des résultats de notre enquête en Mai 2018.

Figure N°15: les promoteurs ont rencontré des difficultés leur de création leur entreprise



Source : figure réaliser par nos soins a partir des donnée De notre Enquête en Mai

3.3.3.7. Les difficultés pour avoir l'accord bancaire

Nous remarquons que 7/35 des promoteurs ont déclaré qu'ils ont trouvé des difficultés réelle à constitue le dossier administratif .ils se sont plein aussi des lenteurs et lourdeurs administrative (Bureaucratie). Ils affirment ainsi qu'ils avaient trop de papiers à faire, le dossier de demande était difficile à constituer a nécessite beaucoup de déplacement.

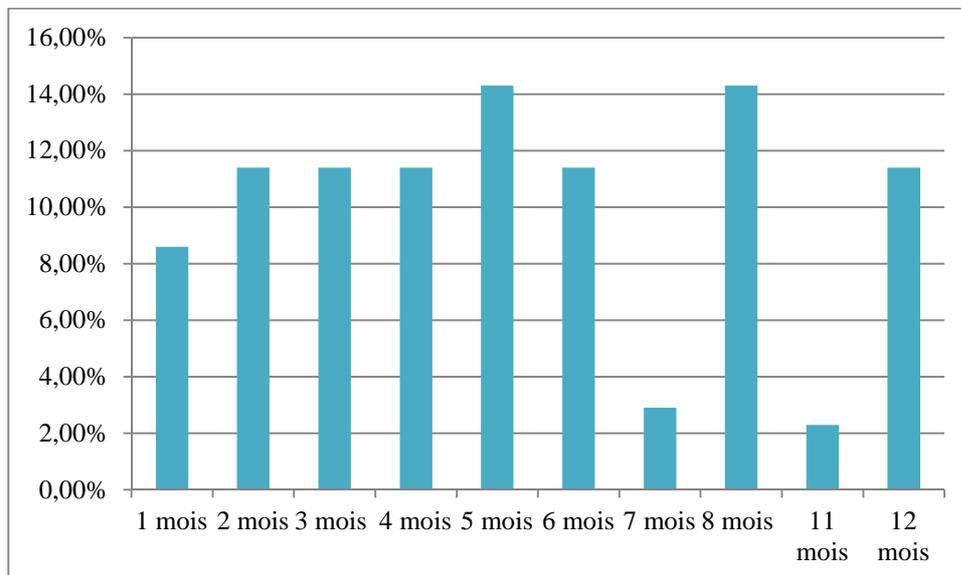
Ainsi la bureaucratie constituer un énorme problème qui démotive les jeunes à se lance dans la création de leur entreprise

3.3.3.8. La durée pour avoir l'accord bancaire

Au moment de déposer leur dossier, la banque annonce un délai d'attendre maximum d'un (01) mois, nous constatons, d'après la figure n° 16, que 8,6% des postulantes avoir attendu 1mois.

Ainsi, c'est près de 60% des postulant un délai d'attente situe entre 2 a 6 mois. Par ailleurs, plus de 5,7% des postulants ont dû attendre entre 7 et 11 mois, et plus de 14% d'entre eux ont dû attendre carrément une année.

Figure N°16 : La durée d'attente pour avoir l'accord bancaire



Source : figure réalise par nos soins à partir des données de notre enquête, Mai 2018

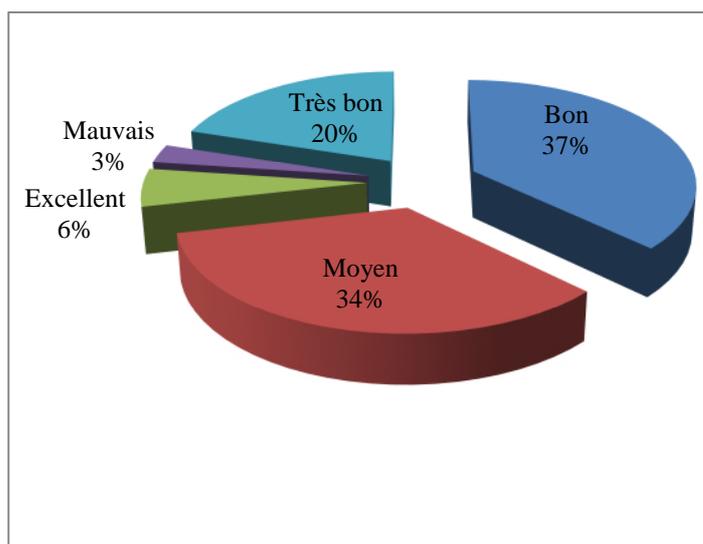
3.3.3.9. Le jugement les délais de réponse de la banque

D'après le tableau n°31, c'est 37.1% des enquêteurs qui jugent le délai de la réponse de la banque comme étant bon, et 34.4% d'entre eux estiment comme étant moyen, 20% en juge qu'il est très bon et la minorité pensent qu'il est mauvais.

Tableau N°31 : Appréciation de délai de la banque

	effectif	Pourcentage
Bon	13	37,10%
Moyen	12	34,40%
Excellent	2	5,70%
Mauvais	1	2,90%
Très bon	7	20,00%
Totale	35	100%

Source : Réaliser par nos soins à partir des résultats de notre enquête en Mai 2018.



Source : figure réalisée par nos soins à partir des données de notre Enquête en Mai

3.3.3.10. Classification des avantages de la CNAC selon leur ordre d'importance

Les jeunes promoteurs ont classé en première position la bonification du taux d'intérêt, car pour ce type d'aide le jeune ne supporte aucun intérêt bancaire. Ce type d'aide intervient dans le cadre du financement dit triangulaire où le promoteur reçoit en plus du crédit sans intérêt (PNR) accordé par la CNAC, un crédit bancaire avec un taux d'intérêt bonifié à 100%. En deuxième position dans le classement des enquêtés arrive les exonérations fiscales et parafiscales en phase d'exploitation du projet, telles que la franchise de la TVA pour l'acquisition des biens d'équipements entrant directement dans la réalisation de l'investissement et l'application du taux réduit en matière de droit de douane pour les biens importés. En troisième position, les promoteurs ont classé les Exonération fiscales et

parafiscales en phase d'exploitation du projet et en dernière position arrive l'absence de garantie exigée.

Tableau N°32 : Classification des aides accordées par la CNAC

Aides accordées	Classement	Effectif	Pourcentage
Bonification du taux d'intérêt	1	17	48,6%
	2	6	17,1%
	3	3	8,6%
	4	9	25,7%
Exonération fiscales et parafiscales en phase de réalisation du projet	1	6	17,1%
	2	12	34,3%
	3	10	28,6%
	4	7	20%
Exonération fiscales et parafiscales en phase d'exploitation du projet	1	2	5,7%
	2	9	25,7%
	3	15	42,6%
	4	9	25,7%
Pas de garantie exigée	1	10	28,6%
	2	8	22,9%
	3	7	20%
	4	10	28,9%

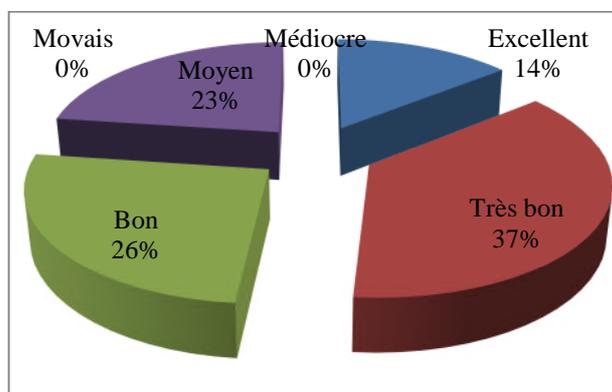
Source : Réalise par nos soins à partir des données de notre enquête, Mai 2018

3.3.3.11. Appréciation sur le dispositif d'accueil, d'orientation, d'information et de suivi assuré par la CNAC

Concernant le constat fait par les jeunes entrepreneurs par apport à l'accueil, l'orientation et l'information assurée par l'ANSEJ, 8 enquêtés (22,9%) déclarent qu'il est tout juste moyen, 9 enquêtés (25,7%) pensent qu'il est bon et la majorité (37,1%) pensent qu'il est très bon. et 14,3% d'entre eux pensent qu'il est excellent (Cf. tableau N°33).

Tableau N°33 : Appréciation sur les avantages offerts par la CNAC
Figure N°18 : Appréciation sur les avantages offerts par la CNAC

	Effectifs	Pourcentages
Excellent	5	14,3%
Très bon	13	37,1%
Bon	9	25,7%
Moyen	8	22,9%
Movais	0	0
Médiocre	0	0
Total	35	100%



Source : Réaliser par nos soins a partir des résultats de notre enquête en Mai 2018.

Source : figure réaliser par nos soins a partir des données De notre Enquête en Mai

3.3.3.12. Appréciation des porteurs de projet sur l'accompagnateur lors de la phase de création au sien de la CNAC

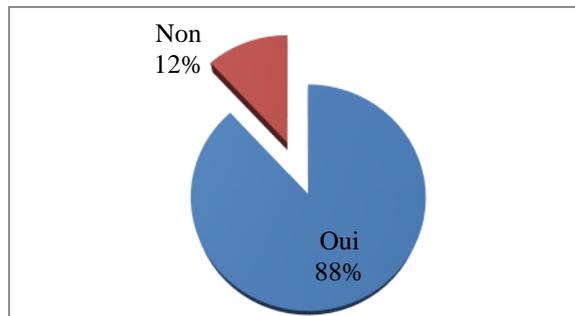
D'après le tableau nous remarquons que 88,2% des enquêtés bénéficient l'orientation et de l'accompagnement de la part de l'accompagnateur au sien de la CNAC.

Tableau N°34 : Appréciation de l'accompagnement

	Effectifs	Pourcentages
Oui	30	88.20%
Non	5	11.80%
Total	35	100%

Source : Réaliser par nos soins a partir des résultats de notre enquête en Mai 2018.

Figure N°19 : Appréciation de l'accompagnement



Source : figure réaliser par nos soins a partir des données De notre Enquête en Mai

3.3.3.13. Le degré de satisfaction des porteurs de projet lors de la phase de création réparti selon le niveau d'instruction

Après le croisement du niveau d'instruction avec la question portant sur le degré d'accompagnement des porteurs de projet lors de la phase de création en ce qui concerne le suivi et l'accompagnement dispensé par la CNAC (question 28), nous constatons que la majorité des enquêtés ayant un niveau bas (sans niveau, primaire et secondaire) sont satisfait de la qualité d'accompagnement dispensé par la CANS actuellement. C'est le cas aussi, mais à un degré moindre, des porteurs de projet ayant un niveau supérieur (2/8). Ils estiment que La CNAC devrait faire mieux en termes de suivi et d'accompagnement afin de porter à maturité les projets. Cela peut s'expliquer par le fait que les enquêtés ayant un niveau supérieur sont plus exigeant et ont relativement plus conscience des exigences pour assurer le lancement et la viabilité d'une entreprise, ce qui les conduit à percevoir mieux les défauts éventuels en termes d'accompagnement, où seuls les enquêtés ayant un niveau supérieur perçoivent véritablement l'important décisive de l'accompagnement pour assurer la viabilité des entreprises créées dans le cadre du dispositif.

Tableau N°35 : Degré de satisfaction des porteurs de projets en ce qui concerne le suivi et d'accompagnement dispensé par la CNAC par le niveau d'instruction

Croisement	Le degré d'accompagnement des porteurs de projet lors de la phase de création		Total général
	Non	Oui	
Le niveau d'instruction			
Formation professionnelle	0	2	2
Moyen	0	8	8
Primaire	0	4	4
Sans niveau	1	2	3
Secondaire	2	8	10
Supérieur	2	6	8
Total général	5	30	35

Source : réalise par nos soins à partir des données de notre enquête, Mai 2018

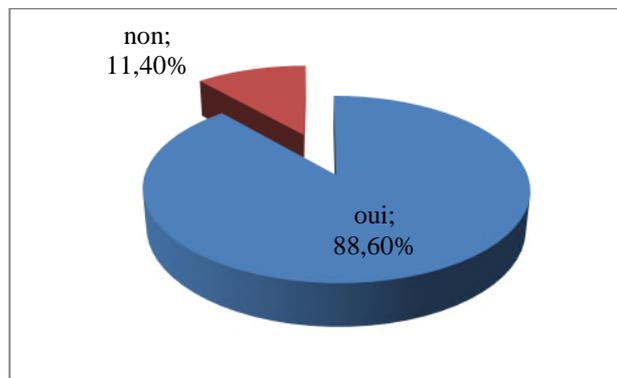
3.3.3.14. Satisfaction des porteurs de projet sur l'accompagnateur de la CNAC lors de la réalisation

D'après le tableau nous remarquons que 88.6% des porteurs de projet bénéficient d'un accompagnement de la CNAC.

Tableau N°36: Appréciation des porteurs de **Figure N°20 :** Appréciation des porteurs de

Projets sur l'accompagnement de la CNAC projets sur l'accompagnement de la CNAC

	Effectif	Pourcentage
Oui	31	88,60%
Non	4	11,4% %
Totale	35	100%



Source : Réaliser par nos soins a partir des résultats de notre enquête en Mai 2018.

Source : figure réaliser par nos soins a partir des données de notre Enquête en Mai

3.3.3.15. La nature d'orientation propose par l'accompagnateur de la CNAC

Tableau N°37 : la nature d'orientation proposé par l'accompagnateur de la CNAC

Conseils et facilities	Effectifs	pourcentage
Financier	14	40,00%
Strategique	10	28,60%
Fiscaux	9	25,70%
Juridique	12	34,40%
Simplification administrative	27	77,10%

Source : Réalise par nos soins à partir des résultats des données de l'enquête, Mai 2018

En ce qui concerne la nature des orientations suggérées par l'accompagnateur, 77.1% des enquêtés déclarent avoir bénéficié de conseils simplification administrative, 40% de

conseils financier .Les conseils juridique, stratégique et fiscaux représente respectivement : 34.4%, 28.6% et 25.1%.

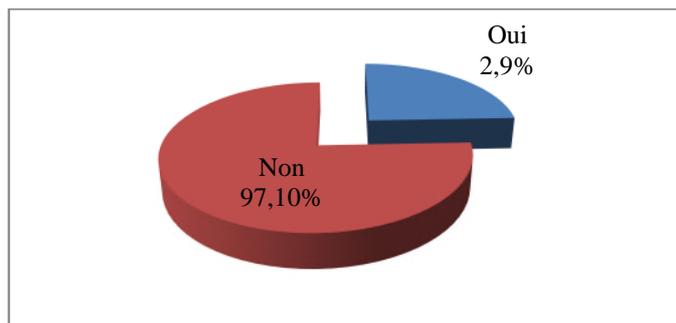
D’après ce qu’on a constaté auparavant (Cf. Tableau N°36), On peut déduire aisément que la CNAC a vraiment aidé ces jeunes à lancer leur activité dans les meilleures conditions.

3.3.3.16. Intention de rembourser le prêt bancaire et les aides octroyées par la CNAC

D’après le tableau N° 38, nous constatons que la majorité des enquêtes (97,1%) ont clairement l’intention de rembourser les prêts et des aides octroyées (pour éviter la prison, disent-ils). Remarquons que plus de 2,9% des enquêtés déclarent qu’ils vont faire tout leur possible pour échapper à leurs responsabilités légales.

Tableau N°38 : Appréciation de remboursé le prêt et les aides octroyées
Figure N°21:Appréciation de remboursé le prêt et les aides octroyées

Réponses	Effectifs	Pourcentage
Oui	34	97,10%
Non	1	2,90%
Total	35	100%



Source : Réaliser par nos soins a partir des résultats de notre enquête en Mai 2018.

Source : figure réaliser par nos soins a partir des donnée de notre Enquête en Mai,2018

3.3.3.17. Le pourvoir de remboursé à temps le prêt et les aides octroyées

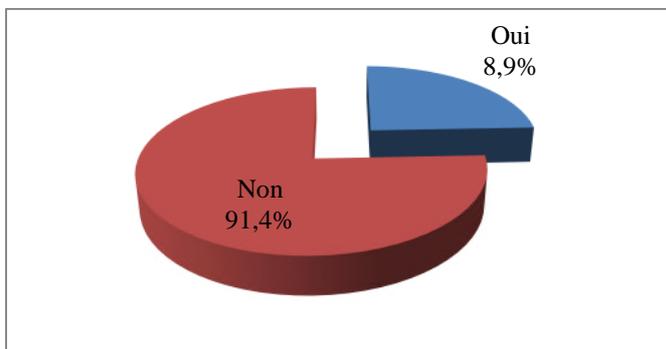
D’après le tableau nous remarquing que 91% des enquêté pensent qu’ils ont le pouvoir de remboursé à temps le prêt et les aides octroyées.

Tableau N°39 : Pouvoir remboursé le prêt et les aides octroyées

	Effectifs	Pourcentages
Oui	32	91,4%
Non	3	8,9%
Total	35	100%

Source : Réaliser par nos soins a partir des résultats de notre enquête en Mai 2018.

Figure N°22:Pouvoir remboursé le prêt et les aides octroyées



Source : figure réaliser par nos soins a partir des donnée de notre Enquête en Mai,2018

3.3.3.18. Les programme de formation offert au profit des jeunes entrepreneurs

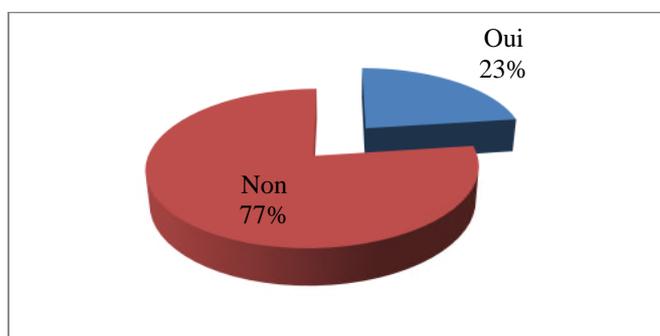
La plupart des jeunes entrepreneurs interrogés avec lesquels nous sommes rentrés en contact, sont conscient de l'importance de la formation et des énormes déficits qu'ils ont en matière de création d'entreprise. Or, c'est plus de 77% des interrogés qui déclarent n'avoir bénéficié d'aucune formation en la matière. La plupart estiment avoir besoin de formation en gestion d'entreprise. Vu le type d'entreprises créées et la nature de l'activité, les jeunes entrepreneurs se limitent seulement à leur formation de base et à la maitrise du métier. Seuls 23% des enquêtés déclarent avoir bénéficié d'une formation préalablement à la création de leur entreprise ; il s'agit généralement de formations en gestion d'entreprise, ... (Cf. tableau N°40).

Tableau N°40 : Existence d'un programme de formation

	Effectifs	Pourcentages
Oui	27	22,9%
Non	8	77,1%
Total	35	100%

Source : Réaliser par nos soins a partir des résultats de notre enquête en Mai 2018.

Figure N°23 : Existence d'un programme de formation



Source : figure réaliser par nos soins a partir des donnée de notre Enquête en Mai, 2018

3.3.3.19. Les programmes de formation qui existe

Parmi les 27 enquêté qui on répondre par « oui » dite 22,9% de la population enquêté on bénéficiée d'un programme de formation qui est la gestion d'entreprise pour permettre aux porteurs de projets de mieux géré sont entreprise.

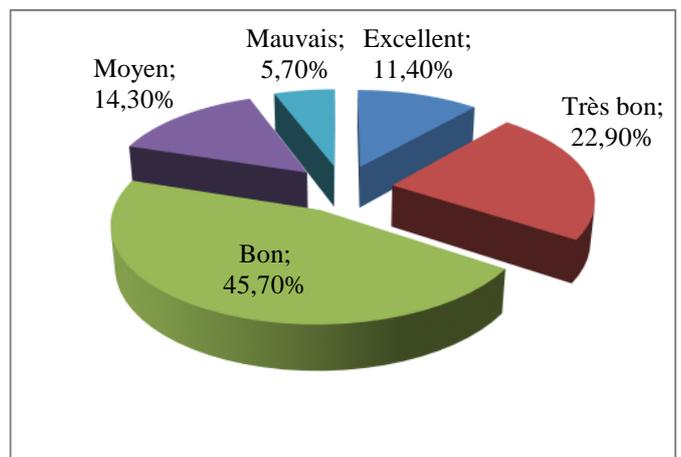
3.3.20. Appréciation sur le dispositif de suivi post-crédation

Tableau N°41 : le jugement sur le dispositif de suivi poste-crédation

	Effectif	Pourcentage
Excellent	4	11,40%
Très bon	8	22,90%
Bon	16	45,70%
Moyen	5	14,30%
Mauvais	2	5,70%
Totale	35	100%

Source : Réaliser par nos soins a partir les résultats de notre enquête en Mai 2018.

Figure N°24 :le jugement sur le dispositif de suivi poste- création



Source : figure réaliser par nos soins a partir des donnée de notre Enquête en Mai 2018.

D'après le tableau N°41, nous pouvons constater que 46% des enquêtes avoir jugent le dispositif de suivi post création bon, 23% déclarent qu'il est très bon, 14% l'estiment carrément moyen. Enfin 11% et 6% représente respectivement excellent et mauvais.

Conclusion

Après avoir étudié les aspects théoriques tout au long des chapitres I et II, on a entamé une étude de cas pour objet l'évaluation du dispositif CNAC d'accompagnement et de suivi où nous avons opté pour trois techniques d'investigation : un stage pratique de 15 jours au niveau de la CNAC Bejaia, un second stage pratique de 15 jours au niveau de la banque BNA , enfin une enquête de terrain auprès des porteurs de projet. L'enquête de terrain a porté sur un échantillon de 35 porteurs de projet financés dans le cadre de la CNAC. Le questionnaire d'enquête a pour objet d'évaluer les pratiques en matière d'accompagnement mise en œuvre dans la CNAC.

Les informations ainsi recueillies ont fait l'objet d'une double analyse : une analyse préliminaire des résultats de l'enquête en commentant directement les repenses obtenues et une autre faite à l'aide des tableaux croisés. A partir de cette double analyse, et grâce aux données obtenues auprès de la CNAC Bejaia, on a pu analyser l'impact de l'accompagnement des porteurs de projet. Une chose est sûre c'est que la création des entreprises a permis de créer un nombre considérable d'emplois mais la moyenne reste toujours faible, comme on l'a vu tout au long de ce chapitre la majorité des projets financés ont créé un ou voire deux emplois par projet. On a relevé aussi une amélioration de la culture entrepreneuriale, notamment féminine en occupant une proportion importante de plus en plus.

CONCLUSION GENERALE

L'émergence du secteur privé en Algérie dans les années 90, a donné naissance au phénomène de l'entrepreneuriat, qui est un moyen de création de richesse, de lutte contre le chômage, mais aussi un vecteur puissant de réinsertion sociale, c'est dans ce cadre que les autorités algériennes ont mis en place un ensemble de programmes d'accompagnement à la création d'entreprise. C'est dans cette optique qu'est vue créé la Caisse Nationale d'assurance chômage, destinés à financer les projets d'investissements de jeunes promoteurs. Nous avons essayé tout au long de ce travail de montrer la contribution réelle du dispositif CNAC à la création d'entreprise. Pour le réaliser, nous avons opté pour une démarche méthodologique comportant un volet théorique suivi d'une enquête de terrain.

Tout au long de ce travail, nous avons essayé d'apporter des réponses pour notre question principale : « **Le financement et l'accompagnement dispensés par la CNAC aux jeunes entrepreneurs sont-ils aujourd'hui suffisants pour assurer la viabilité et porter à maturité leurs projets?** ». Tout d'abord, nous avons tenté de dresser un panorama de la question du chômage en Algérie et de la situation de la promotion de l'emploi et de la lutte contre ce dernier, notamment à travers l'encouragement de l'entrepreneuriat et le rôle de la CNAC dans le financement et l'accompagnement des porteurs de projets. Puis nous avons identifié et caractérisé l'entrepreneur privé de la wilaya de Bejaia à partir des résultats d'une enquête que nous avons réalisée auprès d'un échantillon de 35 des porteurs de projets de la région. Plus précisément, nous nous sommes intéressé au profil du jeune créateur, avant de nous intéresser à l'identification de l'entreprise et du processus de création, ainsi que le rôle de l'accompagnement dans la création de l'entreprise, et enfin les principales contraintes entravant son acte de création.

Nous avons procédé à une présentation détaillée du dispositif CNAC. On a aussi jugé qu'il été aussi opportun de faire une présentation de l'agence CNAC de Bejaia et son rôle dans la région, qui a servi de cadre de référence à notre étude.

L'analyse des données recueillies, après traitement des différents questionnaires, nous a apprécié le rôle et la qualité d'accompagnement dispensé aujourd'hui par la CNAC. D'ailleurs, c'est plus de 88% des enquêtés qui déclarent qu'ils sont relativement bénéficié de l'accompagnement dispensé aujourd'hui par la CNAC. Ce résultat nous conduise à confirmer la première hypothèse selon laquelle «La CNAC joue un rôle accru en matière de suivi et d'accompagnement des porteurs de projet»

CONCLUSION GENERALE

Autre résultat à retenir de ce travail : le dispositif CNAC n'est pas appréhendé par les pouvoirs publics comme un levier de développement de l'entrepreneuriat, mais beaucoup plus comme un instrument d'absorption du chômage chez cette catégorie des jeunes, ce qui confirme notre deuxième hypothèse «le dispositif CNAC est aujourd'hui considéré comme un instrument de création d'emploi, avant d'être un instrument de promotion de l'entrepreneuriat, en réalité le dispositif CNAC considéré comme un simple dispositif d'absorbé le chômage ». Ainsi, le dispositif CNAC, du côté des pouvoirs publics, est aujourd'hui perçu d'abord comme un instrument de création d'emploi, bien avant d'être un dispositif de promotion de l'entrepreneuriat. En fait, nous constatons que depuis 2010, le dispositif CNAC a quasiment perdu sa vocation de promotion de l'entrepreneuriat pour devenir un simple dispositif d'« absorption administrée du chômage ». En d'autres termes, le dispositif répond de plus en plus à une logique sociale qu'à des impératifs économiques. En fait, sous la pression du chômage et des tensions sociales, le dispositif s'est de plus en plus éloigné des logiques économiques.

Nous avons par ailleurs constaté un déséquilibre géographique (concentration dans les zones urbaines) manifestes dans la répartition des projets. Ainsi, la répartition sectorielle des projets est relativement éloignée des potentialités économiques de la Wilaya de Bejaïa.

Enfin, nous recommandons aux autorités concernées au sein de la CNAC un certain nombre de mesures et de propositions afin d'améliorer la viabilité des entreprises créées :

- l'accompagnement proposé par la CNAC doit jouer un rôle pédagogique de sensibilisation, à cause de l'absence d'un système éducatif qui prépare les porteurs de projet ;
- Réaliser des statistiques sur les entreprises qui disparaissent après la création ;
- favoriser et encourager les entrepreneurs à s'orienter vers les activités productives (plutôt que les activités de service et de commerce), qui sont les plus créatrices d'emplois ;
- mettre en place un service de suivi et d'évaluation continue au sein de la CNAC, en plus des formations dispensés par la CNAC, pour mieux accompagner les porteurs de projet ;
- Encourager les femmes à créer des entreprises.

Bibliographie

❖ Ouvrage

1. A. Fayolle, « Contribution à l'étude des comportements entrepreneuriaux des ingénieurs français », thèse de Doctorat en Sciences de Gestion, Université Jean, Moulin-Lyon 3, 1996
2. A FAYOLLE, « Le métier de créateur », Editions d'Organisation, 2003.
3. A.FAYOLLE « entrepreneuriat apprendre à entreprendre » DUNNOD, paris, 2004.
4. A Fayolle « Introduction à l'entrepreneuriat ».DUNOD, Paris, 2005.
5. Boislandelle H. M, « Dictionnaire de gestion : vocabulaire, concept et outils, Economica, Paris, 1998, P.146
6. Christophe Estay, « motivation entrepreneuriale » 2012.
7. D. Hisrich, M. Peters : « entrepreneur ship : lancer, élaborer et gérer une entreprise », Economica, 1991.
8. E Baccari, « Les motivations entrepreneuriales des jeunes entrepreneurs Tunisiens : Etude exploratoire », 2006.
9. FENOUILLET, Fabien, « La motivation », Edition Dunod, éd, 2eme, 2012.
10. GASSE Yvon, Tremblay Maripier « L'impact des antécédents sur les perceptions, attitudes et intentions des étudiants collégiaux et universitaires à l'égard d l'entrepreneuriat », 2007.
11. Verstraete T, « Histoire d'entreprendre, les réalités de l'entrepreneuriat », Ed. EMS, 2000.

❖ Mémoire et thèse

1. Arhab Baya, contribution à la réflexion sur la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage en Algérie, étude analytique et empirique, 2010, p 239-242.
2. Lanseur Chehrazad « Le financement bancaire des investissements dans le cadre de l'ANSEJ », 2011, p.32.
3. Dj. BENAOUZIA « essai d'analyse des principaux déterminants du chômage en Algérie »: cas de willaya de Bejaia »université de Bejaia, 2012, p.33

❖ **Texte législative et réglementaire**

1. Article 6, disposition relatives à L'ANSEJ, recueil des textes législatifs et réglementaires ; disposition de soutien à l'emploi des jeunes, 2004.
2. Décret exécutif n°96-296 du 8 septembre 1996
3. Décret N°96-296 du 24 RABIE ET HANI 1417 correspondant au 8 septembre 1996 portant création et fixant les statuts de l'ANSEJ (complété par le décret exécutif N°98-231 du 19 RABIE ELAOUAL correspondant au 13 Juillet 1998.
4. Journal officiel n°34,1994.

❖ **Rapports**

1. Bureau International du Travail, 1954, précisée en 1982, mise a jour 2011.
2. CNES, rapport du premier semestre 1999.
3. Olivier Chardon et Dominique Goux, « la nouvelle définition du chômage BIT » économie et statistiques n°362 ,2003

❖ **Documents divers**

1. ANGEM, « le micro crédit mécanisme d'aide à la création de micro-entreprise », agence de Bejaia, 2014, P1.
2. CNAC «La Caisse Nationale d'assurance chômage » Agence de Bejaia, p.5-8.

❖ **Sites web**

1. www.angem.dz
2. www.ansej.org.dz
3. www.cnac.dz
4. www.granddictionnaire.com

Liste des Tableaux

N°	Titres	pages
01	L'évolution du taux du chômage en Algérie de 2006 à 2017	27
02	Le chômage par groupe d'âge et sexe en Algérie du 2011 à 2017 (en %)	28
03	Taux de chômage selon le niveau d'instruction, le diplôme obtenu et le sexe (en %)	29
04	La répartition des dossiers déposés en création d'entreprise entre 2010 et 2017	52
05	Répartition des dossiers déposés par sexe et secteurs d'activité en 2017	53
06	Evolution du nombre d'attestation d'éligibilité délivrée par la CNAC De 2010 à 2017	54
07	Repartitions annuelle des porteurs de projet financées par la CNAC selon leur niveau d'instruction de 2010 à 2017	55
08	Répartition annuelle des entreprises financées par la CNAC par sexe entre 2010 et 2017	56
09	Répartition par la forme juridique des entreprises créées en 2017	59
10	Données relative à l'enquête de terrain	60
11	Répartition des jeunes entrepreneurs selon l'âge	61
12	Répartition des jeunes enquêtés selon leur niveau d'instruction	62
13	Expérience de l'entrepreneure en matière de création d'entreprise	64
14	Les motivations à la création d'entreprise des jeunes entrepreneurs	65
15	Les ressources pour la création d'entreprise	66
16	Réalisation d'une étude de marché par les promoteurs interrogés	67
17	Réalisation d'une étude de marché par rapport au niveau d'instruction.	68
18	Réalisation d'une étude de marché par rapport à la situation professionnelle.	69
19	La réussite entrepreneuriale pour les jeunes entrepreneurs	70
20	Répartition des entreprises enquêtées selon le statut juridique	71
21	Répartition des entreprises enquêtées selon l'année de création	72
22	Répartition selon l'effectif des entreprises enquêtées	72
23	Répartition des entreprises enquêtées par secteur d'activité	73
24	Croisement de niveau d'instruction par rapport à l'activité choisie par les enquêtés	74
25	Localisation des entreprises enquêtées	75
26	Situation actuelle des entreprises enquêtées	76
27	Création de l'entreprise sans l'aide de la CNAC	77
28	Les promoteurs ont rencontré des difficultés lors de création sans entreprise	77

29	Le jugement de délai de la CNAC	82
30	Les promoteurs ont rencontré des les difficultés lors de création de leur entreprise	82
31	Jugement de délai de la banque	84
32	Classification des aides accordés par la CNAC	85
33	Appréciation sur les avantages offerts par la CNAC	86
34	Appréciation de l'accompagnement	87
35	Degré de satisfaction des porteurs de projets en ce qui concerne le suivi et d'accompagnement dispensé par l'ANSEJ par le niveau d'instruction	88
36	Appréciation des porteurs de Projets sur l'accompagnement de la CNAC	89
37	La nature d'orientation proposée par l'accompagnateur de la CNAC	89
38	Appréciation de remboursé le prêt et les aides octroyées	90
39	Pouvoir rembourser le prêt et les aides octroyées	91
40	Existence d'un programme de formation	91
41	Le jugement sur le dispositif de suivi poste-crédation	92

Liste des figures

N°	Titres	Page
01	Répartition des jeunes entrepreneurs selon l'âge	61
02	Répartition des jeunes enquêtes selon leur niveau d'instruction	62
03	Situation professionnelle de l'entrepreneur avant la création de l'entreprise	63
04	Expérience de l'entrepreneure en matière de création d'entreprise	64
05	Les motivations à la création d'entreprise des jeunes entrepreneurs	66
06	Réalisation d'une étude de marché par les promoteurs interrogé	67
07	Répartition des entreprises enquêtées selon le statut juridique	71
08	Répartition selon l'effectif des entreprises enquêtées	72
09	Répartition des entreprises enquêtées par secteur d'activité	73
10	Localisation des entreprises enquêtées	78
11	Création de l'entreprise sans l'aide de la CNAC	79
12	Les promoteurs ont rencontré des difficultés lors de création d'entreprise	80
13	Durée d'attendre pour avoir l'accord de la CNAC	81
14	Le jugement de délai de la CNAC	82
15	Les promoteurs ont rencontré des les difficultés lors de création de leur entreprise	82
16	La duré d'attente pour avoir l'accord bancaire	83
17	Jugement de délai de la banque	84
18	Appréciation sur les offerts par la CNAC	86
19	Appréciation de l'accompagnement	87
20	Appréciation des porteurs de Projets sur l'accompagnement de la CNAC	89
21	Appréciation de remboursé le prêt et les aides octroyées	90
22	Pouvoir rembourser le prêt et les aides octroyées	91
23	Existence d'un programme de formation	91
24	Le jugement sur dispositif suivi poste-crédation	92

Table des matières

Introduction générale.....	1
Chapitre 01 : Cadre théorique sur l'entrepreneuriat	5
Introduction.....	5
Section 01 : Les concepts de base sur l'entrepreneuriat	5
1.1-définition de l'entrepreneuriat	5
1.2. Les approche de l'entrepreneuriat.....	6
1.2.1. Approches fonctionnelles des économistes.....	6
1.2.2. Approche centrée sur les individus.....	7
1.2.3. Approche sur les processus.....	7
1.3. Les type d'entrepreneuriat.....	8
1.3.1. L'entrepreneuriat individuel et l'entrepreneuriat collectif.....	8
1.3.2. L'entrepreneuriat féminin et l'entrepreneuriat masculin.....	9
1.3.3. L'entrepreneuriat public	9
1.3.4. L'entrepreneuriat social.....	9
1.3.5. L'entrepreneuriat de type autocréation ou d'emploi.....	9
1.3.6. L'entrepreneuriat :(entrepreneuriat organisationnel).....	9
1.3.7. Essaimage ou entrepreneurial.....	9
1.4. Les risques liés à l'entrepreneuriat.....	9
1.4.1. le risque financier.....	10
1.4.2. Le risque stratégique.....	10
1.4.3.Les risques opérationnels.....	10
SECTION 02 : CONCEPT THEORIQUE DE L'ENTREPREUR.....	11
2.1. Définition de l'entrepreneur.....	11
2.2. Les caractéristiques.....	11
2.2.1.La tolérance à l'ambiguïté, la confiance et l'optimisme.....	12
2.2.2. La perception est l'estimation du risque.....	12
2.2.3.Une forte capacité du travail et la résistance au stress.....	12
2.2.4.La créativité.....	12
2.2.5.La capacité de convaincre et de communiquer.....	12
2.2.6.Le sensé d'initiatives et de la responsabilité.....	12

2.2.7. L'ouverture d'espère et la capacité d'apprentissage.....	12
2.3. Typologies d'entrepreneurs et Laufer.....	13
2.3.1. entrepreneur artisan.....	13
2.3.2. L'entrepreneur opportuniste.....	13
2.4.La typologie selon laufer.....	13
2.4.1. L'entrepreneur manager ou innovateur	13
2.4.2. L'entrepreneur propriétaire orienté vers la croissance.....	13
2.4.3. L'entrepreneur refusant la croissance mais recherchant l'efficacité.....	13
2.4.4. L'entrepreneur artisan.....	14
2.5.Les PIC et les CAP.....	14
2.5.1. L'entrepreneur PIC (Pérennité-Indépendance-Croissance).....	14
2.5.2. L'entrepreneur CAP (Croissance-Autonome-Pérennité).....	14
2.6. L'approche de Schumpeter.....	14
2.6.1. La fabrication commerçant.....	14
2.6.2. Le directeur salarié.....	14
2.6.3. Le fondateur	14
2.7. Les buts économiques de l'entrepreneur.....	15
2.7.1La pérennité.....	15
2.7.2.L'indépendance.....	15
2.7.3.La puissance.....	15
SECTION 03 : LES DETERMINANTS DE LA CREATION D'ENTREPRISE.....	15
3.1. La motivation de l'entrepreneur.....	16
3.1.1. Définition de la motivation.....	16
3.2. Les facteurs de motivation des entreprises.....	16
3.2.1. Les Facteurs économiques.....	16
3.2.1.1. Les ressources humaines.....	17
3.2.1.2. Les ressources financières.....	17
3.2.1.3. Accessibilité au marché.....	17

3.2.2. Les Facteurs psychologie.....	17
3.2.2.1. Les intentions entrepreneuriales.....	17
3.2.2.2. Historiques personnels.....	18
3.2.2.3. Le Besoin d'indépendance.....	18
3.2.2.4. Le Besoin d'accomplissement.....	19
3.2.2.5. L'expérience et l'âge.....	19
3.2.3. Les Facteurs sociologiques et culturels.....	19
3.2.3.1. Le milieu familial.....	19
3.2.3.2. L'éducation et l'expérience antérieure.....	20
3.2.3.3. Le territoire.....	20
3.2.4. Les Facteurs technologique	21
3.2.5. Les Facteurs contextuels.....	21
3.3. Les étapes des créations d'entreprise.....	21
3.3.1. Evaluation de l'opportunité de création d'entreprise.....	22
3.3.2. Conception et formulation du projet de création.....	22
3.3.2.1. Comment positionner le projet.....	22
3.3.2.2. Comment calibrer et structurer le projet.....	23
3.3.2.3. Comment formaliser une stratégie pertinente.....	23
3.3.3. Montage juridique et financement du projet.....	23
3.3.4. Lancement des activités.....	24
Conclusion.....	24
Chapitre II : la problématique de chômage en Algérie et les dispositifs publics d'aide a l'entrepreneuriat	25
Introduction.....	25
SECTION 01 : LE CHOMAGE EN ALGERIE.....	25
1.1. Définition et typologie.....	25
1.2 Les types de chômage.....	26
1.2.1. Le chômage frictionnel.....	26
1.2.2. Le chômage conjoncturel	26
1.2.3. Le chômage structurel.....	26
1.3. Les caractéristiques du chômage en Algérie	27
1.3.1. L'évolution du taux de chômage en Algérie	27

1.3.2.	Le chômage des jeunes.....	28
1.3.3.	Le chômage des diplômés.....	29
1.4.	Les principaux facteurs qui alimentent le chômage en Algérie.....	30
1.4.1.	Le facteur démographique.....	30
1.4.2.	L'arrive massive des femmes sur le marché de travail.....	31
1.4.3.	Les défaillances des systèmes éducatifs et formation	31
1.4.4.	L'incidence des chocs exogènes	32
1.5	Les conséquences du chômage en Algérie	33
1.5.1.	L'informatisation de l'économie	33
1.5.2.	La réapparition du travail des enfants	34
1.5.3.	Les effets du chômage sur les chômeurs.....	34

SECTION 02 : LES DISPOSITIFS PUBLICS D'AIDE A L'ENTREPRENEURIAT..35

2.1	La caisse nationale d'assurance chômage (CNAC).....	35
2.1.2.	Présentation de la CNAC	35
2.1.3.	Les missions et l'organisation de la CNAC	36
2.1.3.1.	La mission d'assurance chômage.....	37
2.1.3.2.	La Mission Du Dispositif De Soutien A La Création Et A l'extension d'activités par les Chômeurs Promoteurs Agés De 30 A 50 Ans	38
2.1.3.3.	Les mesure d'encouragement	40
a.	Avantages consentis à l'employeur.....	40
b.	Niveaux d'allègement de la part patronale	40
c.	Exonération de la part patronale.....	41
d.	Subvention mensuelle à l'emploi.....	41
2.1.4.	Accompagnement personnalisé de la CNAC.....	42

2.1.4.1. La CNAC propose un accompagnement personnalisé..	42
2.1.4.2. Les phases de l'accompagnement dans le processus de création.....	42
a. Phase 1 : Maturation du projet	42
b. Phase 2 : Montage financier.....	42
c. Phase 3 : Validation du projet par le CSVF.....	43
d. Phase 4: Accompagnement post-cr�ation	43
2.2. Pr�sentation de l'ANGEM.....	43
2.2.1. Missions de l'ANGEM.....	43
2.2.2. Les objectifs de l'ANGEM.....	44
2.3. Agence Nationale de Soutien � l'Emploi des Jeunes (ANSEJ)	45
2.3.1. Les Missions de l'ANSEJ.....	45
2.3.2 Les objectifs de l'ANSEJ.....	46
Conclusion.....	46
Chapitre III : Etude exploratoire du dispositif CNAC : Cas de la Wilaya de Bejaia.	
Aspect m�thodologique de la recherche, analyse et interpr�tation des r�sultats	47
Introduction.....	47
SECTION 01 : PRESENTATION DES ORGANISMES D'ACCEUILS.....	47
1.1. Pr�sentation de la banque BNA.....	47
1.1.1. L'historique de la BNA.....	47
1.1.2. La succursale (direction du r�seau d'exploitation).....	48
1.1.3. Pr�sentation de l'agence d'accueil (BNA Agence 587).....	48
1.3. Les objectifs de la BNA.....	49

1.2. Présentation de l'organisme d'accueil (CNAC).....	49
1.2.1. L'agence CNAC de Bejaia.....	50
1.2.1.2. Organigramme de la CNAC Bejaia.....	51
SECTION 02 : ETUDES STATISTIQUE DU DISPOSITIF CNAC.....	52
2.1. La répartition sectorielle des dossiers déposés en création d'entreprise entre 2010 et 2017.....	52
2.2. Répartition des dossiers déposés par sexe et secteurs d'activité en 2017.....	53
2.3. Evolution du nombre d'attestation d'éligibilité délivrée par la CNAC.....	53
2.4. La répartition des projets financer et emploi créés par secteur d'activité.....	54
2.5. Réparation des entreprises financées par la CNAC par niveau d'instruction.....	55
2.6. Répartition des entreprises financées par la CNAC par sexe entre 2010 et 2017.....	56
2.7. Répartition par commune des entreprises financées et les emplois générés en 2017..	57
2.8. Répartition par la forme juridique des entreprises financées en 2017.....	57
SECTION 03 : PRESENTATION ET INTERPRETATION DES RESULTATS DU L'ENQUETES.....	58
3.1. L'objectif de l'enquête, confection d'un questionnaire et son mode administration.....	58
3.2. Le déroulement de l'enquête.....	59
3.3. Résultats de l'enquête.....	60
3.3.1. Information concernant le profil de jeune créateur.....	60
3.3.1.1. Sexe	60
3.3.1.2. L'âge.....	61
3.3.1.3. La Situation matrimoniale.....	61
3.3.1.4. Le niveau d'instruction.....	61

3.3.1.5. Situation professionnelle de l'entrepreneur avant la création de l'entreprise.....	62
3.3.1.6. Expérience de l'entrepreneur en matière de création d'entreprise.....	63
3.3.1.7. Les motivations de création de l'entreprise.....	64
3.3.1.8. Les ressources de financement.....	66
3.3.1.9. Réalisation d'une étude de marche	67
3.3.1.10. Le croisement entre réalisation d'une étude de marché par apport au niveau d'instruction.....	67
3.3.1.11. Le croisement entre réalisation d'une étude de marché par apport a la situation professionnelle.....	68
3.3.1.12. Les conditions de réussite de l'entreprise.....	69
3.3.2. Identification de l'entreprise et processus de création.....	70
3.3.2.1. Forme juridique.....	70
3.3.2.2. L'année d'entrée en activité.....	71
3.3.2.3. La taille de l'entreprise.....	72
3.3.2.4. Le secteur d'activité des porteurs de projets.....	73
3.3.2.5. Le croisement entre secteur d'activité choisi par les enquêtés par apport au niveau d'instruction.....	74
3.3.2.6. La localisation des porteurs de projets.....	75
3.3.2.7. Le dispositif CNAC finance.....	75
3.3.3. Accompagnement et appui à la création d'entreprise.....	76
3.3.3.1. La création de l'entreprise sans l'aide du dispositif CNAC.....	76
3.3.3.2. Difficultés pour constituer le dossier nécessaire.....	77
3.3.3.3. Les difficulté de création de l'entreprise.....	78

3.3.3.4. Dure d'attente après le dépôt de dossier.....	78
3.3.3.5. Le jugement de délai de la repose de la CNAC	78
3.3.3.6. Difficulté d'avoir l'accord bancaire.....	79
3.3.3.7. Les difficultés pour avoir l'accord bancaire.....	80
3.3.3.8. La durée pour avoir l'accord bancaire.....	80
3.3.3.9. Le jugement des délais de réponse de la banque.....	81
3.3.3.10. Classification des avantages de la CNAC selon leur ordre d'importance.....	81
3.3.3.11. Appréciation sur le dispositif d'accueil, d'orientation, d'information et de suivi .assuré par la CNAC.....	83
3.3.3.12. Appréciation des porteurs de projet sur l'accompagnateur lors de la phase de création au sien de la CNAC.....	83
3.3.3.13. Le degré d'accompagnement des porteurs de projet lors de la phase de création réparti selon le niveau d'instruction.....	84
3. 3.3.14. Appréciation des porteurs de projet sur l'accompagnateur de la CNAC lors de la réalisation.....	85
3.3.3.15. La nature d'orientation propose par l'accompagnateur de la CNAC.....	86
3.3.3.16. Intention de rembourser le prêt bancaire et les aides octroyées par la CNAC.....	87
3.3.3.17. Le pourvoir de remboursé à temps le prêt et les aides octroyées.....	87
3.3.3.18. Existence d'un programme de formation au profit des jeunes entrepreneurs.....	88
3.3.3.19. Les programmes de formation qui existe.....	89
3.3.20. Appréciation sur le dispositif de suivi post-crétation.....	89
Conclusion.....	89
Conclusion Générale	91

Annexe N°01

UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAÏA
Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion
Département des Sciences Economiques

Sujet du mémoire :

La problématique de l'accompagnement des porteurs de projets dans les dispositifs publics d'aide à la création d'entreprise : Cas de la CNAC de Bejaia.

- *Cette enquête s'inscrit dans le cadre d'une **recherche universitaire**.*
- *L'enquête s'adresse aux porteurs de projet dans le cadre du dispositif public CNAC de la Wilaya de Bejaïa*
- *Les données recueillies permettront d'apprécier l'**accompagnement institutionnel** (au sein de la CNAC-Bejaia et de la **l'agence** de la BNA) dont bénéficie les porteurs de projet dans le cadre du dispositif CNAC.*
- *Les informations que vous rapporterez dans ce questionnaire seront totalement **confidentielles** et traitées de façon **anonyme** ; elles ne seront utilisées qu'à des fins scientifiques.*
- *Nous vous prions de remplir ce questionnaire avec le plus d'**objectivité** possible, et ce afin de ne pas « fausser » les résultats de la recherche.*

- Numéro du questionnaire :
- Commune de:
- Date de l'enquête :.....
- Nom de l'enquêteur :

Annexe n°01

I. PROFIL PERSONNEL DU PORTEUR DE PROJET

1. Le sexe :

- Masculin
- Féminin

2. L'âge :

- [30-35]
- [35-40]
- [40-45]
- [45-50]

3. La Situation matrimoniale

- Célibataire
- Marié(e)
- Divorcé(e)
- Veuf (ve)
- Néant

4. Le niveau d'instruction :

- Sans niveau
- Primaire
- Moyen
- Secondaire
- Supérieur
- Formation professionnelle

5. La situation professionnelle de l'entrepreneur avant la création de l'entreprise :

- Chômeur de longue durée (plus de 2 ans)
- Employé (ayant perdu son emploi)
- Employé (ayant démissionné)
- Etudiant (n'ayant pas fini le cursus)
- Etudiant (fraichement diplômé)
- Stagiaire (formation professionnelle)
- De retour de l'étranger

6. Quelle expérience avez-vous en matière de création d'entreprise ?

- Vous êtes issue d'une famille d'entrepreneurs
- Un membre de votre famille a créé une entreprise
- Vous avez été associé dans une affaire
- Néant (aucune expérience)

7. Qu'est-ce qui vous a motivé à créer votre propre entreprise ?

- Créer son propre emploi vu le chômage
- Goût d'entreprendre et prise de risque (défit personnel)
- Être indépendant
- Nouvelle(s) opportunité(s) décelée(s) sur le marché
- Mettre en pratique des connaissances acquises à l'école ou à l'université
- Valoriser mon expérience professionnelle dans le domaine
- Gagner plus d'argent
- Créer des emplois dans la région
- Bénéficier des avantages de la CNAC
- Autre (précisez).....
.....
.....

8. En dehors du crédit bancaire et de l'apport de la CNAC, quelles sont les sources complémentaires de financement auxquelles vous avez eu recours ?

- Capitaux propres (épargne personnelle)
- Emprunt auprès de la famille ou des amis
- Prêts auprès du circuit informel
- Autre (précisez).....
.....
.....

Annexe N°01

9. Avant de créer votre entreprise, avez-vous réalisé une étude de marché ?

- Oui
- No

10. Pour lancer son affaire et réussir son entreprise, qu'est-ce qu'il faut selon vous ?

- Beaucoup de chances
- Beaucoup de préparation (expérience dans le domaine, maturation du projet,..)
- Certaines qualités personnelles (confiance en soi, beaucoup d'efforts et de dynamisme, savoir-faire, bonne connaissance du métier et du marché...)
- Avoir un suivi et un accompagnement (CNAC, Banque et autres organismes publics)
- Avoir un financement suffisant
- Connaître des gens influents
- Disposition à prendre des risques
- Créativité et capacité à innover
- Autres.....
.....
.....

II. IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE ET PROCESSUS DE CRÉATION

11. Forme juridique de l'entreprise

- EURL
- SNC
- SARL
- Individuelle

12. Année d'entrée en activité :.....

13. Veuillez indiquer la taille de votre entreprise :

- Entreprise individuelle

- Micro-entreprise (1 à 9 salariés)
-

- Petite entreprise (10 à 49 salariés)

- Moyenne entreprise (50 à 250 salariés)

14. Veuillez indiquer votre secteur d'activité :

- Services
- Commerce
- Artisanat
- Agriculture
- Transport
- Industrie
- BTPH
- Profession libérale
- Maintenance

15. Où est localisée votre entreprise ?

- Ville
- Compagne
- Zone industrielle

16. Le dispositif CNAC dont vous avez bénéficié finance :

- Le démarrage d'une nouvelle activité
- Redémarrage d'une activité mise à l'arrêt (décès de créateur d'entreprise en main par les descendants)
- Un projet d'extension des capacités de production de l'entreprise.

III. ACCOMPAGNEMENT ET APPUI À LA CRÉATION D'ENTREPRISE PAR LA CNAC :

17. Sans l'aide du dispositif CNAC, auriez-vous créé votre entreprise tout seul ?

- Oui
- Non

18. Avez-vous rencontré des difficultés pour constituer le dossier nécessaire afin d'avoir l'accord de la CNAC ?

Annexe N°01

- Oui
- Non

19. Si oui, veuillez nous préciser lesquelles ?

.....
.....

20. Après avoir déposé votre dossier, combien de temps avez dû attendre pour avoir l'accord de la CNAC ?

.....mois

21. Comment jugez-vous les délais de réponse de la CNAC ?

- Excellent
- Très bon
- Bon
- Moyen
- Mauvais
- Médiocre

22. Après avoir eu l'attestation d'éligibilité, avez-vous rencontré des difficultés pour avoir l'accord bancaire ?

- Oui
- Non

23. Si oui, lesquelles ?

.....
.....
.....

24. Après avoir eu l'attestation d'éligibilité, combien de temps avez dû attendre pour avoir l'accord bancaire ?

..... mois

25. Comment jugez-vous les délais de réponse de la banque ?

- Excellent
- Très bon
- Bon
- Moyen
- Mauvais
- Médiocre

26. Veuillez classer les avantages de la CNAC selon l'ordre d'importance que vous accorder à chacun (De 1 à 4) :

- Bonification du taux d'intérêt
- Exonérations fiscales et parafiscales en phase de réalisation du projet
- Exonération fiscales et parafiscales en phase d'exploitation du projet
- Pas de garantie exigée

27. Quelle appréciation faites-vous du dispositif d'accueil, d'orientation, d'information et de suivi mis à votre disposition au niveau de la CNAC ?

- Excellent
- Très bon
- Bon
- Moyen
- Mauvais
- Médiocre

28. Lors de la phase de création, avez-vous été en contact avec un accompagnateur de la CNAC (chargé du suivi de votre projet) ?

- Oui
- Non

29. Si OUI, l'accompagnateur vous a-t-il apporté des conseils et des facilités pour la réalisation de votre projet ?

- Oui
- Non

30. Veuillez préciser quels sont les conseils et facilités dispensés par l'accompagnateur :

- Conseils stratégiques
- Conseils financiers

Annexe N°01

- Conseils juridiques
- Conseils fiscaux
- Simplifications administratives
- Autres
(précisez).....
- Oui
- Non

31. Avez-vous l'intention de rembourser le prêt et les aides octroyées ?

- Oui
- Non

32. Pensez-vous pouvoir rembourser à temps le prêt et les aides octroyées ?

33. Avez-vous bénéficié de programmes de formation ?

- Oui
- Non

34. Si OUI, veuillez préciser lesquels ?

.....
.....

35. Quelle appréciation faites-vous du dispositif de suivi post-crédation ?

- Excellent
- Très bon
- Bon
- Moyen
- Mauvais
- Médiocre
- Complètement absent

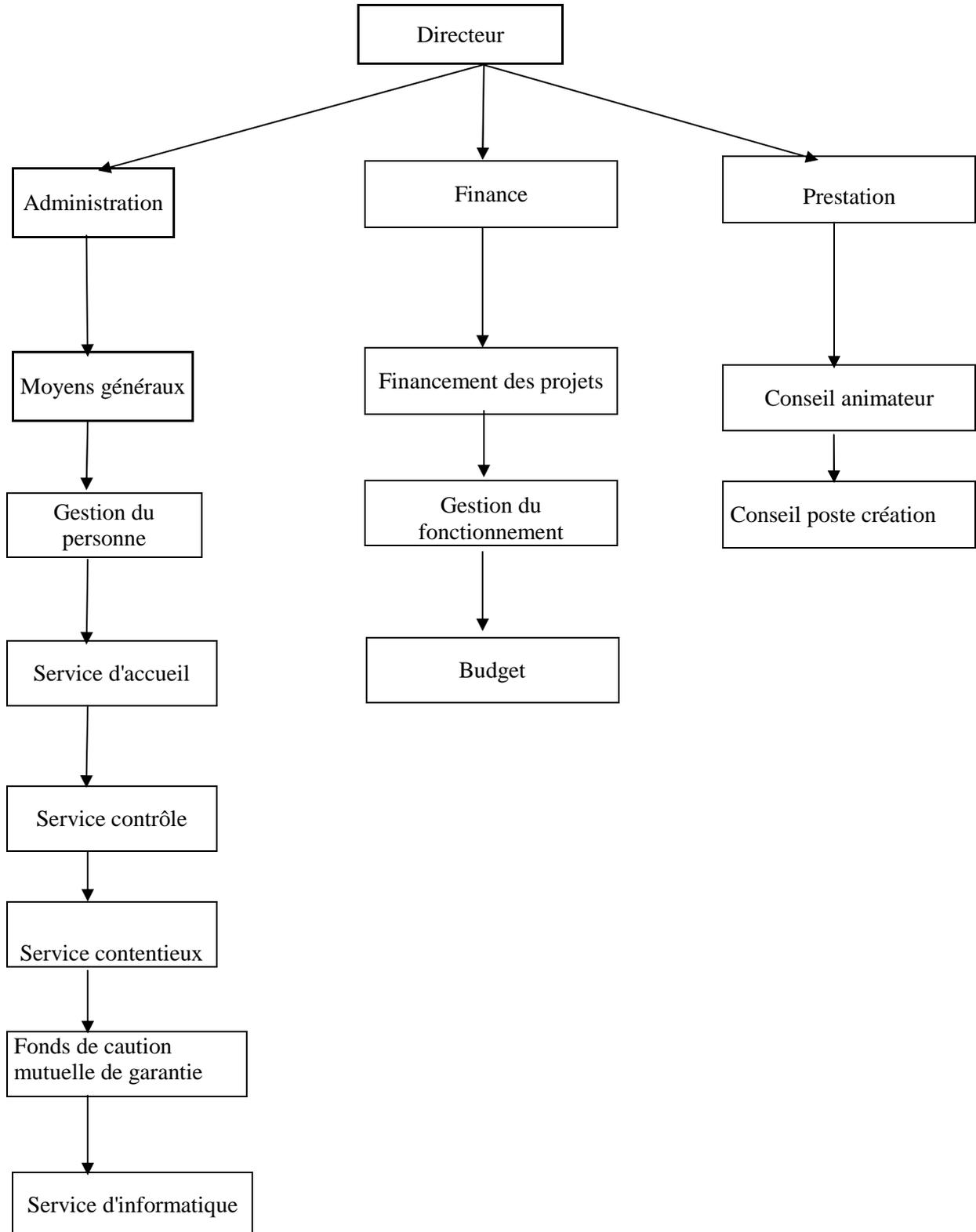
Annexe N°03

Tableau 01 : Découpage Administratif de la CNAC

Agences régionales	Nombre d'agences	agences de wilaya
Alger	1	Alger
Annaba	6	Guelma, El Tarf, Tébessa, Souk Ahras, Skikda
Batna	4	Batna, Khenchela, Biskra, Oum el Bouaghi
Béchar	4	Béchar, Adrar, Tindouf, El Bayadh
Blida	3	Blida, Tipaza, Médéa
Chlef	3	Chlef, Djelfa, Ain Defla
Constantine	3	Constantine, Jijel, Mila
Oran	3	Oran, Relizane, Mostaganem
Ouargla	6	Ouargla, Ghardaia, Laghouat, El Oued, Tamanrasset, Illizi
Sétif	4	Sétif, Béjaia, M'sila, Bordj Bou Arréridj
Sidi Bel Abbes	5	Sidi Bel Abbes, Tlemcen, Saida, Naama, Ain-Témouchent
Tiaret	3	Tiaret, Mascara, Tissemsilt
Tizi Ouzou	3	Tizi Ouzou, Bouira, Boumerdès

Annexe N°03

Figure01: organigramme de la CNAC Bejaia



Annexe N°03 Tableau N°03 : Répartition sectorielle des emplois générés par entreprise financé de 2010 à 2017

Secteur	Entreprise financé et emploi générés	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Totale
Agriculture	Nbre entreprise financée	3	13	33	45	40	54	27	22	237
	Emploi générés	5	28	60	81	82	111	53	45	465
Pêche	Nbre entreprise financée	0	0	0	2	9	3	2	3	19
	Emploi générés	0	0	0	4	18	6	4	6	38
Artisanat	Nbre entreprise financée	3	4	12	76	155	162	133	30	575
	Emploi générés	8	8	24	158	322	341	267	61	1189
Service	Nbre entreprise financée	32	58	162	154	104	83	75	33	701
	Emploi générés	78	124	297	299	212	167	154	68	1399
Btp	Nbre entreprise financée	17	33	77	81	84	48	26	5	371
	Emploi générés	58	82	157	174	174	104	56	10	815
Industrie	Nbre entreprise financée	15	26	65	71	50	31	35	7	300
	Emploi générés	34	56	129	146	111	63	72	15	626
Transport	Nbre entreprise financée	89	149	392	108	17	6	3	0	764
	Emploi générés	178	275	626	169	31	10	6	0	1295
Totale annuel		159	283	741	537	459	387	301	100	2967
Totale entreprise financées		2967								
Totale annuel des emplois		361	573	1293	1031	950	802	612	205	5827
Total emploi gènère		5827								

Annexe N°03

Tableau N°04 : Répartition des entreprises financées par la CNAC par commune

Commune	nombre d'entreprise	Emploi	commune	nombre d'entreprise	Emploi
ADEKAR	42	87	KHERRATA	41	88
AIT RIZINE	38	75	LEFLAYE	11	20
AIT SMAIL	26	54	M'CISNA	22	44
AKBOU	229	466	MELBOU	39	91
AKFADOU	20	38	OUED GHIR	96	195
AMALOU	32	65	OUZALLAGEN	63	136
AMIZOUR	141	292	SEDDOUK	76	155
AOKAS	47	95	SEMAOUN	77	149
BARBACHA	54	100	SIDI AICH	70	128
BEJAIA	800	1601	SIDI AYAD	20	40
BENI DJELIL	44	87	SOUK EL THENINE	58	114
BENI KSILA	20	37	SOUK OUFELLA	24	43
BENI MAOUCHE	30	59	TALA HAMZA	47	93
BENI MELIKECHE	23	45	TAMOKRA	8	16
BOUDJLLIL	47	86	TAMRIDJET	23	49
BOUHAMZA	32	59	TAOURIRT IGHIL	18	33
BOUKHELIFA	32	64	TASKRIOUT	28	56
CHELATA	22	44	TAZMALT	156	288
CHEMINI	34	69	TINABDAR	14	28
DARGUINA	21	42	TIBANE	8	14
DRAA KAID	33	61	TICHI	60	124
EL KSEUR	172	333	TIFRA	30	62
FERRAOUN	58	115	TIMEZRIT	109	223
IFELAIN ILMATHEN	31	52	TIZI N'BERBER	11	21
IGHL ALI	28	49	TOUDJA	31	60
IGHRAM	41	84	TOTAL	3263	6494
KENDIRA	26	65			

Annexe N°02

Tableau 01 : Répartition de la population enquêté par sexe

Sexe	Effectifs	Pourcentage
Masculin	24	68.60%
Féminin	11	31.40%
Total	35	100%

Source : réalisé par nous soins à partir des résultats de notre enquête, mai 2018

Annexe 02 : Classification des enquêté par situation patrimoniale

Situation matrimoniale	Effectifs	pourcentage
Célibataire	9	25.70%
Marié	25	71.40%
Divorcé	1	2.90%
Veuf	0	0%
Totale	35	100%

Tableau 03 : Répartition des jeunes promoteurs selon leur situation professionnelle

	Effectif	Pourcentage
Chômeur de longue dure	15	42.85%
Employé (perdu son emploi)	5	14.28%
Employé (démissionné)	11	31.42%
Etudiant (pas fini le cursus)	0	0.00%
Etudiant (franchement diplôme)	1	2.85%
Stagiaire (formation professionnelle)	2	6%
De retour de l'étrange	1	2.85%
Totale	35	100%

Résumé

CNAC est la structure la plus active que l'Etat Algérien a créée pour soutenir les jeunes porteurs de projets et leur fournir le capital et l'accompagnement pour la création de leurs propres entreprises. De ce fait, le champ d'analyse est consacré sur le financement et l'accompagnement des porteurs de projet et au suivi post création.

Le but de notre réflexion consiste à étudier un certain nombre de questions, pour la compréhension de l'initiative de la CNAC de la wilaya de Bejaia. Pour ce fait nous avons suivi trois démarches d'investigation : un stage pratique de 15 jours au niveau de l'agence CNAC de Bejaia, un second stage pratique de 15 jours au niveau de la (BNA) et, enfin une enquête de terrain au près d'un échantillon de 35 jeunes porteurs de projets financière dans le cadre de dispositif.

Summary

CNAC is the most active structure that the Algerian State has created to support young project leaders and provide capital and support for the creation of their own undertaking. Therefore, the scope of analysis focuses on financing and support to the project installation and post-creation.

The purpose of our thinking is studied a number of issues for the understanding of the initiative CNAC the wilaya of Bejaia. In fact we have followed three investigative steps: a practical course of 15 days at the CNAC agency Bejaia, a second 15-day practical training at the Bank of (BNA) and finally a field survey in nearly a sample of 35 young people with financial projects in the device frame.

ملخص

CNAC هو هيكل الأكثر نشاطا أن الدولة الجزائرية قد خلق لدعم قادة المشروعات الشباب و توفير رأس المال والدعم لإنشاء التعهد الخاصة بهم. لذلك ، يركز نطاق التحليل على التمويل وتقديم الدعم ل مشروع تركيب ومراقبة ما بعد الخلق.

تدرس والغرض من تفكيرنا عدد من القضايا لفهم المبادرة CNAC ولاية بجاية. في الواقع لقد تابعنا ثلاث خطوات التحقيق : دورة العملي ل مدة 15 يوما في CNAC هوائي بجاية ، و التدريب العملي الثاني لمدة 15 يوما في بنك (BNA) (و أخيرا مسح ميداني في ما يقرب من عينة من 35 شخصا الشباب مع مشاريع إنتاجية المالية في إطار الجهاز.

Mots-clés : Entrepreneuriat, Accompagnement, porteurs de projet, CNAC, Entreprise, Bejaia.